TEMPERATURE
Vallée d'Ottawa et région de Montréal—Vents frais, d'ouest et de nord-ouest; nuageux à beau et beaucoup plus frais.
Canadiana

LE JOURNAL

TEMPERATURE
Région de Québec—Vents d'ouest et de nord-ouest; pluvieux d'abord, mais s'éclaircissant graduellement, et beaucoup plus frais.

DEUXIEME ANNEE—N° 146 | MONTREAL, SAMEDI, 8 JUIN 1901 | 12 PAGES: UN CENTIN

Bibliothèque Ville Marie 1 juin 311 Ave Roberval

ANGLAIS ET AMERICAINS

On continue à échanger des aménités, mais la Chambre de Commerce de Birmingham crie au gouvernement : " Défendez-nous."

Londres, 7 — Le lord-maire, Frank Green, et les shérifs ont reçu, cet après-midi, les délégués de la Chambre de Commerce de New-York à la Mansion House. Environ vingt délégués ont été présentés au lord-maire et on leur a fait visiter la Mansion House. Plusieurs membres de la Chambre de Commerce de Londres, y compris lord Brassey et sir Albert K. Rollet, étaient présents.

Le lord-maire a remercié les Américains de leur visite dans les termes les plus chaleureux, et a déclaré qu'on n'aurait pu rien faire de mieux pour encourager l'entente parfaite et l'union entre les deux plds grandes nations du monde.

L'opinion anglaise

Londres, 6 juin.—Les journaux dè l'après-midi font des commentaires sur les discours prononcés hier à la chambre de commerce dans lesquels Anglais et Américains ont échangé l'expression de leurs sentiments d'amitié. La "Gazette de Saint-James" pousse l'amitié si loin qu'elle demande que le drapeau américain soit déployé, le 4 juillet, à côté du drapeau britannique sur tous les monuments publics de l'empire; on appliquerait le même principe que celui en vertu duquel les membres des universités anglaises déploient, lorsqu'ils se réunissent, les couleurs d'Oxford et de Cambridge.

Le "Globe" seul n'admet pas le proverbe disant que "le commerce est le grand pacificateur du monde". Il pense que la rivalité en affaires et le désir d'obtenir de nouveaux marchés sont susceptibles de devenir des sources de troubles nombreux.

La "Gazette de Westminster" dit : "M. Chamberlain a dit un jour que ce ne serait presque pas trop cher d'acheter au prix d'une grande guerre la vue des drapeaux anglais et américains flotant à côté l'un de l'autre. La chambre de commerce de Londres, en offrant un banquet à celle de New-York, s'est servi d'un moyen moins belliqueux d'entretenir des sentiments amicaux entre les deux pays."

Défendons-nous !

Birmingham, Ang., 7 — A une réunion de la Chambre de commerce, on a discuté le moyen de défendre les industries anglaises contre l'envahissement des "trusts" américains.

Des résolutions adoptées à cet effet recommandant au gouvernement d'agir sans tarder.

L'OPINION DE CHAFFEE

Il croit que la campagne des puissances a été un fiasco. You Sien a-t-il été exécuté ?

Une mission en danger. Qui succèdera à Waldersee ?

Berlin, 7— On annonce semi-officiellement qu'il a été décidé de laisser le choix du successeur du comte Von Waldersee, comme commandant des forces internationales aux commandants des forces internationales en Chine.

Pour payer

Londres, 7 juin.—"Le gouvernement chinois, dit le correspondant du "Daily Express" à Shanghai, a ordonné la préparation des obligations destinées au payement de l'indemnité."

Pékin, 6 juin,—Les ministres ont cessé de se réunir et consultent les désirs de leurs gouvernements respectifs. La majorité d'entre eux soutient que l'Allemagne aurait dû dire à la Chine que toutes les puissances acceptaient une indemnité de 450 millions de taels avec intérêts à 4 p. c. Ils pensent aussi que le départ du maréchal de Waldersee et des troupes allemandes indique le désir d'obliger les puissances à se soumettre aux demandes de l'Allemagne, chose qu'elles ne sont pas disposées à faire.

Les difficultés continuent à Tientsin entre les Anglais et les Français. Les deux généraux commandant chaque expédition respective feront leur possible pour empêcher de nouveaux froissements.

On attend des nouvelles de la mission catholique de la Mongolie accidentale qui a été menacée par les rebelles sous la direction du prince Tuan et d'un prince mongol, parent du père de l'héritier présomptif. Elle se compose de 18 prêtres belges qui ont survécu aux attaques des Boxeurs d'il y a un an.

Dans leur dernière lettre, datée du commencement d'avril, les missionnaires s'attendaient à être massacrés.

On dit que Yu Hsien, le fameux gouverneur de Chansi, dont la tête a été demandée par les ministres, a été exécutés le 24 mai à Taiyuen Fou. Deux autres fonctionnaires ont été décapités en même temps.

La démission de Waldersee

Berlin, 6 juin.—Le maréchal de Waldersee a télégraphié le 4 juin de Tientsin :

"J'ai résigné aujourd'hui les fonctions de généralissime et quitte la Chine voie de Tokio. Des mesures rigoureuses ont été prises pour éviter des collisions entre les différents contingents.

"Avec un gros détachement allemand j'ai assisté aux funérailles des soldats français tués dans la récente bagarre."

L'attitude des Etats-Unis

Washington, 6 juin.—Le ministère d'Etat a reçu aujourd'hui un télégramme de M. Rockill, commissaire spécial des Etats-Unis en Chine, disant que le bruit courait que le gouvernement de Washington avait réduit de moitié le montant de ses réclamations, et ne demandait plus que douze millions et demi de dollars au lieu de vingt-cinq millions. M. Hay a télégraphié que le fait est inexact. Les Etats-Unis étaient et sont encore disposés à réduire leurs réclamations de moitié si les autres puissances suivent la même voie, mais, comme les puissances refusent d'adopter une pareille mesure, le montant de l'indemnité américaine reste fixé à vingt-cinq millions de dollars.

L'opinion de chaffee

Manille, 5 juin.—Le général Chaffee, qui commandait les troupes américaines, a dit à un journaliste qu'à son avis, par leur séjour prolongé en Chine, les alliés avaient perdu tous les avantages qu'ils avaient pu conquérir au début. Leur attitude continuellement agressive, leurs expéditions inutiles, leur insistance à demander des châtiments avaient irrités les Chinois et mis les étrangers, aux yeux de ceux-ci, sous un jour plus défavorable qu'avant le soulèvement des Boxeurs. La Russie, au contraire, pas sa modération, avait augmenté son influence.

Le général Chaffee pense que le problème chinois n'est pas résolu et que la Russie veut maintenir, mais sans l'augmenter, si ce n'est dans la Mandchousie, son ainfluence actuelle dans le nord de la Chine.

LA VISITE DE M. SIEGFRIED

Intéressant exposé de ses opinions sur notre tarif et sur nos relations commerciales avec la France

Québec, 7, (Spéciale). — M. Jules Siegfried et son fils ont consacré aujourd'hui, une partie de leur journée à visiter quelques-uns des principaux établissements de commerce de notre ville. Ils sont allés d'abord chez M. Romillac, le grand marchand de vin ; ils ont ensuite visité la manufacture de corsets et de boîtes de M. Geo. E. Amyot et la mégisserie Pion & Cie.

Ils partiront demain par l'Intercolonial en compagnie de l'hon. M. Déchêne pour aller passer le dimanche à la résidence d'été du Ministre de l'Agriculture à St-Roch des Aulnais. Ils seront de retour lundi, et dans la soirée ils partiront pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre où ils se proposent de visiter les principaux centres français. Ils s'embarqueront à New-York, pour le Havre, à la fin du mois, sur l'un des paquebots de la ligne transatlantique.

MM. Siegfried sont enchantés de notre province toujours si française, particulièrement de la vieille cité de Champlain.

Ils ne tarissent pas d'éloges sur le Frontenac, sur le site incomparable de cet hôtel, et sur le magnifique panorama qui se déroule dans toutes les directions. Il n'y a pas de doute qu'ils garderont longtemps l'agréable souvenir de leur visite parmi l'élément français de ce pays, et nous sommes confiants que, de retour en France, ils travailleront dans toutes la mesure de leurs forces à augmenter les relations commerciales entre la France et le Canada.

M. Jules Siegfried s'intéresse tout spécialement aux questions commerciales, industrielles et financières.

Il est d'opinion que notre tarif est généralement trop élevé et que nos industries seraient suffisamment protégées avec un tarif dont le maximum ne dépasserait pas 25 pour cent. Il ne croit pas à la possibilité d'établir le libre-échange complet sans nuire à certaines industries ; mais il est bien convaincu que si le Canada faisait quelques concessions, notre pays trouverait en France un excellent marché pour son bois, sa pulpe, ses chaussures, ainsi que pour le cuir, le fer et l'acier. A la faveur d'un tarif minimum réciproque, la France pourrait nous envoyer ses articles luxueux, ses soieries, ses dentelles, etc., ce qu'elle ne peut faire aujourd'hui parce que notre tarif est trop élevé.

Bref, selon M. Siegfried, il s'agirait d'étendre davantage les privilèges douaniers que comporte déjà le traité de 1893, en faveur de certains produits. Ainsi, la pulpe et les produits de l'industrie laitière profite déjà des faveurs du traité de 1893.

A propos de fromage canadien, M. Siegfried en fait de grands éloges, et il estime qu'il devrait être importé en France en plus grande quantité.

Il n'y a pas de doute qu'avant longtemps, le Canada jouira d'un nouveau traité de commerce avec la France.

—Voici la liste des invités au dîner qui a eu lieu hier soir à Spencer Wood; M. J. Siegfried et son fils, les honorables J. I. Tarte, S. N. Parent, G. M. Déchêne, A. Turgeon et P. Garneau. MM. Montifiore, Joseph Allard, professeur de l'Université de Paris, S. Lesage et le major Sheppard, A. D. C.

PAS D'INTERVENTION

Vienne, 7—Le comte Goluchowsky, ministre des Affaires Etrangères d'autriche-Hongrie, a déclaré, aujourd'hui, à une délégation que le gouvernement ne peut penser à intervenir entre les Anglais et les Boers, parce que l'Angleterre a annoncé qu'elle n'accepterait aucune intervention et qu'une offre de médiation serait considérée par elle comme une acte non-amical.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 7 juin,
(Spécial)

On commence à s'émouvoir, à Boston, du commerce d'exportation fait à Québec par la ligne Leyland. Boston est tellement affecté par cette exportation de grain, que des agents de compagnies maritimes ont fait des instances auprès des autorités de la ligne Leyland pour les engager à relentir un peu leur zèle en faveur du port de Québec. Une grande partie de ce commerce de grain qui se fait cet été par Québec, s'écoulant les années passées par Boston et autres ports américains. Une bonne partie de ce commerce est aujourd'hui détournée en faveur de la route du St-Laurent, particulièrement du port de Québec.

—M. L.A. Rivard, de la société légale Casgrain, Lavery, Rivard et Chauveau vient d'être élu membre du Conseil du Barreau en remplacement de feu Linière Taschereau.

—Samedi, le 29 juin courant, les compagnies 1 et 8 du 8e bataillon, commandées par les capitaines Davidson et Price, iront camper à St-Thomas, de Montmagny jusqu'au 1er juillet.

—Sir A.P. Caron est au Frontenac.

—Ce matin, sur la rue Des Fossés, une dizaine de journaliers faisant partie de l'équipe engagée par l'entrepreneur, M. Frs. Parent, pour le pavage de cette rue, se sont mis en grève. Ils demandent $1.25 par jour et neuf heures d'ouvrage seulement. Actuellement la journée de travail est de 10 heures et les gages varient de $1.10 à $1.15.

M. Parent a congédié les grévistes et les a immédiatement remplacés par d'autres journaliers, et le travail a été continué sans retard.

—La nouvelle qui a circulé hier soir, en cette ville, annonçant la mort du capitaine Jos. Couillard, est heureusement contredite, aujourd'hui, par une dépêche de la Grosse Ile. On sait que M. Couillard est atteint de la picote, et la dépêche de ce matin dit qu'il prend du mieux.

—Hier après-midi, des jeunes gens entrés dans un hangar de M. Frs. Delisle, rue Scott, et se sont emparé d'une vingtaine de livres de sucre d'érable. Le détective Sylvain, à qui la recherche des petits voleurs fut confiée, les a pincés non loin du théâtre de leur vol, en train de se sucrer le bec. Conduits devant M. Delisle, celui-ci les a fait remettre en liberté, après une bonne semonce, vu qu'ils appartiennent tous à de bonnes familles.

Une embassade étrange

Londres, 7.—Une ambassade spéciale du sultan du Maroc apportant des félicitations au roi Edouard à l'occasion de son avènement au trône a été l'objet de beaucoup d'intérêt à son arrivée aujourd'hui. Elle est arrivée à Portsmouth hier par le croiseur anglais "Diadem" le chef de l'ambassade est Kaid el Mechedi el Menebehi, ministre de la Guerre. L'ambassade a une retenue de vingt - neuf personnes.

Lorsque la députation a été officiellement reçue au quai de Portsmouth par l'amiral Aldrich et le général sir Baker Russell, la réception a été soudainement suspendue afin de permettre aux dames, voilées, de passer au somptueux train spécial, la garde marine s'est hâtée de tourner le coin de la rue et l'amiral et le général se sont cachés derrière un char à fret. Durant le trajet en voitures royales, de la gare Victoria, en cette ville, les hommes qui servaient les voitures ont tourné le dos pendant que les dames montaient en voiture ou en descendaient.

L'embassadeur du Maroc apporte au roi deux rares moutons des Monts Atlas, cvingt chevaux arabes et vingt mules.

La réception officielle aura lieu lundi.

COURRIER D'OTTAWA

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 7 — D'après les comptes jusqu'ici enregistrés au ministère des finanses, il appert que depuis onze mois la dette brute a augmenté de sept millions sur les onze mois correspondants de l'an dernier. Cette dette est de trois cent cinquante millions. L'actif est de 88 millions à l'heure actuelle contre 84 millions à pareille époque en 1900. La dette nette est 261 millions aujourd'hui, soit une augmentation comparative de neuf mille piastres seulement.

Pendant les onze mois écoulés, les revenus du fonds consolidé ont été de 46 millions et demi et les dépenses 35 millions et demi. C'est une augmentation d'un million et demi de revenu et trois millions de dépenses de cette source sur les onze mois correspondants l'an dernier. Les dépenses à compte du capital cette année ont été de huit millions trois quarts, l'an dernier pour onze mois sept millions et quart.

NOMINATIONS A L'OFFICIELLE

T. A. Snyder, de Cayuga, député juge de la cour de comté dans Haldimand. G. Fullerton et Wm Colbourne, de Pugwash, Nouvelle-Ecosse, membres du bureau de pilotage de Pugwash. De plus trois maîtres de ports d'importance secondaire dans les Provinces maritimes.

L'honorable M. Sifton a recommandé d'augmenter de dix à 20 par cent le tarif fixé il y a trente ans pour l'arpentage des cantons sur les terres fédérales. Les prix varient entre sept piastres et vingt-une piastres par acre, selon la nature des terrains.

Le Ministre recommande aussi l'octroi gratuit d'une lisière de terrain de 30 pieds de largeur sur 2 1-2 milles de longueur au chemin de fer du British Yukon près des rapides du Cheval Blanc, lisière de terrain dont la compagnie s'est emparée sur la réserve publique, de cent pieds, le long d'un cours d'eau navigable.

— On annonce que le Dr Rinfret est définitivement nommé inspecteur des manufactures de tabac pour le gouvernement.

— Sir Louis Davies, pour donner plus de garanties aux armateurs anglais, proposera en Angleterre de nommer un inspecteur Anglais à la présidence du bureau canadien d'inspection des maîtres et seconds à la succession de feu le capitaine Smith.

— Il est plus que probable que M. Andrew Leahy, autrefois d'Ottawa, aujourd'hui de Greenwood, Colombie, sera nommé juge junior pour le Kootenay.

(Dernière heure.)

M. Brodrick réaffirme que l'Angleterre n'accordera jamais l'indépendance aux Boers,

PREPARONS-NOUS

Pour les guerres de l'Angleterre

M. George H. Dobson, du Board of Trade de North Sydney, est de passage à Montréal. Il se déclare fortement en faveur du projet de fortifier le port de Sydney. Il s'est exprimé comme suit au cours d'une entrevue avec un reporter, hier, à l'hôtel Windsor.

"Sydney est une position stratégique de grande importance. Nos mines de charbon sont inépuisables ; mais nous devons prendre des mesures pour les protéger contre les incursions de l'ennemi en cas de guerre. Le manque de charbon a paralysé la flotte espagnole, durant la guerre hispano-américaine. La même chose pourrait se répéter pour la flotte anglaise, si on l'empêchait de s'approvisionner aux mines de la Nouvelle-Ecosse.

Tous les dépôts de charbon de l'Angleterre sont fortifiés, excepté notre port, qui est le plus important sur la Côte de l'Atlantique."

M. Dobson est aussi d'avis qu'une cale sèche devrait être construite, où les navires de guerre anglais pourraient être réparés en temps de guerre.

— Le procès de H. S. Carey, accusé de parjure, à été remis à cause de l'absence d'un des principaux témoins.



LE DUC ET LA DUCHESSE DE CORNWALL ET YORK, quittant l'Angleterre pour l'Australie et le Canada.

LE TERRIBLE DRAME DE TORONTO

Une nouvelle mort. Rutledge s'est suicidé dans sa prison

Toronto, 7 — Frank Rutledge, condamné pour vol de banque et menacé de la potence, s'est suicidé cet après-midi en sortant de la galerie intérieure de la prison sur le pavé. Il s'est brisé le crâne et a expiré environ une demi-heure après le saut. Il avait été conduit avec Rice à la cour où ils avaient été condamnés à vingt et un ans à Kingston pour vol avec effraction et poursuivis pour le meurtre du constable Boyd, lors de leur tentative d'évasion mardi. Le désespoir semblait s'être emparé de Rutledge, car il était sombre et taciturne en retournant à la prison. Arrivé là, un garde de la prison le conduisit avec un autre prisonnier à la salle à manger, vers trois heures. En chemin il s'élança dans l'escalier, monta à la galerie qui est à trente pieds du plancher et, sans hésiter, sauta par dessus la balustrade et tomba en paquet sur le pavé formé de vèrs épais et de grillage de fer, et se fractura le crâne.

Les gardes se hâtèrent de le porter à sa cellule et les docteurs Richardson et Sneath se sont aussitôt rendus auprès de lui, mais il était sans connaissance. Il est mort une heure plus tard sans reprendre connaissance.

Rutledge est né à Streetsville, Ont., et a servi plusieurs termes à Kingston pour vol et assaut avant d'aller aux Etats-Unis, où il a fait connaissance de Rice et Jones.

Les terribles événements des quelques derniers jours ont déjà coûté la vie de trois hommes : le constable Boyd, tué dans l'exercice de son devoir ; Thomas Jones, blessé mortellement en tentant de s'échapper, et maintenant Rutledge qui s'est tué pour échapper à la potence. Rice, le dernier des cambrioleurs, est l'homme qui a tué Boyd et il est certain d'être condamné.

La Mode

Si vous voulez des chapeaux à la mode, si vous voulez des chapeaux de bonne qualité et si vous voulez ces chapeaux à bon marché, allez chez Chs. Desjardins & Cie, 1539 rue Ste-Catherine ; vous trouverez ce qu'il vous faut.

UNE REBUFFADE

" La Gazette de Cologne " attaque les pangermanistes autrichiens

Berlin, 7. — La "Gazette de Cologne" a publié un article officieux fort remarquable contre les Allemands d'Autriche qui aspirent à une réunion avec ceux de l'Empire allemand. L'article dit :

"Nous ne pouvons pas comprendre comment le député Schœnerer et ses partisans puissent s'imaginer que, chez nous, un parti politique sérieux consentirait jamais à accepter une fédération avec l'Autriche allemande. Les expériences faites avant 1866 avec la confédération dualiste sont encore tellement récentes que, chez nous, personne n'existe qui voudrait les renouveler. En Allemagne, nous avons toujours le vif désir de conserver les relations les meilleures et les plus amicales avec l'Autriche-Hongrie ; ces relations ont trouvé une expression heureuse dans la triple alliance. L'attitude de M. Schœnerer et de son monde ne peut nullement contribuer à l'amélioration de ces relations.

Une petite guerre

Carrollton, Ga., 7—Une foule a essayé de s'emparer d'un prisonnier nègre, mais le shérif l'en a empêché et a tué Daniel Bennett, Frederick Word, père de la victime du nègre, a été grièvement blessé et deux autres de la foule ont reçu de légères blessures.

Le chef de la foule a téléphoné à Temple et Villa Rica demandant du renfort pour s'emparer du nègre. Le shérif Morrell a assermenté tous les députés qu'il a pu avoir.

Modification des règlements concernant les bois et forêts

Québec, 7.—(Spéciale).—Les règlements des Bois et Forêts sont amendés pour permettre aux licenciés de couper à un diamètre de 7 pouces à la souche l'epinette noire, le sapin, le tremble, la pruche et autres menus bois destinés à la fabrication de la pâte à papier.

Le tarif des droits de coupe imposable sur le bouleau et le tremble est réduit de $1.30 à 60 cents par mille pieds.

Le droit de coupe exigible pour le bois de pulpe est fixé à 65 cents par corde de 128 pieds cubes, avec une réduction de 2 cents par corde sur le bois fabriqué en pâte à papier dans la Puissance du Canada.

Il est permis aux licenciés de couper le cèdre pour la fabrication du bardeau dans la Puissance de Canada.

Le taux de la rente foncière et des droits de coupe ne sera pas augmenté avant le premier septembre 1910.

La petite-fille de Kruger

Bruxelles, 6. — On a célébré hier, à Schaerbeek, le mariage du colonel Daniello, Ricciardi avec Mlle Mira Guttman, nièce du général boer Joubert et sœur de Mme Eloff, petite-fille par alliance du président Kruger.

M. Ricciardi s'est rendu, il y a quelques jours, en Hollande, auprès du président Kruger, pour l'inviter à son mariage. Celui-ci a décliné cette invitation, craignant que son voyage en Belgique ne donnât lieu à des manifestations qui créeraient peut-être des embarras diplomatiques à ce pays.

M. Foster candidat dans Ontario

Toronto, 7.—L' "Evening Telegram" dit :—

"Les conservateurs déclarent ouvertement que l'honorable George E. Foster sera le candidat conservateur dans Toronto-Nord. Il sera le gros canon de la campagne tory et on s'attend à ce que la combinaison Whitney-Foster emporte la province et mette l'administration Ross dans l'opposition. M. Foster est maintenant citoyen d'Ontario et de Toronto."

Un chemin de fer pour le Crow's Nest

Winnipeg, 7.—Les articles d'incorporation du chemin de fer Montana and Great Northern ont été enregistrés à St-Paul hier. Cette ligne doit circuler de Jennings, Mont., sur le Great Northern, vers le nord à travers la frontière canadienne, jusque dans la région Carbonifère du Crows Nest.

—Albert Beaupré, demeurant rue Poupart, a été condamné à 3 mois de prison pour avoir volé un habit. C'est un ancien élève de l'école de réforme.

M. LEBEUF DIT: NON

L'échevin LeBeuf a fait hier les déclarations suivantes :

"Il y a quelque temps, j'ai dit que si on m'offrait la position de chef de police, je ne demanderais pas plus de quarante-huit heures pour donner une réponse. Il s'est écoulé beaucoup plus de temps que cela depuis, et voici ma réponse : "Je n'ai jamais désiré la position de chef de police, bien qu'elle m'ait été offerte avec une augmentation de traitement. Depuis vingt-sept ans, je me livre à la pratique du droit avec succès. Mon bureau a toujours été achalandé. Il m'a donné de $3,000 à $7,000 par année. Je mentionne ce fait parce que je crois de mon devoir de donner à ceux qui ont eu la bonté de s'intéresser à moi une raison satisfaisante de mon refus à me rendre à leurs pressants appels. Plusieurs des principaux hommes d'affaires de notre ville—entre autres des gérants de banques et de compagnies d'assurances—m'ont écrit des lettres très fortes ; ils prétendent qu'ils ont besoin de la protection d'un bon corps de police convenablement dirigé. Bien que je n'aie jamais autorisé personne à dire que j'accepterais le poste de chef de police, on m'informe qu'en certains quartiers on est sous l'impression que je prépare les voies pour y arriver au dernier moment. Ceux qui se sont alarmés à ce sujet peuvent se rassurer. Je ne serai pas candidat et je n'ai jamais désiré l'être. Je suis, cependant, reconnaissant à ceux qui ont suggéré mon nom de la confiance qu'ils me témoignent, j'apprécie hautement l'honneur qu'ils m'ont fait."

LA RECEPTION DU DUC D'YORK

Les élèves des écoles des commissaires protestants doivent prendre une part importante à la réception qu'on est à organiser au duc et à la duchesse de Cornouailles et d'York, en septembre prochain. Jusqu'à présent, il a été décidé que ces enfants d'écoles seraient échelonnés tout le long du parcours du cortège et saluераient Leurs Altesses par des chants nationaux. Il a même été proposé d'élever un arc triomphal à l'un des principaux endroits du parcours, et d'y installer les enfants d'écoles protestantes qui, tout en chantant leurs chants nationaux, laisseraient tomber une pluie de fleurs sur le carosse royal alors qu'il s'engagerait sous l'arc. Cependant, il n'y a encore rien de réglé en définitive et l'on s'entendra avec les comité de la réception civique. Cela prendra peut-être plusieurs séances avant d'adopter le programme.

Autour du monde—vs—la montagne

Quand on peut faire des promenades agréables ici, pourquoi aller à l'étranger? Un voyage à Carfherville, Lachine ou au bord du Lac St-Louis, ou autour des Montagnes est ce qu'il y a de plus pittoresque sur l'Ile. 145-2

Le $10,000,000 de Carnegie

Londres, 7.—Amirew Carnegie a signé, aujourd'hui, un contrat par lequel il transfert dix millions de dollars en débentures de cinq pour cent du Steel Trust à des fidéicommissaires, au profit des Universités d'Ecosse.

Le montant devient immédiatement disponible. Le prochain acompte d'intérêt peut être employé pour le terme d'octobre. Le contrat contient un préambule qui déclare que M. Carnegie, s'étant retiré des affaires, considère que c'est son devoir et son plus haut privilège d'administrer le bien qui lui est échu comme fidéicommissaire pour le bien des autres, et qu'il croit fermement que le meilleur moyen de s'acquitter de sa charge est de fournir des fonds pour faciliter les recherches scientifiques dans les Universités d'Ecosse, sa terre natale, et pour rendre l'accès aux Universités plus facile. Une constitution, comme il l'appelle, est attachée au contrat, réglant que la moitié du revenu sera affectée à augmenter les facilités à l'étude des sciences, de la médecine, des langues modernes, de l'histoire et de la littérature anglaise. L'autre moitié est destiné à payer les cours et à aider les élèves d'autres façons, sans égard au sexe, et à venir en aide aux écoles préparatoires, aux classes du soir et autres moyens d'éducation en dehors des Universités.

Dupuis Frères

...Occasions Exceptionnelles offertes à nos Pratiques...

TOUS nos achats sont contrôlés par les acheteurs les plus expérimentés. Nous voulons proclamer hautement que ce sera toujours vrai de dire : "LES ACHATS FAITS CHEZ **Dupuis Frères** SONT LES MEILLEURS ACHATS" ; la puissance de notre commerce nous rend la chose possible et la vraie politique commerciale, qui fait la base de notre administration, exige que nos prix soient plus bas que partout ailleurs. Les efforts que nous ferons dans ce sens, la semaine prochaine, porteront surtout sur les besoins les plus urgents de l'été. Tous ces jours-ci devront être pour nous des jours de grandes affaires, mais ils seront aussi pour vous des jours très profitables . . . . . .

COSTUMES en mousseline de fantaisie, rayée, corsage magnifiquement garni en remplis, manches "EVÊQUE," jupe avec 3 volants. Notre prix, seulement **$4.00**

COSTUMES en percale, corsage avec grand collet matelot fini avec cravate et nœud matelot, manches "EVÊQUE," jupe garnie en gauffré blanc pour convenir au corsage, très chic et tout à fait nouveau. Notre prix, seulement **$3.75**

COSTUMES en soie "foulard," corsage forme boléro, garni avec 6 rangs de gauffré fini avec ruban de velours noir et boutons. Jupe avec 3 volants garnis avec ruban de velours noir. Votre choix dans bleu marin et blanc ou noir et blanc. Notre prix, seulement **$6.50**

TOUT A FAIT SPECIAL

470 Parasols en soie pour dames, très riche nouveauté, valant $1.50, $2.75 et $3.50. Votre choix à . . . **75c, $1.50 et $2.25**

HABILLEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Allez-vous acheter un habillement d'été ? Si vous êtes indécis, nous allons facilement faire disparaître tous vos doutes. Notre assortiment est si grand et si varié, que vous vous laisserez certainement tenter. Ces habits sont d'une coupe si parfaite, qu'ils vous iront très bien, et leurs prix si modiques, qu'ils conviendront assurément à votre bourse.

HABILLEMENTS pour hommes,	veste à devants doubles, de		$9.00 à $15.00
HABILLEMENTS "	" simples, de		$3.50 à $12.00
HABILLEMENTS pour jeunes gens,	" doubles, de		$8.00 à $11.00
HABILLEMENTS "	" simples, de		$3.25 à $ 8.00
HABILLEMENTS pour jeunes garçons (3 morc.),	" doubles, de		$6.60 à $ 9.00
HABILLEMENTS " (2 morc.),	" simples, de		$2.90 à $ 7.00
HABILLEMENTS d'enfants, à choisir dans 25 genres différents			$2.75 à $ 7.50
HABILLEMENTS " qui se lavent, de			0.60 à $ 1.65

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, **1571 à 1589 Rue Ste-Catherine**

146-1

MONDANITES

OTTAWA

— Mme DeCelles part ces jours - ci pour la Malbaie, où elle passera la saison.

— Mlle Mina Dansereau est retournée à Montréal après un agréable séjour de quelques semaines à Ottawa, où elle était l'invitée de Mlles Chapleau.

— Mme et Mlle Lavergne passeront l'été en villégiature à Murray Bay, où elles se rendront sous peu.

— Lady Tilley est depuis quelques jours l'hôtesse de Mme Toller.

— Lady Davies, ainsi que Mlles Davies, laisse la capitale le 18 courant, pour l'Ile du Prince-Edouard où elles demeureront cet été.

— Un temps idéal favorisait la fête champêtre donnée par M. et Mme Warren Soper, et rehaussait l'éclat de la soirée.

L'hôtesse recevait ses invités sous un dais de tulipes incandescentes, placé un peu en arrière, l'orchestre faisait entendre les sons d'une ravissante musique. Le parc qui entoure la ravissante villa était brillamment éclairé, des milliers de lumières mettaient en relief les massifs de verdure et les fleurs; le spectacle était non seulement riant et somptueux, mais réellement féérique.

Parmi les invités: Mlle Adèle Sylvaire, que nous eûmes le plaisir d'entendre dans de délicieuses chansons : M. Albert Tassé, qui a exécuté quelques jolis morceaux de violon avec accompagnement de piano, par le Dr Gibson; lady Laurier, sir Sanford Fleming, Mlle Coutu, Mme Carling, Mme Vidal, Mlle Dansereau, Mlles Chapleau, Mlle Church, l'honorable juge et Mme Sedgewick, lady Davies, Mme C. E. Harriss, Mme Phillpotto, Mme Moylan, Mme O'Grady-Haly, Mme Neilson, etc., etc.

QUÉBEC

—Mlle Henriette Casault et Mlle Eugénie Casault sont de retour de Saranac, New-York, où elles ont passé plusieurs mois.

—M. et Mme Arthur Baldwin, de New-York, sont les hôtes de Mme James Reid, Mont Plaisant.

—M. et Mme J. H. Holt sont revenus à Québec, après avoir visité Buffalo, Niagara et Toronto.

—Mme Scott, M. Hugh Scott et Mlle E. Benson, qui ont passé l'hiver dans le Sud dans l'intérêt de la santé de M. Scott, sont arrivés en notre ville, mardi.

—M. et Mme Frank Matthews, de Montréal, sont à l'hôtel St-Louis.

—Mlle Louise Amyot est de retour à Québec après un agréable voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Claire Hamilton est attendu cette semaine après un charmant séjour à Montréal.

—Il y aura dîner à Spencer Wood, jeudi soir, en l'honneur de MM. Siegfried, de Paris.

—L'honorable M. Déchêne et Mme Déchêne ont donné, mardi soir, à leur résidence de la rue d'Auteuil, un superbe dîner en l'honneur de MM. Siegfried.

On remarquait parmi les convives : l'hon. juge Routhier, l'hon. juge Choquette, l'hon. M. Turgeon, l'hon. Charles Langelier, M. Albert Malone, député de Québec-Centre ; M. Allard, professeur agrégé à l'Université de Paris ; M. E. Dorion, M. Philéas Corriveau et M. J. Hudon.

—Un très joli lunch a aussi été donné à ces distingués visiteurs, jeudi midi, au Club de la Garnison.

Etaient présents : l'hon. Pierre Garneau, l'hon. John Sharples, l'hon. Chas Langelier, l'hon. M. Déchêne, M. J. S. Scott, M. C. E. Roy, M. George Tanguay, M.P.P., M. Thos. Harling, M. A. B. Van Felson, M. J. E. Martineau, M. F. E. Turcotte, M. D. E. Drolet, M. R. G. Dunn ,le colonel B. A. Scott, M. LeMoine.

—La joute de golf entre les dames de Montréal et de Québec a été un brillant succès pour les Québecquoises, qui ont remporté la victoire par 17 contre 12.

Québec.		Montréal.	
Mlle H. Sewell.....	3	Mlle Green	0
Mme Meredith.... ...	0	Mlle Linton....	0
Mlle M. Scott... ...	1	Mlle M. Bond	0
Mlle M. Scott... ...	5	Mlle Towne...	0
Mlle Turner.....	0	Mlle Bond . .	2
Mlle M. Thomson..	2	Mme F. Brown	0
Mlle R. Thomson. .	0	Mlle Marler...	8
Mme W. Dobell.....	0	Mlle Lambe....	2
Mlle M. Sewell.....	6	Mme McDonald	0
Mlle L Casault.....	0	Mme Mussen..	0
	17		12

Une foule de spectateurs ont suivi la partie avec beaucoup d'intérêt. L'on remarquait : Mme R. W. McDougall, présidente du club de Montréal, Mme McSeer, Mlle B. Macdougall, Mme J. Linton et Mlle Greenshields, de Montréal. Mme Colin Sewell, Mme Farley, Mme Ahern, Mme Ed. Sewell, Mme H. Sewell, Mme G. B. S. Young, Mme Gaudet, Mme R. Turner, Mme R. E. W. Turner, Mme Laurie, Mme Andrew Joseph, Mme Chs Smith, Mlles Hamilton, Mlle Pacaud, Mlle S. Sewell, Mlle L. Champion, Mlle Goodday, Mlles Casault, Mlles Burstall, Mlle G. Price, Mlle Bowen, Mlle Erie Turner, Mlle Young, Mlle Stevenson, Mlles Thomson, Mlle Staveley, Mlle Pope, Mlle Bishop, Mlle Cook, Mlle Beemer, Mlle Blanchet, le lieutenant-colonel White, le lieutenant-colonel Sewell, le lieutenant Champion, M. Foy, M. R. E. A. Boswell, M. D. Oliver, M. H. McGreevy, M. Wm Brodie, M. A. Brodie, M. Herbert McGreevy, M. Stuart Gillespie, M. H. S. Thomson, M. R. Reid Dobell, le Dr G. H. Parke, M. Archie Laurie, M. Harcourt Smith, M. A. Thomson, M. L. Pacaud, le révérend M. Williams, M. D'Eschambault, M. R. Meredith.

Après la joute, les dames du club de Québec ont donné un très joli lunch, au Club de la Garnison, aux dames de Montréal et à quelques amies. Mme Meredith présidait et l'on remarquait parmi les convives : Mme MacDougall, Mlle Linton, Mme MacSeer, Mme Linton, Mme G. Thomson, Mme Rutherford, Mlle Jetté, Mlle N. Scott, Mlle J. Scott, Mme Breakey, Mlle Pope, Mlle Ritchie, Mlle Blanchet, Mlle Pentland, Mlle White, Mlle Lowrey, Mme Whitehead, Mlle Erie Turner, Mlle Z. Lindsay, Mme Macpherson, Mme H. Smith, Mme Hoare, Mme Ahern, Mlle Turner, Mlle J. Sewell, Mlle R. Sewell, Mlle H. Sewell, Mlle L. Casault, Mlle M. Casault, Mlle Thomson, Mlle R. Thomson, Mlle Alice Burstall, Mlle N. Hamilton, Mlle E. Hamilton, Mlle F. Price, Mlle E. Atkinson, Mme Dobell, Mlle Pacaud, Mlle Bowen, Mlle Riggs, Mlle S. Price, Mme J. T. Ross, Mme Veasey Boswell, Mme Gaudet, Mme Ling, Mme Craig, Mme Stain, Mlle Furness.

Un charmant mariage a été célébré mercredi à l'église St-André, rue Ste-Anne M. Herbert E. Bieber conduisait Mlle Edith Henry. L'église était artistiquement décorée d'une profusion de fleurs et la mariée était tout à fait charmante dans une toilette de soie blanche, garnie de chiffon et de dentelle.

M. Arthur Henry servait de témoin à la mariée et M. C. Stanley Humes à M. Bieber. Les filles d'honneurs étaient Mlle Jessie Thomson, Mlle Mabel Russell, Mlle Edith Dorathy Elliot, Mlle H. Jean Elliot ; les garçons d'honneurs M. R. Strang et M. Walter Champion.

De très beaux cadeaux ont été reçus de la part de M. et Mme H. L. Bieber (Lennoxville), M. et Mme Lyon Herbert (Lennoxville), M. et Mme A. J. Elliot, M. et Mme Wm Sharples, Mlle Marcole Henry, M. Arthur R. Henry, Mme et Mlle Bislett, M. et Mme R. Ross, M. W. Home (Montréal), M. et Mme A. J. Brown (Montréal), l'organiste et les membres du chœur de l'église St-André, les membres du Quebec Football Club, les employés de la Banque Molson (Simcoe, Ont.), les employés de la Banque Molson (Victoriaville), M. R. C. Welch, Mlle Maud Welch, Mlle Foate, M. et Mme C. S. Smith, M. et Mme A. J. Scott, M. et Mme John Breakey, Mlle Annie Breakey Mlle Mabelle Russell, Melle Jessie H. Thomson, Mlles Foate (Toronto), le capitaine et Mme O'Gilvie (Kingston) Mlle Maud Thomson, M. Ross Strang, M. Mme et Mlle Ritchie, M. H. A. Champion, Mme Jack Thomson, M. C. et Mme Lamontagne, Melles Welch, Mlle Mary Home, le Rév. M. Love et Mme Love, M. et Mme Andrew Thomson, M. et Mme Denaston Breakey, M. Frank McNaughton, M. Charles Tofield, M. et Mme Archibald Sharples, M. H. H. Sharples, M. et Mme Frank Ross, M. et Mme McMahon (Montréal), M. et Mme Geo. Breakey, Mlle Mary Breakey, M. A. E. Scott, M. Chas. Scott, M. Stanley Hulme, Mlle Wurtele (Sorel), M. F. Home, le Dr et Mme G. H. Parke, Mlle Hunter (Montréal), M. MacGowan, M. et Mme Chas. Sharples (New Oxley), le Rév. M. Almond, M. Alex. Robertson, M. F. Stocking, Mme et Mlles Welch, M. W. B. Scott, M. Bertram Gomery, Mlle Beemer, Mlle Blair (Chicoutimi), M. Mason, M. Arthur Henry, Mlle Alice Sharples, M. Piggott.

6 juin 1901. IRIS.

Aux gens de gout

Nous avons en stock un assortiment de chapeaux de toutes les couleurs et de toutes les formes en paille et en feutre. Nous sommes prêts à vendre ces chapeaux qui sont tous de bonne qualité à des prix excessivement bas.

CHS. DESJARDINS & CIE.

(1) 1539 rue Ste-Catherine.

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 7, (spéciale).—La population d'Hamilton est de 52,585, soit une augmentation de 5,300 seulement sur le chiffre de 1891.

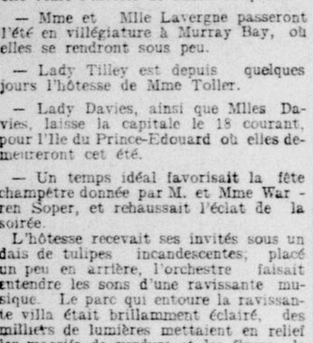
—Henry J. Woodside a été nommé commissaire du recensement pour le Yukon.

—M. J. T. Bartram, depuis 43 ans au service du ministère des douanes a donné sa démission.

48 milles à l'heure

La Montreal Park and Island Ry Co. détient le "record" de vitesse. Cette vitesse se voit tous les jours sur la ligne de Cartierville. Faites une promenade sur ses chars à double trucks, à grande vitesse. Les patrons reçoivent tout le confort et l'attention possibles. 145-2

LOTION PERSIENNE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rousseurs, le masque et autres taches de la peau.

La *LOTION PERSIENNE* est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable **REMÈDE** pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est *brunie par le soleil,* la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillérée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1594 Rue Ste-Catherine, Montreal.

Notes Municipales

— La Sicily Asphalt Company a commencé à réparer l'asphalte des rues Notre-Dame et Saint-Jacques. Les travaux ont été commencés à la rue Gosford et seront poussés vers l'ouest, jusqu'à ce que le pavage soit en parfait état.

La Sicily Co., a déjà, ce printemps, exécuté des travaux considérables sur les rues Drochester, Peel, Beaver Hall, Union, Vaudreuil, Sainte-Thérèse, Plessis, Berri, Dubord et Saint-Jacques.

— Montréal est l'une des villes de l'Amérique du Nord où la taxe pour le maintien du service de protection contre les incendies est la moins élevée. Voici un tableau qui montre le montant de cette taxe par tête dans un certain nombre de villes américaines:

Scranton, 48c; St-Joseph, 49c; Memphis, 71c; Philadelphie, 76c; Washington, 83; Cambridge, 93c; Los Angeles, 93c; Portland, 95; Baltimore, 96c; Chicago, 97c; Alleghany, 98c; Toledo, $1.01; Denver, $1.03; Jersey City, $1.03; Indianapolis, $1.04; Nouvelle-Orléans, $1.05; Fall-River, $1.10; Newark, $1.12; Omaha, $1.15, Louisville, $1.16 ; Cleveland, $1.16; Atlanta, $1.17; New-Haven, $1.20; St-Paul, $1.22; Lowell, $1.25;* St-Louis, $1.26; Kansas City, $1.30; Syracuse, $1.31; Worcester, $1.32; New-York, $1.33; Cincinnati, $1.35; Paterson, $1.35; Pittsburg, $1.39; Milwaukee, $1.39; Rochester, $1.48 ; Minneapolis, $1.56; Colombus, $1.57 ; Albany, $1.58; Buffalo, $1.71; Détroit, $1.75; Providence, $1.99; Boston, $2.12; San-Francisco, $2.51; à Montréal, 60c.

Le Dr Laberge, chef du bureau municipal d'hygiène, rapporte que la fièvre scarlatine, qui a causé tant de ravages l'hiver dernier, diminue sensiblement.

Pendant les mois de janvier et février, une dizaine de cas étaient rapportés chaque jour ; maintenant, la moyenne de cas rapportés est d'un par jour.

Il ne reste à l'hôpital Civique qu'un petit nombre de patients atteints de cette maladie.

Les autorités du Grand-Tronc, se plaignent des retards apportés à la démolition du marché Sainte-Anne, et attendent que ce travail malpropre soit terminé pour déménager leurs bureaux dans le nouvel édifice de la rue Mc-M. Réné Bauset a reçu une communication à ce sujet, et il a promis de voir à quelle cause sont dûs les retards dont on se plaint.
Gill.

Le bureau de santé vient de faire évacuer et fermer les logements portant les numéros 28 et 30 de la rue Dufresne et 11 et 13 de la rue Dowd. Ces maisons étaient habitées par des familles Irlandaises. Elles étaient dans un état de vétusté et de malpropreté tel que leur séjour pouvait y compromettre la santé de l'être humain, le plus robuste.

Un grand nombre de citoyens se plaignent encore de ce que le service de l'enlevement des déchets ne se fait pas régulièrement.

Les plaintes à ce sujet ont été beaucoup plus nombreuses que d'habitude, ce printemps.

Le Conseil municipal de Westmount, a informé les pharmaciens de cette ville qu'il ne leur sera pas permis de tenir leurs établissements ouverts pendant plus d'une heure le matin et une heure l'après-midi.

Les pharmaciens sont fort mécontents de cette mesure et disent qu'ils n'ouvriront pas du tout.

Un grand nombre de citoyens ont aussi manifesté leur mécontentement à ce sujet.

L'échevin Ekers dit que la Ville n'a rien à voir dans la question des barrages établis par des particuliers sur la rue Hutchison.

La partie clôturée n'appartient pas à la Ville et les propriétaires sont maîtres chez eux. Il n'y a pas d'intervention possible de la part des autorités municipales.

Les propriétairès de la rue pourraient cependant obtenir l'expropriation en la demandant au Conseil dans une requête signée par la majorité d entre eux.

La Ville paierait alors la moitié du coût de l'expropriation, et les propriétaires l'autre moitié.

Emard.

Valleyfield, 17.

(Spécial)

Les citoyens de Valleyfield sont dans l'allégresse. Ils célèbrent les noces d'argent sacerdotales de Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

Ce matin, Monseigneur a célébré sa messe simplement comme à l'ordinaire, mais il y avait déjà dans le sanctuaire, un déploiement de solennité qui laissait presentir les grandes fêtes qui ne seront en réalité inaugurées que dimanche matin, lorsque les citoyens s'assembleront à la cathédrale et présenteront une superbe adresse à Sa Grandeur.

MGR FALCONIO A MGR EMARD

Monseigneur Emard a reçu ce matin du délégué apostolique Mgr Falconio, la lettre suivante:

Ottawa, Canada, 3 juin 1901.

A Sa Grandeur Mgr. J. M. Emard,

Evêque de Valleyfield,

Monseigneur,

Je suis heureux d'apprendre que votre clergé s'apprête à célébrer les 10 et 11 de ce mois vos noces d'argent sacerdotales, et je m'epresse de vous offrir à cette occasion mes félicitations les plus sincères. Tout le monde sait avec quel zèle vous avez toujours travaillé pour la gloire de Dieu et le bien de la Sainte Eglise, avec quelle prudence vous avez su mener à bonne fin tant d'entreprises difficiles. Votre vie sacerdotale a été pour tous ceux qui ont eu le bonheur de vous connaître, un exemple continuel de dévouement, d'abnégation, de foi et de piété. Elu premier évêque de Valleyfield, vous avez trouvé tout à faire, et à force d'énergie et de persévérance, vous avez pourvu à tous les besoins; aujourd'hui, votre ville épiscopale se glorifie des œuvres magnifiques dont elle vous est redevable.

Vous vous êtes efforcé sans cesse d'être le Père, le conseiller, le consolateur de tous vos diocésains, vous vous êtes fait tout à tous, et par votre bonté et votre modération, vous avez gagné l'affection de votre troupeau tout entier. Aussi est-ce avec joie que chacun prie la divine Providence de vous conserver de longues années encore à votre cher diocèse.

Veuillez accepter en ce jour mes meilleurs souhaits, et croyez à l'estime sincère avec laquelle je suis,

De Votre Grandeur,

Le très affectionné en N.-S.

Diomède FALCONIO,
Arch. de Larisse,
Délégué Apostolique.

PAR BENNING ET BARSALOU

Vente très Considérable

AU COMMERCE.

Nouveautés, Lainages, Etoffes, Confections, etc.

(Par Catalogue)
A L'ENCAN

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

MERCREDI, LE 12 JUIN,
A 10 HEURES A. M.

Un assortiment considérables de Nouveautés, Confections, Merceries, Articles de Fantaisie, Sous-Vêtements, etc., etc.

AUSSI
A 11 HEURES A. M.
(Par Catalogue)

POUR LE COMPTE DES FABRICANTS, 62 CAISSES ET BALLES

Lainages et Etoffes, Serges, Freizes, Etoffes à Pantalon, etc., etc.

Le tout pour être vendu par lots de caisses et Balles, sans aucune réserve.

L'attention particulière des Fabricants de Confections, et des Marchands est attirée sur cette vente importante.

Catalogue envoyé par la malle sur demande.

Conditions Faciles.

BENNING ET BARSALOU,
Encanteurs.
146-8-11-12

Que tous ceux qui souffrent des maladies de la poitrine (tuberculose, bronchite, catarrhe, pulmonaire, etc.), essayent la célèbre **Poilon anti-septique** du Dr Bandiera. Ce Spécifique d'une efficacité admirable, conforme aux dispositions des lois, est déposé seulement à Palerme, près la "Pharmacie Nationale", située rue Cavour, 89-91. Prix de chaque bouteille, avec instructions, 4 francs. Ajouter les frais de port et d'emballage. (2.

DANS NOS EAUX

L'"Assyrian" sera peut-être renfloué Plusieurs Montréalais souffriront de la perte de la cargaison. Une collision fatale sur la rivière Hudson—Listes de passagers

ARRIVES LE 7 MAI.

Le "Glasgow" capitaine Leslie, venant de Baltimore avec une cargaison de charbon.

Le "Feronia", capitaine Kent, venant de Cette sur lest.

Le "Romsdalen", capitaine Lang, venant de Sydney avec une cargaison de charbon.

L' "Amarynthia", ligne Donaldson, capitaine Albernethy, venant de Glasgow avec une gargaison générale.

Le "Bonavista", capitaine Fraser, ligne Kingman, venant de Sydney avec une cargaison de charbon.

SORTIS DU PORT

Le "Kildona", ligne Donaldson, capitaine Roberts, pour Londres avec une cargaison générale.

Le "Memnon", ligne Elder Dempster, capitaine Sheldrake, pour Bristol avec une cargaison générale.

L' "Australian," ligne Allan, capitaine Brown, pour Liverpool avec passagers et cargaison générale.

Le "Tiber", ligne Dobell, capitaine Boulanger, pour Halifax et les ports du golfe avec une cargaison générale.

NAVIRES DANS LE PORT

L'"Europa," ligne Elder - Dempster, en face de la rue Berri. Elder-Dempster, agents.

Le "Magda," ligne Donaldson, au pièds de la rue Berri. R. Reford & Cie, agents.

Le "Manchester Trader", ligne Manchester, en face des bureaux de la douane. Furness, Withy & Cie, agents.

Le "Loughrigg Holme", ligne Holme à Hochelaga, McLean et et Kennedy agents.

Le "Teutonia," ligne Hamburg - American, aux bureaux de la douane. Elder-Dempster, agents.

"Alcides," ligne Donalson, au pied de la rue Berri, R. Reford & Cie agents.

Le "Verax", capitaine Robson, à Hochelaga. McLean & Kennedy, agents.

Le "Vera", capitaine Nillson, à Hochelaga. McLean et Kennedy, agents.

Le "Cervona", ligne Thompson, au pied de la rue Berri. R. Reford & Cie, agents.

Le "Torr Head," ligne Head, au pied de la rue Marlborough. McLean & Kennedy agents.

Le "Norwegian," ligne Allan, à la place Jacques-Cartier, H. et A. Allan, agents.

Le "Lord Charlemont," ligne Lord, à la place Jacques-Cartier. R. Reford & Cie, agents.

Le "Glasgow", capitaine Leslie, à la pointe du moulin à vent. McLean et Kennedy, agents.

Le "Féronia", capitaine Kent, à Hochelaga, McLean et Kennedy, agents.

Le "Romsdalen", capitaine Lang, à Hochelaga, McLean & Kennedy, agents.

L' "Amarynthia", capitaine Abernethy, à la rue Berri, R. Reford & Cie, agents.

Le "Bonavista", capitaine Fraser, au bassin Wellington, Kingman & Cie, agents.

NOTES

Le "Jacona" de la ligne Thomson, a quitté New-Castle le 6 du courant en route pour Montréal.

MM. McLean et Kennedy ont sept navires dans le port en ce moment. Le jaugeage de cette flotte est de 27,000 tonneaux.

Le "Sheppy Allison" a laissé le port de Sharpness, hier, en route pour Montréal, où il prendra une cargaison de bois consignée par McLean et Kennedy.

Le "Glasgow" est arrivé à Montréal hier avec une grosse cargaison de charbon de Baltimore consignée à McLean et Xennedy.

Le "Brazilian" de la ligne Allan a passé le cap de la Madeleine jeudi matin.

Le "Tunisian" de la même ligne, a quitté Liverpool jeudi pour le Canada avec 147 passagers de première, 220 de seconde et 850 d'entrepont en outre d'une cargaison générale.

L'"Albanian", de la ligne Leyland est arrivé à Anvers le 6 juin venant de Montréal.

LE NAUFRAGE DE L'"ASSYRIAN"

LE VAISSEAU SERA PEUT-ETRE RENFLOUE SI LE TEMPS SE MONTRE CLEMENT.

Trois navires de sauvetage sont maintenant ancrés, aux côtés de l'"Assyrian", et trois plongeurs sont à examiner minitieusement la coque. Tout est prêt pour le déchargement de sa cargaison et si l'état du navire le permet on tentera de le remettre à flot. La température est favorable et ne changera probablement pas pour quelques jours.

Les livres de l'"Assyrian", datés, d'Anvers, le 25 mai, ont été reçus aux bureaux de la ligne Leyland, hier midi. Ils ont le détail de la cargaison. Il y avait 2.500 tonneaux de différentes marchandises, en grande partie des glaces, des liqueurs, du cognac, de l'acier du cuir, du zinc, du plomb, du savon, du ciment et du papier, etc. Ces marchandises étaient consignées à MM. Crathern et Caverhill, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, A.C. Leslie et Cie, Bellhouse, Dillon & Cie, Hermann, H. Wolff, J.M. Douglas & Cie. Fraser, Viger & Co., J. Corbett, Lyman Sons & Co., J.C. Wilson & Co., Montreal Rolling Mills, Bank of British North America, Canada Rubber Co., Munderloh & Co., la Banque d'Hochelaga, Watson, Foster & Co., Royal Bank of Canada, Blaiklock Bros.

PASSAGERS DE L'"AUSTRALASIAN."

L'"Australasian", de la ligne Allan, sous le commandement du capitaine John Brown, est parti au point du jour ce matin pour Liverpool, portant les passagers de première classe dont les noms suivent:

M. D. H. Beckett, Qué.; Mlle Bellin et Mlle E. Bellin, Londres, Angleterre ; M. Ernest Bigland et Mlle Adélaide Bigland, Liverpool, Ang.; Mme Martha Blackwell, Chicago; M. E. Bogler, New-York. Capt. Boyd, Ottawa; M. J. H. Brown, Toronto ; M. M. J. Evans, St-Louis; Mlle Helen Fernstrom, des Moines, Ia; M. John Stewser, Glasgow, Ecosse; Mlle Mabel Galbraith, Mlle Clémentine V. Gilchrist, Des Moines, Ia; Mme S. A. Johnson, et Mlle Vivian Johnson, Des Moines, Ia; Mlle Leona Letts, Colorado Springs, Ia; Mlle Anna Lichty, Mlle Caroline Lichty et Mlle Marie Lichty, Rockford, Ill; M. Colin Macdonald, Mme McAuley, Picton, Ont.; M. John McMacdonald, Windsor, Ont.; M. D. Boyle, Montréal; M. McNeil, M. Mc - Neil, jr., Wiarton, Ont.; Dr McQueen, Mme McQueen, Winnipeg; M. W. H. Mansel, Chicago; M. Martin et Mme Martin, Halifax, N.-E.; Mlle Mary E. Moore, Des Moines, Ia; M. J. H. Moore, Londres, Ang.; Mlle Florence Mussen et Mlle Gertrude Mussen, Des Moines, Ia.; M. H. Nevill, Londres, Ang.; Capitaine Ogilvie et Mlle Ogilvie, Montréal; M. Clinton D. Orcutt, Mlle Anna Orcutt, et Mlle Jennie Orcutt, Des Moines, Ia; M. R. E. Peach, Toronto ; M. T. H. Pippen, Winnipeg; Mlle Carrie Shammo, Des Moines, Ia.; M. Alexander Sharp, Rossland, C.-A.; Mlle Smee, Londres, Ang.; Col. S. B. Steel, Ottawa, Ont.; M. [illegible] Swift, Montréal; M. Charles Turnbull, Galt, Ont.; Mme J. P. Whitney, Vinton, Ia.; M. W. A. Williams, Montréal; M. B. Wright, Liverpool, Ang.; M. F. Wyld, et Mme Wyld, Toronto; Rév. R. W. Grant, Toronto; M. John W. Harvie, Londres, Ang.; Mlle Ida Hutchison et Mlle Sarah Hutchison, Des Moines, Ia.

LE CORINTHIAN

Nous donnons ci-dessous la liste des passagers de première du Corinthian, de la ligne Allan, parti de Liverpool le 30 mai en route pour Québec et Montréal. Il porte en outre 120 passagers de seconde et 370 d'entrepont.

M. B. H. Berens, Mme Berens, M. E. E. Brown, Mme W. H. Carter, Mlle L. Carter, Mlle S. A. Carter, Mlle Clarke, M. H. Cook, Mme Cook, Mlle English, lieutenant W. H. Folls, Mme Goad, Mlle Goad, Mlle Halbed, M. R. Hallowes, M. Hughes, Mme Hughes, Mlle Lichertier, Mlle Lichertier, Mlle B. Mascuse, M. H. Poirier, Mme Poirier et enfant, Mme Harcourt Smith, Dr C. A. Stewart, Mme Stewart, Mlle Syer, sir Holled Smith, capitaine Torrens, Mme Torrens, M. John Walker, M. G. D. Warrington, M. D. Watson, Mme Watson et deux enfants, M. C. Westbury et Mme Westbury.

COLLISION FATALE

Catskill, N. Y., 7 — Le Dean Richmond, de la ligne People, est venu en collision avec des barges en remorque ce matin, près de l'aqueduc de Catskill. Trois barges ont coulé à fond : un homme d'équipage n'a pas répondu à l'appel. Le Dean Richmond a pu continuer sa route jusqu'à Albany.

LE LAKE MEGANTIC

Le Lake Megantic, de la ligne Beaver, signalé à la Pointe au Père, jeudi après midi, arrivera à Montréal ce matin. Il vient de Liverpool et porte un grand nombre de passagers. Suivent les noms des passagers de première classe :

M. C. Peters, M. W. Fisher, Mme A. Bell, Mlle A. Bell, Mlle Bell, M. Y. Robertson, Mlle E. Bristol, Mme S. Evans &lle S. Evans, Mlle A. Evans, M. T. Stevens, M. L. Potter, M. W. A. Boyd, Mme W. F. Egg, colonel J. B. Ridout, M. J. A. Pearce, M. J. W. Hopwood, Mlle L. Cromer, M. F. Elwell et Mlle V. Appelle.

Thé de Ceylan et de l'Inde

VERT ou NOIR

Le MERITE des NOIRS a conquis même une opposition conservatrice à un changement.

Les VERTS sont une REVELATION. Essayez les.

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS AU POIDS OU EN PAQUET.

THES VERTS AU POIDS IMPORTES PAR
Carter, Galbraith & Co., Laporte, Martin & Cie.
L. Chaput, Fils & Cie., Ozo Tea Co. 8-15-22-29

LES THÉS "SALADA" ne sont vendus qu'en paquet de plomb Noir, mélangé, Vert, du Ceylan, non coloré. Echantillons gratis sur demande,

Adressez: "SALADA" Montréal.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE ORIENTALE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Props., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL." 2a eod

Pas de juges

Ottawa, 7 (spéciale.—M. M. A. Belcourt a donné son opinion sur la question de la nomination des juges coloniaux dans le comité judiciaire du conseil privé en Angleterre.

Il n'est pas du tout favorable à cette réforme, 1o parce que le Conseil privé tel que constitué a toujours donné satisfaction; 2o parceque les juges coloniaux, améliioreront pas le meilleur tribunal connu; 3o parceque les juges anglais pourraient peut-être négliger de s'occuper activement de la jurisprudence coloniale, sachant que les juges coloniaux peuvent faire ce travail; 4o le conseil privé est plus désintéressé, les avocats canadiens pourraient voir avec alarme un juge de la Nouvelle-Zélande siéger sur une cause qui intéresse que le Canada; 5o le Canada n'a pas demandé ce changement, qui ne se fait pas sentir; 6o il vaut mieux supprimer tout à fait l'appel en Angleterre, car l'opinion en Canada semble préférer le dernier appel dans notre propre pays.

PERSONNEL

Le docteur O. F. Mercier, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame ; le docteur Huguenin et le docteur Ricard se sont embarqués à bord du "Lake Champlain" pour aller visiter l'Allemagne et la France. Ils reviendront pour le mois d'octobre.

Venez en foule

La maison Chs Desjardins & Cie vient de recevoir un assortiment immense de chapeaux de toutes les formes de toutes les couleurs et de tous les modèles pour le

CHS DESJARDINS & CIE.
1539 rue Ste-Catherine.

Les locomotives américa nes sont-elles supérieures aux Anglaises ?

Londres, 7.—Il y a quelques jours lord Georges Hamilton, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a donné, dans une lettre, les raisons pour lesquelles les chemins de fer indiens avaient fait des contrats avec les Américains. Sir Alfred Hickman, membre du parlement, a répondu à cette lettre.

Sir Alfred soutient que les locomotives américaines envoyées dans l'Inde et en Birmanie par la Pennsylvania Steel Co., ont coûté très cher et n'ont donné que de piteux résultats.

Il prétend que les locomotives américaines consomment, par mille, 35 pour cent plus de charbon que les machines anglaises, et déclare que les chemins de fer de l'Inde voient qu'ils ont fait de fausses économies dans leurs premiers contrats et sont décidés à éliminer, à tout prix, les Américains dans l'avenir.

Il vconclue que ce n'est pas la sésupériorité de l'ouvrier américain ou des connaissances chimiques des Américains qui donne à ceux-ci un avantage quelconque, mais seulement leur système de prises à l'exportation, et il demande au gouvernement de nommer une commission qui sera chargée de fa

COURRIER DES SPORTS

DEUX JOURNEES DE BESOGNE POUR LES MASCOTTES

Les Montreal arrachent une autre partie aux Providence

BASE-BALL

Cet après-midi, les amis des Mascotte sont invités à se rendre au terrain de l'association où il y aura réception en l'honneur du club de Hull.

Une belle partie sera jouée qui servira de préparation à la grande joute du lendemain à Sorel.

PENDANT L'ABSENCE

Alors que les Mascotte seront absebts dimanche après-midi, les Montagnards et les Ste Marie joueront leur partie de ligue de Montréal au parc Mascotte.

Cette rencontre sera précédée d'une partie de crosse entre les clubs Maisonneuve et Argyle.

LIGUE DE L'EST

LES MONTREAL MECONNAISSABLES

C'est à en rêver.

Notre équipe est actuellement sortis victorieuse deux jours de suite, et des champions de Providence encore.

Le plus épatant de l'histoire est que ce triomphe est dû aux exploits accomplis par nos hommes au bâton, Delehanty se distinguant tout particulièrement.

Le gros Dunkle a complètement perdu la tête, et son erreur fût très coûteuse.

La partie fut très contestée et l'avantage de 3 points qu'avaient les Montréal, à la 9ième fut réduite à 1 point par un 'home-run' de Wagner.

Les Montréal se sont vaillamment comportés, au champ, exécutant non moins de quatre électrisants double jeux.

Score :

MONTREAL

	AB	R	H	PO	A	E
Wilson c.	5	1	1	3	1	0
Raub rf.	5	2	1	2	0	0
Delehanty lf.	5	2	2	3	0	0
Odwell cf.	5	1	1	3	0	0
Dooley 1b.	4	0	1	9	0	0
Johnson	4	0	2	1	1	1
Sheehan 3b.	3	1	1	3	7	0
Quinlan ss.	4	0	1	3	3	0
McFarlan p.	4	0	2	0	1	0
Total.	39	7	12	27	13	1

A PROVIDENCE.

	AB	R	H	PO	A	E
Walters rf.	4	2	1	3	0	0
Wagner ss.	5	1	3	2	3	0
Flournoy lf.	4	1	0	1	0	0
Cassidy 1b.	4	0	0	12	0	1
Stafford c. f.	4	0	3	2	1	0
Henry cf.	4	0	1	2	4	0
Connor 2b.	4	0	1	2	7	0
McCauley c.	4	1	1	2	1	0
Dunkle p.	4	1	3	1	3	1
Total.	37	6	13	27	19	2

	R.	H.	E.
Montréal.	102100300	7	12	1
Providence.	003100002	6	13	2

SOMMAIRE.

Coups bons pour 2 buts; Raub, Johnson, McFarlan, Delehanty.

Pour 3 buts; Delehanty, Home-run: Wagner, Sacrifices; Connor, McAuley; Sheehan.

Double jeux; Sheehan à Dooley; Sheehan à Wilson à Johnson à Wilson; Delehanty à Quinlan; Sheehan à Quinlan,

Buts sur 4 balles; De Dunkle 1 De 2. Durées 1.45.

Umpire O'Loughlin, assistance: 600.

A Worcester :

8 innings. Partie interrompue par la pluie. Score :

Worcester	2001200x	5	6	4
Rochester	10100000	2	6	1

Batteries — Klobedanz et Clement; McPartland et Dixon. Umpires, Warner et Hurst.

POSITION DES CLUBS

Clubs	Gag.	Perd.	P. C.
Providence	20	12	.625
Rochester	20	13	.607
Toronto	17	14	.548
Worcester	16	14	.530
Syracuse	13	16	.448
Buffalo	13	16	.448
Montréal	12	18	.400
Hartford	11	19	.367

LIGUE AMERICAINE

A Washington:—

Chicago	001315032	15	18	5
Washington	020002000	4	7	4

Griffith et Sullivan; Garrick et Clark.

A Philadelphie:—

Détroit — Philadelphie, Partie remise. Pluie.

A Baltimore:—

Cleveland	000050400	9	12	4
Baltimore	00400060x	10	13	4

Moore et Wood; McGinnity et Bresnahan.

A Boston:—

Milwaukee	100001000	2	6	2
Boston	00100003x	4	8	2

Reidy et Connor; Young et Schrekengost.

POSITION DES CLUBS

Clubs.	Gag.	Per.	p.c.
Chicago	26	12	.684
Détroit	22	15	.595
Washington	17	13	.566
Baltimore	16	14	.533
Boston	15	16	.483
Philadelphie	16	19	.457
Milwaukee	14	22	.388
Cleveland	10	25	.285

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati:—

		R	H	E
New-York	0000020000—2	5	3
Cincinnati	2000000001—3	7	2

Doheny et Bowerman; Newton et Bergen.

A Chicago:—

		R	H	E
Philadelphie	200002000—	4	8	5
Chicago	00001023x—	6	10	1

Dugglesby et Douglas; Menefee et Kling.

A St-Louis:—

		R	H	E
Boston	000001002—	3	8	3
St-Louis	10111004x—	8	9	1

Nichols et Kittridge; Powell et Ryan.

A Pittsburg:— 11 innings.

		R	H	E
Brooklyn	20200000—4	7	3
Pittsburg	00200002001—5	11	2

Dovanan et Farrell Tannehill et Chesbro; Zimmer.

POSITION DES CLUBS

Clubs.	Gag.	Per.	p.c.
New-York	18	11	.620
Cincinnati	19	14	.575
Pittsburg	21	16	.568
Philadelphie	19	17	.503
St-Louis	18	19	.486
Brooklyn	16	18	.470
Boston	12	18	.400
Chicago	14	24	.369

ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR LAVAL

Demain, dimanche, 9 juin, trois magnifiques parties de baseball seront jouées au parc Laval : A 1.30 heures p.m., Laval II vs Montagnard II. A 3.30 heures p.m., Laval I (ou Bordeaux) vs Beaver. En même temps que la première partie, vers 2 heures p.m. Laval III vs Jeunes Windsor. Plusieurs amis accompagneront ces clubs.

Le club Laval I (ou Bordeaux) lance un défi aux Côte des Neiges, Turcot, St Eustache, St Vincent de Paul et à n'importe quel club amateur.

Pour informations, s'adresser à S. Désy, 87 rue du Champ de Mars, Montréal, ou à A. Thériault, parc Laval, co. Laval, P. Q.

Occasion épatante

Pour commencer notre commerce de printemps, nous offrons en vente un assortiment gigantesque de chapeaux pour dames et messieurs, dans toutes les formes les plus à la mode à des prix très modérés. Chs Desjardins et Cie, 1539 rue Ste-Catherine. (1)

Sir Charles à Vancouver

Vancouver, 7.—Sir Charles et lady Tupper sont arrivés ici hier.

UNE VICTOIRE ESSENTIELLEMENT AMERICAINE, CETTE FOIS

La veine de l'écurie du millionnaire new-yorkais Keene se manifeste en Angleterre

EMBARQUEZ-VOUS POUR CORNWALL

Les espérances du National dans la partie d'aujourd'hui

LA VISITE DES TORONTO

LACROSSE

LA PARTIE DE CORNWALL

Les joueurs du National s'embarqueront à une heure, cet après-midi, à la gare Bonaventure, pour Cornwall.

Les excellentes pratiques de la semaine et la transformation subie par la division d'attaque ont inspiré confiance aux admirateurs de notre grand club, aussi l'excursion promet d'être très nombreuse.

Le National a de belles chances de victoire. Les douze qui auront à défendre le drapeau sont en superbe condition et bien résolus de faire leur possible.

Ils seront d'autant plus encouragés que le referee, M. Charley Chitty, est reconnu pour sa sévérité, et saura mettre hors de jeu ces bourreaux qui ont jusqu'ici toujours eu la chance de malmener nos joueurs impunément à chaque voyage de ces derniers à Cornwall.

Les billets d'excursion sont bons jusqu'à lundi et ne coûtent, aller et retour que $1.15.

"All aboard" pour Cornwall.

A MONTREAL

Les équipes, à la grande partie de cet après-midi au terrain des Shamrocks seront, selon toute probabilité, composées comme suit :

Toronto	Positions	Shamrock
Hanley	Goal	Quinn
Dowling	Point	Leddy
McBride	Cover	Finlayson
Lambe	1ère défense	Hayes
Stewart	2ème défense	Howard
Iler	3ème défense	Smith
Mara	Centre	Currie
Pringle	3ème home	Robinson
Querrie	2ème home	Dade
Taylor	1er home	Hoobin
Murray	Outside	Brennan
Greatrix	Inside	Hendry

Referee : M. Pollock, de Cornwall.

Les amateurs de notre beau jeu national seront témoins d'une brillante et excitante partie.

La Cie des Tramways promet de fournir un excellent service.

La Pouliche, Cap and Bells, gagne les "Oaks"

LE TURF

Londres, 7 — Les "Oaks", le "Ruban bleu" des pouliches de trois ans à l'hippodrome d'Epsom Downs, ont été gagnés par Cap and Bells, propriété du millionnaire Keene, de New-York.

Cap and Bells était pilotée par Milton Henry, un jockey américain. Cette pouliche, maintenant fameuse, est une fille de Domino, issue de Ben-My-Chree, une fleur du Kentucky.

La course a été gagnée par six longueurs avec facilité. Sobrinetta, par Kilwarlin-Salva, à lord Ellesmere est arrivée deuxième, et Minnie Dee, par Fitzsimmons, King's Daughter, à M. R. Croker, troisième.

La cote était: Cap & Bells, 9 pour 4. Sobrinetta, 50 pour 1. Minnie Dee, 10 pour 1. Il y avait 21 partants.

New-York, 7 — M. James R. Keene, le fameux courtier, enthousiasmé au sujet de la victoire de Cap and Bells a déclaré que les $24,000 qui constituent la valeur des "Oaks" seront distribués comme suit, entre différentes œuvres de charité, à savoir : orphelinat protestant de New-York, $2,000; orphelinat catholique, $2,000; "Herald" Ice Fund, $1,000; "Tribune" fresh air fund, $1,000; Five points mission, $1,500; St. Johns Guild, $2,000; Hebrew Sheltering Arms Society, $2,000. La balance ira à des institutions anglaisesf

Bien que M. Croker ait une entrée dans la course, il est réputé avoir parié de fortes sommes sur Cap et Bells. M. Keene pouvait fort bien distribuer la valeur du premier prix en charités, attendu qu'on affirme qu'il a gagné en paris la somme de £10,000 sur le résultat de la grande course.

La victoire de Cap and Bells est plus une victoire américaine que celle de Volodyowski, mercredi, attendu que la maintenant fameuse petite pouliche de M. Keene est née et a été élevée aux Etats-Unis, tandis que le vainqueur du Derby était un coursier anglais.

Coiffez-vous

Une occasion de vous bien coiffer sans précédent vous est offerte chez Chs. Desjardins & Cie, 1539 rue Ste-Catherine. Cette maison vient de recevoir une énorme quantité de chapeaux dans les meilleurs goûts.

L'EVENEMENT DE LA SEMAINE

Les premières courses de chevaux de la saison, au Parc Lépine

UNE BELLE LISTE D'ENTREES

TROT et AMBLE

LISTE DES ENTREES

Premier jour, mardi.

Bourse, 2$$256, Classe 2.14.

L.N.D. Houde, Nicolet, jument baie, Littlt Fanchette.

Charles Garrow, Ottawa, jument noirel Bella Dona, par Sigbert Wilkies.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre noir, Welling Wilkes.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre noir, Welling Wilkes par Geo. Wilkes.

S. Arbour, Montréal, cheval hnngèe bai, Little Tim.

Dorion & Cie., St-Philippe d'Argenteuil, jument alezane, Amelia.

Bourse, $200, Classe 2.23, trotteurs 2.25, ambleurs.

Wm. A. Anderson, Cornwall, étalon bai, Banner Boy, par Dan Sheridon.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre bai, Red Pointer.

P. Morris, jr., Ottawa, jument baie par Rach Roy.

L.N.D. Houde, Nicolet, Duster.

L.N.D. Houde, Nicolet, jument baie, Little Fanchette.

S. Beaudry, Pointe aux Trembles, jument baie Railway Queen, par Ambrosial.

Bourse, $150, CéClasse 3 minutesf

P.J. Giroux, Arthabaskaville, jument baie, Kitty C.

M. Brisson, Montréal, jument grise, Belle od Vrowsky, par Vrowsky.

Dick Murphy, Montreal, jument grise, Fillis par Clonmore.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre gris, Blue Boy, par Brasilian.

Frank St-Amour, Ottawa, cheval hongre noir, Cobal, par Wilkes.

F. St-Vincent, St-Jérome, cheval hongre bai, Memoloe.

S.G. Laviolette, St-Jérôme, cheval hongre brun.

DEUXIEME JOUR, MERCREDI,

Bourse, $200. Classe 2.30.

A.A. Phillips, Three Rivers, cheval hongre bai, Red Spy.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre bai, Red Pointer.

P. Morris, jr, Ottawa, George, par Elmo Wilkes.

M. Martin, Monted, cheval hongre bai Cornell Brock par General Brock.

S. Richard, Montréal, cheval hongre bai, Walter H. par SISilis Wright.

D. Donnelly, Montréal, jument baie Elleen Oge, par Vrowsky.

Bourse, $250. Classe, 2.16.

A. St-Amour, Ottawa, cheval hongre bai, Spraglight, par Lighthall.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre brun, Berboot.

S. Arbour, Montréal, cheval hongre bai, Little Tim.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre bai, Welling Wilkes, par Geo. Wilkes.

L.N.D. Houde, Nicolet, jument baie Little Fanchette.

TROISIEME JOUR—JEUDI

Bourse, $150. Classe, 2,35.

D. Donnelly, Montréal, jument baie, Elleen Oge par Vrowsky.

Frank St-Amour, Ottawa, cheval hongre noir, Cobal, par Cobal Wilkes.

P.J. Giroux, Arthabaskaville, jument baie, Kitty C.

Alfred, Trottier, Montréal, cheval hongre alézan, Barney Boy par Octoroon.

M. Brisson, Montréal, jument grise, Belle of Vrowsky, par Vrowsky.

A. Taillefer, Montréal, jument brune, Alice B.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre gris, Blue Boy, par Brasilian.

F. St-Vincent, St-Jérôme, jument baie, Memoloe.

S.G. Laviolette, St-Jérôme, cheval hongre brun.

Bourse $250. Free for all.

G.M. McPherson, Montreal, cheval hongre bai, Jewell, par Petrosky.

A. St-Amour, Ottawa, cheval hongre bai, Spraglight, par Lighthall.

Charles Garrow, Ottawa, jument noire, Bella BDona, par Sigbert Wilkes.

Dorion & Cie. St-Philippe d'Argenteuil, jument alezane Amelia.

S. aArbour, Montréal, cheval hongre bai Little Tim.

LE YACHT

LA COUPE AMERICA

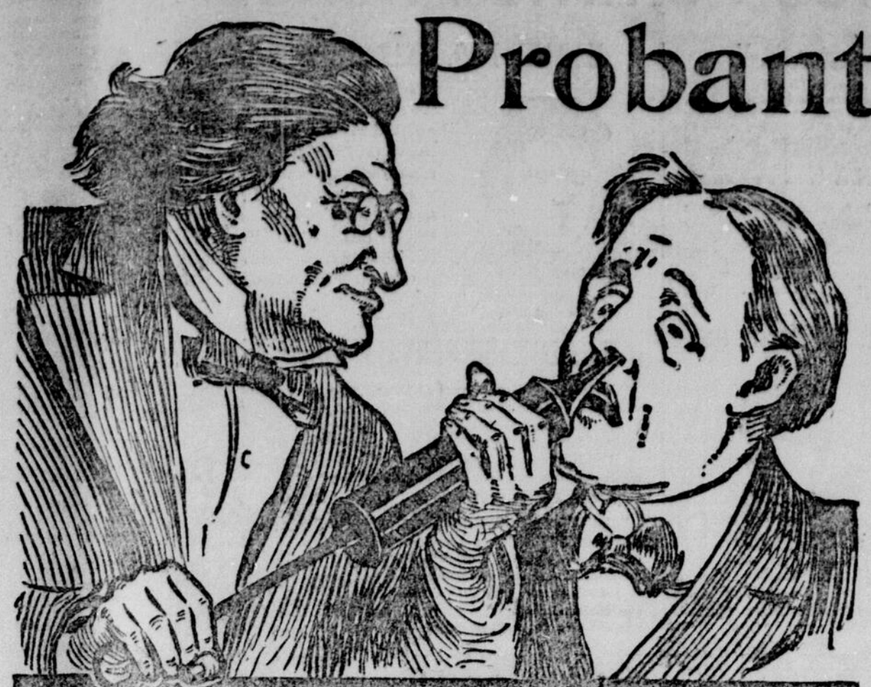
Les fidéi-commis de la coupe America ont décidé hier que l'"Independence" le yacht de M. Thos. Lawson, de Boston, aurait le droit de concourir avec le "Constitution" au New-York Yacht Club afin de décider lequel devrait défendre la possession du trophée contre le Shamrock II.

M. Lawson, afin de voir son yacht figurer coûte que coûte dans les grandes régates internationales, avait offert de le louer à un syndicat composé des membres suivants du club de New-York : MM. Lewis Cass Ledyard, R. Nicholson Kane, August Belmont, C. L. Robinson, J. H. F. Oddie, E. D. Morgan, E. E. Brown, J. Pierpont Morgan et Oliver Iselin.

Ils reviennent

Washington, 7— Le département de la Guerre a reçu aujourd'hui une dépêche du général MacArthur annonçant que tous les volontaires sont partis des îles Philippines pour les Etats-Unis.

Un Fait Probant



Toute personne affectée de Catarrhe sait que les Onguents, Lotions, Lavages, Vaporisations et Douches ne guérissent pas.

Les poudres, lotions, onguents, vaporisations et inhalateurs ne peuvent guérir réellement le catarrhe, parce que cette maladie est une maladie du sang, et que les applications locales, si elles ont quelque effet, ne peuvent qu'apporter un soulagement passager.

Le poison du catarrhe est dans le sang, et la membrane muqueuse du nez, de la gorge et de la trachée essaie de soulager le système en sécrétant une grande quantité de mucus; la matière sécrétée bouche quelquefois les narines, tombe dans la gorge, amène la surdité en occluant les trompes d'Eustache et après un certain temps, cause un catarrhe de l'estomac ou de sérieuses affections des poumons.

Pour qu'un remède guérisse réellement le catarrhe il faut qu'il soit pris à l'intérieur et qu'il puisse débarrasser le sang du poison du catarrhe et faire disparaître la fièvre et la congestion de la membrane muqueuse.

Les meilleurs et les plus modernes remèdes pour cela sont des antiseptiques dont les noms scientifiques sont Eucalyptol, Gualacol, Sanguinaria et Hydrastine, et bien que chacun d'entre eux soit efficace, employé seul, il a été très difficile de les combiner sous une forme savoureuse, commode et efficace.

Les fabricants du nouveau remède contre le catarrhe, les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, ont admirablement réussi à obtenir ce résultat. Ce sont de grandes pastilles d'un goût agréable, qu'on laisse fondre dans la bouche. De cette façon le remède atteint toutes les parties de la muqueuse de la gorge et finalement l'estomac.

Les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe diffèrent d'un grand nombre de remèdes contre le catarrhe en ne contenant ni cocaïne, ni opiats, ni aucune drogue nuisible, quelle que soit, et font autant de bien aux enfants qu'aux adultes.

M. C. R. Rembrandt, de Rochester, N.-Y., dit: "Je connais peu de gens qui aient autant souffert que moi du catarrhe du nez, de la gorge et de l'estomac. J'ai fait usage de vaporisations, d'inhalations et de poudres, pendant des mois à la fois et je n'obtenais qu'un peu de soulagement; et je n'avais aucun espoir de guérison. Je n'avais pas les moyens de changer de climat, et c'était la seule chose qui semblait offrir quelque chance de guérison. Le printemps dernier je lus un récit de guérisons remarquables opérées par les Tablettes de Stuart contre le catarrhe et j'en achetai aussitôt une boîte de mon pharmacien; et j'obtins un tel soulagement réel de ce paquet que je continuai à en faire un usage journalier et maintenant je considère que je suis tout à fait débarrassé de ce catarrhe dégoutant et ennuyant; mes narines sont libres, ma digestion est parfaite et mon ouïe qui commençait à manquer est tellement améliorée que je sens que j'entends aussi bien que jamais. Ces tablettes sont devenues une nécessité dans ma famille."

Les Tablettes de Stuart contre le catarrhe sont vendues par tous les pharmaciens à 50 cents le traitement complet, et pour la commodité, la sûreté et les prompts résultats, elles sont, sans aucun doute, le remède contre le catarrhe si longtemps cherché.

DEUXIEME JOUR, MERCREDI,

Bourse, $200.* Classe 2.30.

A.A. Phillips, Three Rivers, cheval hongre bai, Red Spy.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre bai, Red Pointer.

P. Morris, jr, Ottawa, George, par Elmo Wilkes.

M. Martin, Monted, cheval hongre bai Cornell Brock par General Brock.

S. Richard, Montréal, cheval hongre bai, Walter H. par SISilis Wright.

D. Donnelly, Montréal, jument baie Elleen Oge, par Vrowsky.

Bourse, $250. Classe, 2.16.

A. St-Amour, Ottawa, cheval hongre bai, Spraglight, par Lighthall.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre brun, Berboot.

S. Arbour, Montréal, cheval hongre bai, Little Tim.

J.A. Archambault, St-Dominique, cheval hongre bai, Welling Wilkes, par Geo. Wilkes.

L.N.D. Houde, Nicolet, jument baie Little Fanchette.

TROISIEME JOUR—JEUDI

Bourse, $150. Classe, 2,35.

D. Donnelly, Montréal, jument baie, Elleen Oge par Vrowsky.

Frank St-Amour, Ottawa, cheval hongre noir, Cobal, par Cobal Wilkes.

P.J. Giroux, Arthabaskaville, jument baie, Kitty C.

Alfred, Trottier, Montréal, cheval hongre alézan, Barney Boy par Octoroon.

M. Brisson, Montréal, jument grise, Belle of Vrowsky, par Vrowsky.

A. Taillefer, Montréal, jument brune, Alice B.

Alex. Langevin, Montréal, cheval hongre gris, Blue Boy, par Brasilian.

F. St-Vincent, St-Jérôme, jument baie, Memoloe.

S.G. Laviolette, St-Jérôme, cheval hongre brun.

Bourse $250. Free for all.

G.M. McPherson, Montreal, cheval hongre bai, Jewell, par Petrosky.

A. St-Amour, Ottawa, cheval hongre bai, Spraglight, par Lighthall.

Charles Garrow, Ottawa, jument noire, Bella BDona, par Sigbert Wilkes.

Dorion & Cie. St-Philippe d'Argenteuil, jument alezane Amelia.

S. aArbour, Montréal, cheval hongre bai Little Tim.

LES ELEVES DE MLLE CARTIER

Donneront leur troisième consert à la Salle Karn mercredi

Mercredi prochain, mademoiselle Victoria Cartier donnera à la salle Karn, le troisième et dernier concert d'élèves de la série qu'elle avait entreprise pour cette saison. Mlle Adrienne Labelle, soprano, a prêté son concours, ainsi qu'un chœur de 60 voix sous la direction de M. Charles Labelle. Le programme publié plus bas est très intéressant, et il nous fait surtout plaisir de constater que le chœur d'ouverture est une composition d'un grand mérite artistique, dont l'auteur est un tout jeune homme d'une modestie farouche et d'une réelle valeur comme organiste, comme chanteur et comme compositeur; c'est M. Amédée Tramblay, d'Ottawa, organiste à la Basilique de cette dernière ville.

Voici le programme de Mlle Victoria Cartier :

Invocation à Notre-Dame des Arts... A. Tremb,ay.

Le Cours d'Ensemble de l'Ac Ste-Marie.

b—Chanson triste, pour piano..... Tschaikowsky.

a—Joyeux papillons, pour piano..... Gregh.

Miss Madeleine Lovell.

Heures mystiques, Sortie en fa mineur pour orgue..... .....Boellmann

Miss Kathleen O'Byrne.

a—Romance d'Amour pour piano..... Schutt.

b—Novelette, pour piano..... ..... Rimsky. Korsakow.

Mlle Cécile Montmigny.

Air des Bijoux (Faust). Ch. Gounod

Mlle Adrienne Labelle.

Andantino, pour orgue... .....Chauvet,

Mlle Eva Hétu.

Chant sans paroles, pour piano et orgue..... ....Tschaikowsky.

Mlle Cécile Montmigny et Mlle Cartier.

a—Romance, pour piano,...Boellmann.

b—Capricio, pour piano.Eug. Gigout.

Mlle Blanche Lagarde.

Impromptu-Rococco, pour 2 pianos.... Schutt

Mlle Léonie Labelle et Mlle Cartier.

Harmonie, Chant, piano et orgue..... Ch. Lefebvre.

Le Cours d'Ensemble de l'Ac Ste-Marie.

Toccate, pour orgue..... ...Boellmann.

Mlle Marie-Louise Laurier.

Valse d'Amour, pour piano..... Moskowski.

Mlle Eva Hétu.

Le Rouet d'Omphale, pour piano et orgue..... .... C. St-Saens.

Mlle M. L. Laurier et Mlle Cartier.

L'orgue, chœur..... ....L. de Rillé.

Le Cours d'Ensemble de l'Ac Ste-Marie.

Le chœur St-Louis de France.

Laus Deo, pour orgue... Théo. Dubois.

Mlle Blanche Lagarde.

GUSTAVE COMTE.

Le commerce de l'Ouest

Ottawa, 7—Un parti de fonctionnaires de chemin de fer et de douane américains, dans lequel étaient les membres du Congrès L. S. Emerson de Warrensburg, N.-Y., et James Sherman d'Utica N.-Y., est passé à Ottawa hier, en route pour Pary Sound, Duluth et Chicago, hour se renseigner sur le commerce de transit canadien.

Ils sont accompagnés de J. E. Chamberlain, gérant général du Cabada Atlantic.

On s'attend à ce que le résultat de ce voyage soit une augmentation du fret entre les ports américains via le Canada Atlantic.

Vers une heure hier après-midi, les pompiers étaient appelés rue St-Antoine, près de la rue Lamontagne, pour éteindre un petit feu dans une maison occupée par un M. McLean.

Achat gigantesque

La plus grande quantité de chapeaux de paille et de feutre jamais expédiée à Montréal vient d'être reçue par la maison Chs Desjardins & Cie, 1539 rue Ste-Catherine. Le grand magasin de chapeaux de la partie Est. (1)

Déficit au Nord-Ouest

Régina, T.N.O., 7.—Le budget territorial a été considéré à la chambre d'assemblée hier. Le déficit de l'année est estimé à $180,000.

Gazette 2.07 1|4

Gazette, 2.07 1-4, est le champion du monde entier pour le huitième heat, et le père Alleen, 2.07 1-4, ex-champion du monde pour les juments de 4 ans, Beauty Spot, 2.14 1-4, Mary Hogan, 2.17 1-2 Rayview, 2.21 1-4, Sénator, 2.24 1-4, Katie Britton, 2.25. Parmi d'autres de ces poulains qui vont partir en course cette année, il y a Laura Mc'ord qui entre dans $50,000 de stake et on espère qu'elle obtiendra un record de 2.05 ou 2.06.

Gazette fera le service de la saison cette année aux écuries de son propriétaire, M. Cyrille Laurin, 439 rue Mance. Prix du service $50.



U. Pauzé & Fils

ENTREPRENEURS

Manufacture de Portes, Chassis, Moulures.

Ameublements d'Eglises, Communautés, Etc., Etc.

193 RUE ST-URBAIN

MONTREAL

JEUNES ET VIEUX

Renforcés et Reconstitués

HOMMES FAIBLES

Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 80 années de succès en Europe. Efficacité garantie.

PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle, cachetés franco. Adresser : Cie Médicale du Docteur Jean, B. P. Boîte 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués". Demandez notre blanc de consultation. Envoyés gratis sur demande.

PROCTOR'S | 10c 25c 50c

Edward J. Heron & Cie, Mansfield & Wilbur, Adèle Purvis Onri, Barr & Evans, Whittaker & Hill, Thurman, Isado, le Kalitechnoscope et vues de voyage.

Sièges de loges réservés. Tél. Up 2425

Portes ouvertes à 1.30 heures et 7 heures p.m., tous les jours. 141-0

Théâtre de la Gaieté Française Tél. Bell, Est 1954.

1954, rue Ste-Catherine

OPERA FRANÇAIS

Semaine du 3 juin: **"Les Cloches de Corneville"**

OPERA COMIQUE en 3 actes et 4 tableaux.

Tous les soirs à 8¼ h. Matinée le jeudi à 2¼ h.

Prix : 10, 20, 30 et 40c.

Semaine prochaine : La Périchole. 141

MAISON A VENDRE

Un cottage en brique solide avec fondation en pierre de taille, localité centrale.

Prix modéré, conditions faciles. S'adresser au No 75 rue Sanguinet.

R&O EXCURSIONS DE Samedi et du Dimanche.

SAMEDI—A Québec et retour $3.00. Départ le samedi et retour le dimanche ou le lundi. A PRESCOTT, $5.00. Départ le samedi à 11.30 a.m., retour dimanche à 6 a.m.; repas et lits compris. A Varchères, 50c. Départ à 2 p.m., retour à 8 p.m.

DIMANCHE—A Sorel, 90c. Départ à 8 a.m., ou à 3 p.m., retour à 11 p.m. Trois-Rivières, $1.50. Départ à 3 p.m., retour lundi à 6 a.m. ILE GROSBOIS, le steamer part à 10 a.m., et 2 p.m.

BUREAU DES BILLETS—128, rue Saint-Jacques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Autre Excursion à Bon Marché

MONTREAL

—A—

BUFFALO

ET RETOUR

Sur tous les trains, Lundi, le 10 Juin,

$6.00

Taux—Montréal à Buffalo et retour, y compris le bateau à vapeur, de Kingston direct aux Mille-Iles à Montréal : $10.00.

Les Billets de retour seront bon pour laisser la station du chemin de fer de Lehigh Valley, le ou avant le 12 juin 1901.

SERVICE DE CONVOIS ALLANT A L'OUEST

	Service du jour Int. Lim.	Service de nuit Train No. 3
Départ de Montréal	9.00 a.m.	10.30 p.m.
Arrivée à Toronto	4.10 p.m.	7.15 a.m.
Arrivée à Hamilton	5.25 p.m.	8.25 a.m.
Arr. à Niagara Falls	6.35 p.m.	9.50 a.m.
Arrivée à Buffalo	7.40 p.m.	10.55 a.m.

SERVICE DE CONVOIS ALLANT A L'EST

	Int. Lim.	Eastern Flyer
Départ de Buffalo	8.00 a.m.	7.00 p.m.
Dép. de Niagara Falls	8.50 a.m.	7.50 p.m.
Départ de Hamilton	10.20 a.m.	9.20 p.m.
Départ de Toronto	11.50 a.m.	10.30 p.m.
Arrivée à Montréal	7.00 p.m.	7.00 a.m.

Chars dortoirs-salons Pullman à vestibules larges, sur tous les trains de nuit, et chars salons-cafés à vestibules larges, sur tous les trains de jour.

BUREAU DES BILLETS :

137 Rue St-Jacques et Gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

DE MONTREAL

—A—

BUFFALO

ET RETOUR

$6.00

Lundi, le 10 Juin 1901

Bon pour aller par les trains partant de la gare de la rue Windsor à 8.55 a.m. et 10 p.m. Bon pour revenir par trains partant de Buffalo le 12 juin.

PROCUREZ-VOUS un livret descriptif donnant les prix, les limites de temps et plus amples renseignements. Assurez-vous de bonne heure d'une place dans le char-dortoir et aussi de billets.

CHANGEMENT D'HEURES

EN FORCE LE 10 JUIN 1901.

Comprenant le service de l'Imperial Limited, tous les jours de Montréal à Vancouver.

DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR.

BOSTON, 9 a.m., *8 p.m.

ST-JEAN, N.B., HALIFAX, 8.20 p.m., excepté le samedi.

TORONTO, BUFFALO, 8.55 a.m., *10 p.m.

ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *10.45 p.m.

WINNIPEG, VANCOUVER, *8.55 a.m.

HUDSON HEIGHTS, (train additionnel) (a) 12.30 p.m.

DE LA GARE DE LA PLACE VIGER.

QUEBEC, 8.30 a.m., 2.30 p.m., b8.30 p.m., *11 p.m

TROIS-RIVIERES, 8.30 a.m., 2.30 p.m., b8.30 p.m., 5 p.m., 11 p.m.

OTTAWA, 8.20 a.m., 5.45 p.m.

ST-JEROME, 9 a.m., (c) 1.45 p.m., b9.15 a.m., 5.30 p.m., (a) 6.30 p.m.

STE-AGATHE, 9 a.m., (f) 1.25 p.m., (f) 5.10 p.m., 5.30 p.m., b9.15 a.m.

ST-GABRIEL, 8.30 a.m., b9 a.m., (i) 1.55 p.m., 5 p.m.

LABELLE (j) 9 a.m., 5.30 p.m.

*Tous les jours. b Le dimanche seulement (a) Excepté le samedi et le dimanche. (f) Le vendredi seulement. (i) Le samedi seulement. Autres trains les jours de semaine seulement.

Service direct de première classe et de chars-dortoirs entre Québec, St-Jean, N.B., et Halifax, via Mégantic, commençant le 10 juin.

SERVICE DE CHARS-DORTOIRS MONTREAL-PORTLAND.

A commencer le 11 juin, un service direct de chars-dortoirs laissera la gare de la rue Windsor à 8 p.m. tous les jours, excepté les samedis, pour Portland, Me.

Bureau de la ville pour Billets et Télégraphe, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du bureau de Poste

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND

BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Ce que les Femmes Pensent des PILULES ROUGES

MADAME F. CHANTAL, Lancaster, N.-Y.



"J'ai souffert pendant 17 ans de Beau Mal. Avant de prendre les Pilules Rouges, j'étais réduite à un état de faiblesse extrême, ne pouvant plus travailler, pouvant à peine marcher. La première boîte me donna appétit, la quatrième me soulagea de mes douleurs. J'ai pris les Pilules Rouges pendant un an et elles me guérirent complètement.

"Je reconnais leur grande supériorité sur tous les autres remèdes pour la guérison des maladies propres aux femmes, car un grand nombre de médecins m'avaient soignée sans résultats et j'avais aussi pris beaucoup de médecines sans éprouver de soulagement.—Madame F. Chantal, boîte 687, Lancaster, N.-H."

MADAME AUGUSTIN GALIPEAU, Val Morin, Qué.



"Chaque fois que j'ai pris les Pilules Rouges, elles m'ont soulagée. Vu l'ouvrage que j'ai à faire, je suis sujette à avoir des douleurs dans la bas du corps et à souffrir des douleurs particulières à mon sexe. Avant que je prenne les Pilules Rouges, je souffrais de ces troubles depuis cinq ans.

"Il y a trois ans, je pris les Pilules Rouges, et elles me guérirent parfaitement. Depuis ce temps-là, dès que je suis indisposée, que je travaille trop fort, et que les douleurs me reprennent, je fais usage de deux ou trois boîtes de Pilules Rouges, et elles me remettent en parfaite santé. Toutes les femmes devraient avoir des Pilules Rouges dans leur maison, elles préviendraient chez elles les maladies graves, et les aideraient dans les travaux qu'elles ont à faire.—Madame Augustin Galipeau, Val Morin, Comté de Terrebonne, Qué."

Mme ISRAEL THIVIERGE, Maddington Falls, Qué.



"Les Pilules Rouges m'ont guérie d'une grande faiblesse de sang, de palpitations de cœur et de douleurs dans le bas ventre qui avaient été causées chez moi par l'ouvrage. Nous tenions hôtel et j'étais obligé de monter les escaliers toute la journée.

"Je souffrais de cette maladie depuis 10 ans. Les six premières boîtes que je pris me firent un grand bien, et douze autres boîtes me guérirent complètement. Trois médecins m'avaient soignée sans résultats." —Madame Israël Thivierge, Maddington Falls, Qué,

MADAME F. O. CHAREST, Oakland, R. I.



"Les Pilules Rouges m'ont donné l'appétit, elles ont aidé à ma digestion, elles ont guéri les douleurs dont je souffrais et qui étaient causées par le beau mal. Elles m'ont donné des couleurs et fait monter le sang à mes joues; elles m'ont donné la force, l'énergie et le soulagement nécessaires, qui font que d'une femme malade, je suis aujourd'hui en parfaite santé. Je souffrais depuis 2 ans; 5 boîtes de Pilules Rouges, ont suffi pour me guérir."—Madame F. O. Charest, Boîte 41, Oakland, R.-I.

Mme DAMASE GERVAIS, Gower Point, Ont.



"J'avais mal dans le dos et je ne pouvais plus dormir; j'étais faible, je pouvais à peine me tenir debout, j'avais des palpitations de cœur, ma respiration était courte et j'avais des douleurs dans tous les membres. Des semaines de temps, j'étais obligée de prendre le lit.

"J'ai 58 ans et c'étaient les troubles du retour de l'âge, qui me faisaient souffrir. Je pris les Pilules Rouges pendant six mois et elles m'ont complètement guérie. Il y a deux ans que je n'ai pas ressenti une douleur et je suis forte."— Madame Damase Gervais, Gower Point, Ont.

Mme LACHAPELLE, No 71½ Rue Panet, Montréal.

"Après la naissance de mon bébé j'étais restée dans un état de débilité générale et d'une délicatesse extrême. J'avais toujours mal à la tête, j'étais pâle et toujours étourdie. Une dame de mes voisines me conseilla les Pilules Rouges; je pris huit boîtes de Pilules et elles me guérirent."—Je suis heureuse et reconnaissante. Madame Lachapelle, 71½ rue Panet, Montréal.

Mme NORBERT GOULET, 249 rue Wolfe, Montréal.

"Quand je pris les Pilules Rouges j'étais faible. Il me prenait des faiblesses au cœur que je pensais mourir. J'étais souvent énervée, ma digestion me fatiguait, j'avais mal à la tête, j'avais les intestins malades, des douleurs dans les jambes, les mains et les pieds engourdis.

"Après avoir pris les Pilules Rouges et avoir visité les médecins spécialistes pendant quelques semaines, je me trouve à l'heure actuelle parfaitement guérie. Les troubles du retour de l'âge étaient la cause des maux que j'endurais. Je conseille aux femmes passées la quarantaine les Pilules Rouges et les Médecins Spécialistes.—Madame Norbert Goulet, No 249 rue Wolfe, Montréal.

Mme THOMAS LEDOUX, Valcourt Ely, Qué.



"Des pertes que j'éprouvais tous les mois m'avaient réduite à un grand état de faiblesse. J'avais toujours des étourdissements, mal dans le dos, des pesanteurs dans l'estomac, des battements de cœur; je souffrais continuellement du mal de tête, et j'avais toujours les bras et les jambes engourdis. Quatre à cinq fois par jour, j'étais obligée de me coucher.

"Je souffrais de cette maladie depuis un an. Le 15 mai dernier, je commençai à prendre les Pilules, et au bout de quatre semaines, j'étais soulagée. Douze boîtes me guérirent complètement. — Madame Thomas Ledoux, Valcourt Ely., Qué."

Madame GEORGE LAROUCHE, Nashua, N.H.



"Etant jeune fille, je suis tombée. Cette chute m'amena un dérangement qui me fit souffrir pendant 13 ans. Un grand nombre de nmédecins me soignèrent, mais ne me firent aucun bien. Je pris les "Pilules Rouges pendant six mois; elles m'évitèrent une opération et me guérirent. Madame George Larouche, Nashua, N.-H."

Mme LOUIS GIROUX, 446 rue Hippolyte, Montréal.



"Je souffrais de débilité générale depuis longtemps. Deux médecins m'avaient soignée en vain. Tout le monde disait que j'étais en Consomption. J'étais maigre, pâle, faible, j'avais le sommeil agité, je transpirais la nuit j'avais les mains et les pieds comme la glace; je ne pouvais monter un escalier sans être obligée de m'asseoir deux ou trois fois; j'avais aussi des douleurs de névralgie, des douleurs dans le dos et des points de côté. Les Pilules Rouges et les bons soins des médecins spécialistes me ramenèrent à la santé. J'avais souffert pendant cinq ans."—Madame Louis Giroux, No 446, rue St-Hypolite, Montréal.

Mme THOMAS SLEIGHT, Notre-Dame du Lac, Qué.



"J'ai souffert pendant longtemps d'indigestion. Je pris les Pilules Rouges à la dose de deux, après chaque repas en les faisant suivre d'un demi-verre d'eau chaude, dans lequel je mettais un peu de soda, suivant les conseils des médecins spécialistes. Ce remède, bien simple, me guérit d'une maladie dont je souffrais depuis quatre ans. Il faut savoir les souffrances qu'amènent les troubles d'estomac, pour bien comprendre combien je suis heureuse d'avoir pris les Pilules Rouges et avoir recouvré la santé.—Madame Thomas Sleight, Notre-Dame du Lac, Comté de Témiscouata, Qué."

Mme ONESIME BROUILLET, St-Sévérin de Proulxville, Qué.



"J'ai souffert pendant trois ans du mal de tête. Mon médecin m'a soignée mais sans résultats. J'avais tellement mal à la tête, que ma vue en était affectée et presque tous les jours je vomissais et j'étais obligée de me coucher

"Mes amis me conseillèrent de prendre les Pilules Rouges. Au bout d'un mois et demi j'étais soulagée: au bout de quatre mois j'étais guérie. J'ai à mon tour conseillé les Pilules Rouges à mes amies et je connais un grand nombre de jeunes filles et de femmes qui se sont guéries de leurs maux en prenant sur mon avis, ce remède sans égal. Madame Onésime Brouillet, St-Sévérin de Proulxville, Qué."

Mme JOS. DUFAULT, Leroy, North Dakota, Minn.

"Les Pilules Rouges m'ont guérie du Beau Mal, qui me faisait souffrir depuis 30 ans. Ce beau mal m'occasionnait de graves troubles, comme la dyspepsie, le mal dans le dos, douleurs entre les deux épaules et palpitations de cœur. A tous les mois, je prenais le lit, tant mes périodes étaient douloureuses.

"Je pris les Pilules Rouges pendant six mois et je suis aujourd'hui parfaitement bien. Quinze médecins de différentes localités m'avaient soignée inutilement. J'ai été guérie en écrivant aux médecins spécialistes, et après mon retour à la santé, je suis allée les voir pour leur prouver ma reconnaissance."—Madame Jos. Dufault, Leroy, North Dakota, Minn.

La meilleure réclame faite en faveur des PILULES ROUGES est celle faite par les femmes guéries, qui disent à leurs amies et à leurs voisines le bien qu'elles en ont obteuu, et qui les encouragent à suivre leur exemple et se guérir.

Tous ces témoignages publiés en faveur des PILULES ROUGES par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont véridiques, et les femmes qui les font ainsi paraître le font sans rémunération aucune. Leur but est d'être charitables et de rendre service à leurs semblables qui pourraient souffrir comme elles; elles ont été guéries et ces femmes sont reconnaissantes, elles veulent le prouver et elles le font de leur propre gré.

Nous donnons toujours leur pleine adresse et si vous daignez aller les voir, elles se feront un plaisir de vous donner les explications nécessaires, de vous dire ce dont elles souffraient et ce que les PILULES ROUGES ont fait pour elles.

Les PILULES ROUGES ne sont que pour les personnes du sexe et guérissent toujours les femmes de tout âge et de toute condition. Il y a des femmes qui ont pris les PILULES ROUGES et ne se sont pas guéries, mais c'est leur faute; ou ces femmes n'ont pas suivi les instructions qui sont données sur la circulaire qui entoure chaque boîte de pilules, ou ces femmes n'ont pas pris les pilules pendant assez longtemps. Une maladie qui dure depuis des années demande de la patience et de la persévérance, et ne peut pas être guérie en quelques jours, ni même en quelques semaines. Le traitement par les PILULES ROUGES ne fait jamais défaut s'il est soutenu et prolongé, et surtout s'il est aidé des conseils des Médecins Spécialistes.

Le bureau des Médecins Spécialistes est au numéro 274 rue St-Denis, Montréal, et ces messieurs peuvent être consultés tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Les consultations sont tout-à-fait gratuites. Les dames qui demeurent trop loin de Montréal pour venir au bureau sont priées d'écrire.

Lorsque vous demandez les PILULES ROUGES, insistez pour avoir les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; ce sont les seules véritables et qui vous guériront. Refusez comme imitations toutes les Pilules vendues de porte en porte, au 100 ou à 25c la boîte; les PILULES ROUGES peuvent être expédiées par la poste au Canada et aux Etats-Unis sur réception du prix, 50c. la boîte ou 6 boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,

No 274 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

Pourquoi y a-t-il moins de naturalistes chez les Canadiens-Français que chez les Canadiens-Anglais ?

Nous disions, le mois dernier, que c'est dans la diversité des systèmes d'éducation qui prévalent chez les Anglais du Canada et chez nous, qu'il faut chercher l'explication du fait que, sur le terrain scientifique, nous sommes tellement en arrière. Nous avons aujourd'hui à démontrer l'exactitude de cette proposition.

D'abord, pour ce qui est de l'emploi du temps dans les institutions scolaires, nous avons, nous, à suer sang et eau pour nous rendre maîtres de notre langue française — et encore ils sont rares ceux qui en acquièrent une connaissance parfaite. En outre, il nous faut consacrer beaucoup d'efforts à l'étude de la langue anglaise. Ajoutez à cela les langues mortes, des généralités sur les sciences, puis beaucoup de philosophie et de littérature, où notre genre d'esprit fait que nous tenons à exceller. Les Anglo-Saxons sont loin d'avoir des programmes aussi chargés. L'étude de leur langue maternelle n'a pas à les retenir longtemps, tant la grammaire y est peu compliquée; ce n'est que par exception qu'ils étudient une autre langue vivante; le grec, le latin, la littérature, la philosophie, ils n'en prennent généralement qu'une teinture assez superficielle. Il en résulte que leurs cours d'études sont moins longs, et surtout qu'ils peuvent y donner beaucoup plus d'attention que nous aux matières scientifiques, vers lesquelles d'ailleurs, comme choses plus immédiatement pratiques, leur tempérament les porte davantage. Ainsi, chez eux, l'attention de l'enfant, à tous les degrés de l'instruction, est fortement attirée du côté des sciences naturelles.

Ajoutons que, dans les Etats-Unis surtout, l'organisation scientifique est très puissante. Les ressources pécuniaires y étant mises abondamment au service des observations et des recherches dans les divers domaines des sciences, il faut voir combien le sol y est couvert d'institutions, d'associations, de musées, de publications ayant pour but le progrès scientifique. Or, grâce à la similitude de la langue, les Anglais du Canada n'ont qu'à le vouloir pour bénéficier de cette forte organisation du pays voisin. — Il n'est pas besoin d'une longue démonstration pour faire voir combien les Français du Canada sont au contraire dépourvus de tous ces secours. Nous avons à peine quelques livres publiés chez nous et consacrés à l'étude des sciences naturelles du pays! Ici, l'Etat se désintéresse presque complètement, pour une raison ou pour une autre, du progrès des sciences naturelles. Et ceux de nos compatriotes qui, malgré tout, éprouvent un attrait irrésistible pour s'y livrer, sont abandonnés, pour le faire, à peu près à leurs propres ressources. Il s'en faut peu qu'ils ne soient obligés de découvrir eux-mêmes jusqu'aux principes premiers! Sans compter qu'ils passent au moins pour des êtres singuliers, et que les gens les regardent parfois comme des déséquilibrés.

Ainsi donc, les Anglo-Saxons d'Amérique ont toutes les raisons du monde d'être avancés dans l'étude des sciences; et nous avons toutes les raisons du monde de ne l'être point. Dans de pareilles conditions, il n'est pas étonnant que, pour un Canadien-Français, adepte des sciences naturelles, il y ait cinq cents Canadiens-Anglais qui le soient.

A la vérité, pour ne pas fréquenter beaucoup chez Linné, chez Buffon, chez Cuvier, etc., les Canadiens-Français ne sont pas pour cela étrangers aux choses intellectuelles. Il s'en faut tellement que, du moins suivant notre manière de voir, ce petit peuple canadien-français tient, sur ce continent, le premier rang pour les beaux-arts, pour l'éloquence, pour la philosophie, et en général pour la littérature et ses diverses branches. Rien que cela! C'est, au reste, à cet état de choses que tend notre organisation scolaire à tous ses degrés. Notre lot est certes très satisfaisant, et nous avons lieu de nous en féliciter.

Mais toujours est-il que nous n'avons pas de naturalistes. Et il s'agit de savoir si, à l'imitation de nos frères de France, nous ne pourrions pas, tout en continuant de former des penseurs, des orateurs et des littérateurs, former aussi des savants— comme le rédacteur du "Journal" en a très bien exprimé le souhait fort légitime.

Indiquons sommairement les motifs qui devraient nous engager, nous de la province de Québec, à nous initier davantage aux sciences naturelles.— Motif "surnaturel": il y a grand intérêt moral à contempler de près les œuvres de la nature, c'est-à-dire de Dieu, et à constater expérimentalement combien Sa Sagesse, Sa puissance, Sa magnificence, Sa bonté y brillent de tous les côtés. Motif "naturel": de l'aveu de tous ceux qui s'y livrent, ces études sont la source des jouissances les plus pures et les plus intenses. Motif "national": sur ce terrain, il y a lutte entre les diverses nations, dont chacune cherche à devancer les autres dans la voie des recherches scientifiques. Pourquoi les Canadiens-Français se tiendraient-ils seuls à l'écart, tandis que leurs aptitudes intellectuelles leur assureraient, en ce domaine aussi, de beaux succès? Motif "industriel": l'agriculture, le commerce et l'industrie en général sont tellement redevables aux observations scientifiques, qu'il suffit de signaler l'importance, à ce point de vue, de ces études. Motif "littéraire" et "artistique": les sciences naturelles peuvent fournir des ressources très précieuses au littérateur et à l'artiste qui voudraient s'en inspirer. — N'allons pas plus loin dans cette énumération de motifs sérieux; ceux que nous avons indiqués suffisent à notre dessein.

Il reste à dire ce qui, à notre sens, devrait être entrepris par les autorités de la nation pour faire prendre bonne place aux Canadiens-Français sur le terrain scientifique.

Tous admettent, croyons-nous, qu'en cette affaire on ne pourra arriver à quoi que ce soit qu'en dirigeant vers le but à atteindre l'instruction de la jeunesse. En d'autres termes, tout dépend, en ce domaine comme dans tous les autres, de l'organisation scolaire dans toute son étendue. Et ici nous trouvons le gouvernement et les maisons d'éducation supérieure.

Pour ce qui est de ces dernières, il n'y a qu'à souhaiter de les voir continuer ce qu'elles ont commencé depuis longtemps. De fait, il faut reconnaître que l'université Laval et les collèges classiques ont fait leur possible jusqu'ici pour répandre dans la classe instruite des notions générales sur les sciences naturelles : les musées et les cours scientifiques qu'ils ont établis en sont des preuves sensibles.

La dernière fois qu'on a modifié les programmes des études préparatoires au baccalauréat, on y a laissé entrer une section de zoologie. Ce fut, il est vrai, à titre facultatif. Mais il y a lieu de croire qu'avant longtemps l'étude du règne animal deviendra obligatoire au même titre que l'étude des deux autres règnes, fallût-il pour cela diminuer quelque peu l'ampleur des programmes des autres matières scientifiques.

S'il reste peu à faire du côté de l'enseignement supérieur, il reste à peu près tout à faire dans les premiers degrés de l'instruction publique. Sans doute, le gouvernement de la Province a, durant le dernier quart de siècle, entrepris quelque chose en organisant le musée d'histoire naturelle de l'Instruction publique, lequel est déjà fort important. Mais ce n'est là qu'un premier pas. Ce qu'il faut, c'est atteindre toute la population scolaire du pays, et cela se ferait en inscrivant l'histoire naturelle au programme de l'enseignement primaire. Oh! il est facile de tracer le plan à suivre. Dans les écoles normales, on donnerait beaucoup d'attention à l'étude des sciences naturelles; du reste, personne n'obtiendrait son diplôme d'enseignement sans avoir prouvé sa compétence sur l'histoire naturelle comme sur les autres matières d'étude. L'instituteur ou l'institutrice serait de la sorte en état de donner à ses élèves des notions élémentaires sur les principales branches de l'histoire naturelle. Chaque école posséderait un petit musée scolaire, dont le noyau aurait été fourni par le gouvernement de la Province, et que l'on augmenterait ensuite avec le concours des élèves, qui prendraient le plus grand plaisir à recueillir partout des spécimens d'histoire naturelle, sous la direction de l'instituteur ou de l'institutrice.—Vingt ans après que toute cette machine-là aurait été mise en action, il y aurait par la Province une légion de naturalistes amateurs; il faudrait fonder trois ou quatre revues scientifiques pour enregistrer leurs observations et leurs découvertes; et quand il y aurait un emploi de vacant à la Commission de Canada, on verrait maints candidats canadiens-français tirer des ficelles pour l'obtenir.

Oui, théoriquement, tout cela est très simple. C'est même ce qu'on peut voir réalisé en plus d'un pays; nous allons jusqu'à croire qu'un jour viendra où nous serons l'un de ces pays. Mais pour le présent, dans notre Province, il n'y a rien de plus improbable que de voir un progrès de ce genre entrer prochainement dans la pratique. Il faut se tenir à l'abri des illusions vaines pour le reconnaître franchement. Des années et des années se passeront avant que l'on ait même la pensée de donner dans nos écoles une pareille importance à l'histoire naturelle. Et longtemps, longtemps encore, nous continuerons à n'être que... des penseurs,, des orateurs, des historiens, des poètes et des journalistes.

Le Masque de Fer

.. Par ...
Oscar de Poli

No 57 (Suite)

—Ta, ta, ta, ta!... Croyez-vous donc que j'aie des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre? Votre histoire finira comme commence une chanson lyonnaise du bon Mijoton:

M'sieur l'curé, nous venons cheux vous:
C'est pour que vous fassiez de nous
Une paire de bons époux,
Lalirette,
Lalirou!

—Non, amie: M. de Marchiel n'a pensé jamais à faire de moi sa femme.

—Eh bien! il y pensera; sinon... je lui retire ma protection.

—Pour que vous me pardonniez de vous avoir caché quelque chose, je veux vous dire un secret que je n'ai dit encore qu'à Dieu.

—A la bonne heure!

—J'ai refusé dix mariages, quelques-uns très brillants, parce que...

—Je vous comprends; allez, vous ne refuserez pas le onzième, si le candidat est certain prisonnier de notre connaissance; et je vous dis moi, qu'il vous aime et qu'il vous dira bientôt: "Aliette, voulez-vous de moi pour époux, lalirette, lalirou?"

—Chère petite folle!

—Et maintenant, à notre complot! Quel est mon rôle?

—Le principal.

—Mais encore?

—Avant tout, il faut que nous nous concertions avec M. de Marchiel.

—Nous monterons sur la tour, et ce sera chose faite.

—Puis il lui faut un déguisement, pour favoriser sa fuite.

—Ah! dit Marthe avec un visible embarras, voilà qui me paraît impossible!

—Non, c'est possible un jour où M. de Saint-Mars ne sera pas au château.

—Pourquoi? M. de Blainvilliers supplée mon père...

—Justement, et ma jolie complice s'arrangera ce jour-là, pour retenir M. de Blainvilliers.

—Cela, c'est facile; mais il enverra le premier sergent, Pacôme Patruche, un modèle de vieux soldat à cheval sur la consigne, la discipline, et cætera...

—Un modèle de serviteur, qui n'est entré dans la compagnie de M. de Saint-Mars que pour guetter l'occasion de délivrer son maître, M. le comte de Marchiel.

—Ah! le brave homme!

—Patruche a déjà remis à son maître des limes pour scier les barreaux de la cage et des cordes pour s'en échapper.

—Mais M. de Marchiel tombera dans la mer, qui baigne la base de la tour, et se noiera, s'il n'est pas repris.

—Non, parce que l'évasion se fera de nuit, et qu'une barque attendra le fugitif.

—A moins d'avoir la baguette d'une fée, où prendrez-vous cette barque?

—Pas bien loin de Sainte-Marguerite, hors du royaume, à Nice.

—Mais comment l'avoir à jour fixe?

—En chargeant un de vos grands admirateurs de nous l'envoyer.

—Timothée Mijoton.

—Comment! il est aussi du complot? En vérité, c'est plaisant. Tout le monde en est donc, même M. mon père, peut-être?

—Oh! non! M. de Saint-Mars sera suffisamment compromis par la fugue du Masque de fer, et le concours de sa charmante fille suffit aux conspirateurs.

—Le pis qui puisse arriver à mon cher papa, c'est que Sa Majesté le casse aux gages, et je me charge de lui démontrer que c'était ce qui pouvait nous advenir de plus heureux: nous quitterons une fois pour toutes ces affreuses forteresses, ces abominables prisons, et nous irons planter nos choux à Saint-Mars; vraiment, ce sera tout bénéfice et tout plaisir.

—Chère Marthe, dit Aliette avec une gravité tendre en prenant les mains de son amie, vous avez maintenant tout mon secret. Soyez aussi prudente que vous êtes dévouée, et je vous devrai plus que la vie!

—Oui, chère Aliette, car vous me devrez le bonheur!

Une après-midi, Louis de Rohan entend parler au-dessus de sa tête, un joli rire printanier, suivi d'un gai fredon chanteronné par une voix fraîche et pure:

En dépit des verrous,
Beau prisonnier, m'entendez-vous?

Le beau prisonnier répond par un sourd cri de joie, car il a reconnu la voix de Mlle de Saint-Mars et deviné qu'Aliette est avec elle.

—Monseigneur, dit Mlle de Noyal avec une allègre vivacité, grâce à l'aide généreuse du doux ange à qui je dois déjà tant de reconnaissance...

—Oh!... fait Marthe d'un air de grondérie affectueuse.

—Bientôt vous serez libre!

—Libre! murmure le Masque de fer, dans l'extase.

—Patruche vous dira tout, à la première occasion.

—Mais pourra-t-il encore m'approcher?

—Vous le verrez très probablement après-demain; M. de Saint-Mars doit aller chasser chez M. le comte de Vence, et l'on s'arrangera pour confisquer M. de Blainvilliers.

—Cela, dit Marthe, c'est mon affaire.

—Redoublons tous de prudence, afin d'endormir profondément la vigilance de nos gardiens; nous ne remonterons ici que pour dire au Masque de fer: "Monseigneur, voici venu le jour de la délivrance!"

—O mes deux anges, rugit doucement le prisonnier ivre d'espoir, soyez bénis!

Le surlendemain, avant l'aube, un canot à six rameurs, portant le gouverneur de Sainte-Marguerite, s'éloigne de l'île et se dirige vers Antibes.—Dans la journée, M. de Blainvilliers vient, selon son habitude, présenter ses hommages à Mme de Saint-Mars; il ne trouve au salon que les deux jeunes filles qui chantent un duo de Lulli. Ordinairement, le jeune lieutenant ne demeure que quelques minutes; mais, aujourd'hui, sa visite se prolonge, parce qu'il est sous le charme. Enfin il se décide à partir, mais visiblement à contre-cœur, avec un air de regret.

—Vous nous quittez déjà, monsieur? lui dit Mlle de Saint-Mars, tandis qu'Aliette sort pour un instant du salon.

—Hélas! il le faut, mademoiselle!

—Qui vous presse?

—C'est l'heure de la visite des prisonniers.

—Est-ce que cette visite-là vous tient plus au cœur que celle que vous faites en ce moment? demande Marthe avec un sourire malin.

—Oh! pouvez-vous croire...

—Je crois aux actes... infiniment plus qu'aux paroles. Or, pour aujourd'hui, je vous confisque, Mlle de Kerchrist et moi, ne sommes-nous pas plus agréables à voir que vos prisonniers?

—Je ne sais au monde de plus agréable, mademoiselle, mais...

—Envoyez votre premier sergent, Pacôme Patruche; il vous a déjà remplacé dans cette fonction, je crois; quant à nous, monsieur, nous vous gardons.

—Le sergent Patruche? dit Aliette, qui vient de rentrer, il est justement dans le vestibule.

—Allons, monsieur, reprend Marthe, donnez-lui vos ordres, et revenez-nous tambour battant, s'il vous plaît que je ne croie pas que... Vous m'entendez bien?

M. de Blainvilliers s'incline sans mot dire, vole au vestibule, et revient... cœur battant; car le regard souriant de Mlle de Saint-Mars ne l'avait jamais si vivement ému d'un doux espoir.

Mme de Saint-Mars n'est pas au salon, parce que, depuis une heure, elle dépense toutes les ressources de son éloquence à chapitrer le chef de ses cuisines, qui manifeste l'intention de retourner immédiatement au pays lyonnais. Timothée Mijoton cuisine savoureusement, et sans étriller ses maîtres, c'est un trésor, et les trésors ne se perdent pas de gaieté de cœur.

En vain Mme de Saint-Mars l'adjure de renoncer à son départ; le bonhomme tient bon, mordicus, objectant qu'il se fait vieux, qu'il a besoin de repos, qu'il veut mourir dans sa ville natale, depuis longtemps, dit-il, j'ai le mal du pays, et malgré les bontés de monsieur, de madame et de mademoiselle, je sens qu'il me consume. Jamais je ne les oublierai, j'en fais le serment, et c'est avec un grand chagrin que je me vois forcé de me séparer de si excellents maîtres.

Le lecteur se doute déjà du secret motif de cette résolution.

La veille, Pacôme Patruche a dit en souriant à son ami Timothée, qui ne le rencontre jamais sans le supplier discrètement du regard:

—Mon cher Mijoton, saluez le plus beau jour de votre vie.

—Hein?... Est-ce bien vrai?... balbutie le bonhomme en mangeant des yeux son interlocuteur.

—Avez-vous gardé le bon de sept mille livres?...

—Je l'ai sur moi.

—Veuillez me le rendre en échange de ces sept rouleaux de jaunets au coin du Roi.

—Bouffe!... fait Timothée en s'écrasant sur un escabeau, la tête tourbillonnante, les oreilles tintantes et la face congestionnée. Une nouvelle de ce calibre, voyez-vous, c'est comme si l'on recevait un boulet de canon en pleine poitrine!... Ah! que je vous aime, vous et votre maître!... Sapperlipimpette!...

—Bon! vous voilà remis, et notre échange est fait. Maintenant écoutez mes instructions, et d'abord prenez ces six autres rouleaux, dont je vais vous spécifier l'emploi. De Cannes vous irez à Nice, où vous frétrez une barque à fine voilure et filant bellement. Vous ferez votre prix avec le patron: cinq mille livres rien que pour venir chercher à Sainte-Marguerite M. le comte de Marchiel, une autre personne et moi. Qu'il s'arrange pour arriver de nuit, et qu'il nous attende près de la hutte de Siffrein Rouquette, le garde-côtes, qui sera tous les soirs illuminée comme un phare. Au son de la cloche d'alarme, qu'il vienne vivement au rivage; nous serons là presque en même temps que lui; nous sautons dans la barque, et vogue la galère, le cap sur Nice! Sur toute chose, recommandez-lui de faire vite; M. de Saint-Mars est absent pour six jours, il faut qu'à son retour les oiseaux soient envolés.

—Siffrein Rouquette est du complot!

—Comme vous et moi.

—Demain, j'aurai quitté l'île; après-demain, je serai à Nice, et je ne perdrai pas une seconde pour vous envoyer la barque du salut. Encore merci de tout mon cœur; embrassons-nous, et croyez à ma reconnaissance éternelle, mon cher monsieur Pautruche!

—Patruche.

—J'entends bien!... Eternelle!...

Un matin,—un beau matin,—le Masque de fer, pensif en regardant le flot qui chatoie et chantonne,—bondit d'allégresse au ton prestigieux et d'une voix d'ange qui lui dit:

—Monseigneur, voici venu le jour de la délivrance!

CHAPITRE XLIX

Mariage.

Le jour où le gouverneur de Sainte-Marguerite était parti pour aller chasser chez le comte de Vence, où M. de Blainvilliers, son lieutenant, s'ennuyait, dans le salon de Mme de Saint-Mars, de la musique de Lulli et de la voix du plus impérieux des despotes roses, Pacôme Patruche entra dans la prison du Masque de fer.

—Ah! quelle joie de te revoir, mon bon Patruche! s'écria le chevalier de Rohan en l'embrassant à plein cœur. Est-ce possible, ce qu'Aliette est venue me dire ce matin?

—Oui, monseigneur; avant trois ou quatre jours, si Dieu veut, vous serez libre!

—J'ai donc bien fait, pour tuer le temps, de scier les barreaux de ma cage.

—Oh! ce n'est point par la fenêtre, c'est par la porte que vous sortirez d'ici.

—Le Roi me fait-il donc grâce?...

—Non, monseigneur! Mais nous avons changé le mode d'évasion. Revêtu de cet uniforme de soldat de la compagnie de Saint-Mars, que je vous apporte et que nous allons cacher sous la paillasse de votre lit, vous partirez avec Mlle Aliette et votre Patruche. Soyez tranquille, tout est préparé pour votre fuite, y compris la barque qui nous déposera sur les rivages de Nice-la-Belle.

—Comment, dit M. de Rohan radieux, en prenant les mains du brave, comment pourrai-je jamais reconnaître la millième partie de ton dévouement et de celui d'Aliette? Vous avez fait de vrais miracles...

—Oh! moi je suis tout récompensé déjà mon bon maître!... Et pour Mlle Aliette, dame! vous consulterez votre cœur.

—Aucune récompense ne serait à la hauteur de son affection, de sa constance, de son héroïsme.

—Ou du moins n'en est-il qu'une, et c'est votre cœur seul qui peut la lui donner. Voyez-vous, monseigneur, pour être serviteur on n'en a pas moins sa jugeotte et 2 yeux comme son maître; et même, quelquefois, ces yeux-là voient ce que le maître ne voit pas. Par respect, on a l'air de ne pas comprendre, mais au fond on comprend tout, pardonnez-moi de vous le dire aujourd'hui: j'ai souffert avec vous quand la mort a pris Madame la princesse Marguerite de Savoie, avec vous quand vous n'avez pu faire de Mlle Renée d'O la princesse Louis de Rohan; j'ai souffert aussi, bien souffert avec Mlle de Noyal quand j'ai compris le secret de ses larmes.

—Le secret de ses larmes?

—Oui, monseigneur, et de sa fière obstination à refuser l'un après l'autre tant de grands mariages. Après mon maître, je n'aime sur la terre que cette belle et magnanime jeune fille; et tous les deux, je vous voyais meurtris du même mal: un amour sans espoir!

—Mais je donnerais ma vie pour assurer le bonheur d'Aliette, s'écrie le chevalier de Rohan, et je serais encore en reste avec l'ange gardien de ma pauvre sainte mère! Pourquoi ne m'a-t-elle point parlé? J'aurais tenté l'impossible pour réaliser le rêve de sa vie. Dis-moi, celui qu'elle aimait, l'aime-t-elle encore?

—De toutes ses forces, à mourir pour lui.

—Est-il libre?

—Libre? Monseigneur veut dire: "Libre de se marier?"

—Evidemment.

—Alors il est libre.

—Eh bien! je jure ce n'épargner rien pour faire Aliette heureuse; rien, tu me comprends?

—Oui... Mais monseigneur ne me comprend pas...

—Si fait! J'irai trouver l'homme qu'elle aime, et je lui dirai...

—Et vous lui direz: "Aveugle qui ne voyez pas que vous êtes depuis longtemps l'adoration d'un ange de la terre!" Et si l'aveugle ouvre les yeux, vous n'aurez encore accompli que la moitié de la besogne, car Mlle Aliette l'aime au point de se sacrifier une fois encore pour lui, et de ne pas accepter que le grand seigneur déchoie en faisant un mariage au-dessous de sa haute naissance.

—Je ne connais pas de noblesse plus vraie, plus pure, plus élevée que celle d'Aliette.

—D'accord, mon bon maître, et vous n'aurez pas beaucoup de chemin à faire pour catéchiser ledit grand seigneur, car l'homme que Mlle de Noyal aime depuis si longtemps, c'est... Mgr le chevalier de Rohan.

—Que dis-tu, Patruche?... s'écrie le prisonnier en pâlissant sous le masque, par les trous duquel jaillissent des éclairs.

—La simple vérité, monseigneur.

Louis de Gohan demeure un instant le front penché, muet dans le frissonnement de la surprise, de la lumière soudaine, de l'adoration. Dans le prisme de la souvenance, il revoit mille faits significatifs dont le sens mystérieux et doux avait échappé jusqu'alors à son aveuglement.

(A Continuer.)



Je viens de traverser le carré Viger, tout coquet dans sa parure verdoyante. Le jet d'eau bruit et chante, En se mêlant les couleurs variées des fleurettes rient et lancent partout leur odorant parfum. Il fait superbe, tout rayonne et des flâneurs, en légion, baillent aux moineaux, puisqu'il n'y a pas de cornelles... Types étranges ces individus : faces bronzés de Syriens, aux cheveux crépus ; d'Italiens, aux yeux langoureux ; d'Anglais, aux cheveux roux ; et de Canadiens à l'air fûté.

Dans les allées ombreuses, j'ai croisé des ouvriers revenant du labeur, jambes lasses, dos voûté par le poids des outils ; par trois, par quatre, ils vont en fumant leur pipe de plâtre, tous ils déambulent vers leurs logis respectifs.

Confondue dans le flot houleux, trottinant gracieuse, la frimousse attirante, coquette un brin, dans ses atours: dimancheries de tons vifs ; soulevant à chaque pas l'avalanche papillonnante de multiples aiglons qui forment tablier autour de sa minuscule ceinture, une fillette s'avance. Je l'arrête: simple histoire de lui demander à quoi servent tout ces lacets. Elle part d'un rire argentin et répond ingénuement:

—A attirer l'attention, mademoiselle; c'est là toute leur utilité et je vous avoue, en toute franchise, que je voudrais bien ne pas les avoir mis ; ma coquetterie a été suffisamment punie.Tout le monde me regarde et... et... il y avait maintenant des sanglots dans sa voix.

Je l'amenai s'asseoir sur un banc, à l'écart, et là, en plein Carré, sous le regard du brave médecin-patriote de 37: Chénier, je fis l'amputation des malencontreux aiglons, superfluité de mauvais goût, coquetterie absurde.

La coquetterie, voilà le hic, et puisque cette passion féminine tombe sous ma plume, sonnons-là un peu: je ne le ferai pas de mon cru, et pour cause: j'ai ici unepage charmante, trop peu connue, je vous la transcris en entier, mesdames, persuadée qu'elle vous intéressera au plus haut point:

La coquetterie est contraire à la pudeur, cet instinct de l'âme, qui est le premier charme d'une femme, ce sentiment si timide et si fort qui, chez nous, est le même que celui que les hommes appellent honneur chez eux. La pudeur évite le bruit et l'éclat ; elle fuit tout ce que recherche la coquetterie. C'est une sensitive céleste qui nous avertit longtemps avant que notre âme sente le contact empoisonné du mal.

Les païens eux-mêmes admiraient chez les femmes cette vertu charmante, ainsi que le prouve une petite fable de ce temps là, fable dont voici à peu près la traduction.

"Jupiter doua la femme des plus charmants attraits; et il avait cru lui avoir tout donné en lui assignant les Grâces pour les compagnes, quand la Pudeur se présenta. Embarrassé à la vue de cette beauté qui avait été oubliée dans les dons faits à la femme, Jupiter ordonna qu'elle serait aux beautés de cette créature choisie ce que le parfum est à la violette, ce que le coloris est à la pêche." C'est donc vous le voyez, gentilles lectrices, non seulement une grande sagesse, mais encore un grand charme, que la pudeur; et, croyez-le, la coquetterie est la première atteinte à cette vertu qu'un souffle seul peut obscurcir.

Mais n'exagérez pas mes paroles, et séparez, je vous prie, le "coquetterie" de ce désir de plaire honnête et permis qui fait les femmes aimables et le charme des familles. Les femmes seraient trop à plaindre si leur beauté seule pouvait charmer, et leurs talents, leur esprit et leur caractère tiennent bien plus de place, que les attraits qui leur ont été départis par le ciel.

Toujours le besoin de briller par la parure a été une faiblesse contre laquelle les bons principes donnent des armes; c'est pourquoi la coquetterie ne se rencontrera jamais chez une femme d'un cœur noble et élevé.

Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI, avait reçu à ce sujet fes plus sages leçons de sa respectable gouvernante. Un jour, pour une fête de la cour, le roi, à qui la ravissante beauté de la jeune princesse donnait les plus belles espérances malheureux roi" voulut qu'à ce bal elle fut brillante entre toutes; aussi, pour sa robe seulement, lui fit-il don de 2,000 livres, prises sur sa cassette particulière, et 2,-000 livres étaient une somme considérable à l'époque où les millions ne couraient pas les rues. Donc, le soir de sa fête, le bon Louis XIV, qui se promettait un triomphe de la splendide toilette de sa fille, s'approche de celle-ci avec empressement et reste stupéfait en voyant la jeune Thérèse vêtue tout simplement d'une robe de taffetas bleu comme le ciel et comme ses beaux yeux aussi purs que le ciel.

—Et votre robe, ma fille, pourquoi ne vous en êtes-vous pas revêtue?... dit-il d'une voix qu'il voulait rendre sévère.

—O mon père! pardonnez-moi, répondit la fille de France toute rougissante, mais des malheureux sont venus implorer nmon secours... l'hiver est rude... et l'argent que vous m'avez donné à servi à leur apporter le bien-être qui leur manquait.

—L'heureux père pressa son enfant dans ses bras et son regard reconnaissant s'éleva vers le ciel pour appeler sur elle les bénédictions divines. Dieu écouta cette prière, car il lui envoya ces épreuves qu'il réserve à ses élus.

SOLANGE.

COURRIER HEBDOMADAIRE

VIOLETTE, Roxton Falls. — Vous êtes une petite enjôleuse, ma suave Violette, et depuis l'arrivée de votre missive, mon bureau fleure délicieusement. Oh ! la violette odorante, comme elle sait se faire aimer partout. Je vous souhaite beaucoup de bonheur, ma chère petite, et je réponds tant bien que mal à vos questions : 1o. Le deuil d'une mère se porte durant une année ; 2o. A cet âge, on porte la robe demi-longue ; 3o. Oui, vous pouvez porter les cheveux de cette manière jusqu'à vingt ans même, si ça vous va. 4o. Un diplôme est fort utile, et je vous conseille ma chère petite, de vous en procurer un et de passer les examens requis à la prochaine occasion. Avec un diplôme, on peut toujours se caser plus facilement et surtout plus avantageusement ; 5o. C'est facultatif ; cependant, il serait sage d'en envoyer aux personnes qui demeurent dans les paroisses éloignées ou à la ville ; 6o. Non, non. Et, si vous voulez m'en croire, ne leur écrivez jamais, car vous savez le proverbe : les écrits restent. Votre écriture, ma chère petite, dénote un caractère heureux, franc et ouvert. Vous devez être affectueu e et rêveuse un peu trop pour votre âge. Ça se passera avec les années, n'est-ce pas ? Au revoir, petite Violette.

AMBITIEUSE. — Votre nom est bien plus joli que ce pseudonyme que je n'aime guère, je vous l'avoue bien franchement. Léon P. vous a remis le message qui dévoilait le secret de l'énigme, n'est-ce pas ? Avez-vous été satisfaite? C'est un bon ami que vous avez là, Ambitieuse. Fe good to him, eh ? Votre calligraphie est très belle et dénote un beau caractère. Vous êtes ambitieuse, un peu trop peut-être, aimante, dévouée, et vous faites des heureux, sous votre toit familial. Le Foyer vous ouvre ses portes et sera toujours heureux de votre visite. Prenez donc part au Petit Problème du Sentiment qui se continue la semaine prochaine.

JAS. A. TUCKER. — Mille gratitudes pour votre sympathique épître. Des Causettes, je vous en enverrai bien volontiers. Quel sujet préfère-t-on chez vous ? Envoyez moi un canevas, s'il vous plait.

CLARA B. — Je ne connais aucun procédé pour l'opération en question. Adressez-vous chez un fourreur, ce sera beaucoup plus sûr. La prudence est la mère de la sûreté.

M. L. — Vous êtes la bienvenue au foyer, mademoiselle, et je regrette de ne pouvoir vous satisfaire, mais avouez que votre question est épineuse. Il me semble pourtant que quand on a, comme vous, des doigts habiles à manier le pinceau, on doit aussi les habituer à manier l'aiguille, le dé est, paraît-il, notre plus beau joyau. Je vous conseille d'essayer à confectionner vous-même ce que vous savez si bien reproduire sur toile. Parions que vous allez faire un chef-d'œuvre. Vous m'en donnerez des nouvelles, n'est-ce pas ?

DOREMIFA. — C'est du Faust, mon ami. Vous pouvez vous procurer cette ballade chez tous les marchands de musique.

GOURMANDE. — L'espace me manque aujourd'hui. Vous trouverez dans la Gazette des Dames de lundi prochain ces diverses recettes que je me fais un plaisir de vous copier. Oui, j'aime beaucoup les fraises et je les croquerai en votre honneur. Merci de la proposition.

MARIE-ANNE. — De tout cœur, je suis prête à vous faire doux accueil. Si j'ai aimé vos vues de France ? Comment pourriez-vous en douter ? Dites donc à votre ami que Solange l'invite cordialement à collaborer au "Foyer." S'il veut un canevas, dites-lui de nous envoyer son portrait moral et physique. Pour vous, je garde toujours un petit coin de cœur bien chaud, bien rayonnant de franche gaité et d'intime tendresse. Macte animo !

SOLANGE.

UN INTRUS

Mme de Grandsir est sur les dents. Elle a un fils à marier, un fils de 25 ans, intelligent et bien tourné, un fils riche, aimable, irrésistible, en un mot un beau parti disponible. Or, voici ce que M. de Beaupré, l'oncle à héritage, consulté en cette occurence vient d'écrire:

Montiers-sur-Saulx le 25 juin 18.

Ma chère nièce,

"J'ai trouvé votre affaire ici même. Je rencontre, presque tous les soirs, chez mes amis Sorel, une vieille douairière qui élève avec un soin pieux ses deux petits orphelins. Le cadet, un bambin de huit ans, est indiscipliné et turbulent en diable, passons, ce n'est pas de lui dont il s'agit. L'aînée est une ravissante jeune fille, une petite perle rose. Elle vient de sortir du couvent, son apparition dans notre cercle m'est une révélation. Je l'étudie quelques jours, et je puis vous affirmer, qu'il n'est point de créature plus jolie, plus accomplie de toute manière. C'est un rêve à réaliser et le plus vite possible, car les prétendants du voisinage ne vont pas manquer de se présenter et il faut les devancer. J'ai déjà commencé les travaux d'approche, venez vite, je crois que la place se rendra, sans résistance et qu'elle fera fête à l'heureux vainqueur. Vous descendrez chez moi avec Edouard, il y a longtemps que vous n'avez pas visité votre vieil oncle et il semblera tout naturel, qu'en passant sur ma route pour aller en Vendée, vous me fassiez cette gracieuseté."

Cette lettre parut, à Mme de Grandsir, comme une feuille prise au livre du destin, elle la considéra longtemps avec une curiosité respectueuse, la lut et la relut, et toujours avec un plaisir nouveau. Elle connaissait la compétence de Beaupré, l'excellence de ce juge scrutateur et mesuré qui n'avait jamais fait un pas de clerc, ni une démarche vaine. Elle savait qu'un bonheur singulier l'accompagnait dans toutes ses entreprises, en un mot qu'il avait l'Etoile ! Or vous savez que l'étoile joue un rôle primordial dans la question de mariage.

Mme de Grandsir continuait à sonder le terrain de manœuvre fut aussitôt préparé à l'insu d'Edouard, et le soir même tout le clan fut convié à une petite soirée intime chez les Sorel, amis communs des d'Orsel et de Beaupré. Il y eut force présentations accompagnées de compliments, de cajoleries miel et sucre, un étalage de tous les talents un duo vocal, instrumental, etc...

Edouard, ignorant le traquenard se montra d'excellente humeur, enjoué, charmant. Mlle d'Orsel, ne prévoyant pas non plus le complot, brilla de toute la grâce et de toute la fraicheur de ses dix-huit ans. Ils se plurent réciproquement et les parents conclurent immédiatement à une union prochaine.

Mme de Grandsir instruisit son fils de la ruse dont il était l'objet ; il ne se révolta point, son cœur était touché, il adopta hardiment les projets machiavéliques de sa famille.

Les derniers pourparlers furent aussitôt entamés ; un soir, vers cinq heures, le prétendant, accompagné de sa mère et de son oncle, se présenta devant l'imposant portail de l'hôtel d'Orsel. Ce site de famille; savante embuscade cachée sous les dehors d'une petite halte inoffensive.

A déjeuner, Mme de Grandsir pose ses jalons:

—La chaleur devient insoutenable à Paris, depuis quelques jours.

—Vous plaisantez, maman! Le thermomètre marque 12 degrés.

—Il bat la breloque, cher enfant, mon estomac est meilleur juge et je commence à en souffrir comme tous les ans à cette époque. J'ai grand besoin de l'air des champs.

—Nous partirons quand vous voudrez, soupire Edouard.

—Dès demain, si tu es prêt, une de nos fermes tombe en ruines, nos prés réclament quelques travaux d'irrigation immédiats et notre présence est indispensable.

—L'été suffira amplement...

—Tu crois, interrompt Mme de Grandsirsir avec une ardeur inusitée. Eh bien ! arrêtons-nous quelques jours chez notre oncle de Beaupré, il y a si longtemps que nous lui avons promis notre visite.

—Serait-il malade, mourant ? s'écrie Edouard avec une surprise comique.

—Voyons, ne plaisante pas ainsi! proteste-t-elle avec un attendrissement subit.

—Dame ! depuis une dizaine d'années, je vous vois faire tous les ans des prodiges de diplomatie pour éviter cet arrêt à Montiers-sur-Saulx et aujourd'hui vous le recherchez. Il y a quelque anguille sous roche, je me méfie.

—Bien à tort, riposte Mme de Grandsir, avec une feinte indifférence, si cela t'ennuie, nous remettrons l'exécution de ce projet à plus tard.

—Oh ! nullement, faites à votre gré, je vous prie.

Deux jours après, Mme de Grandsir et son fils débarquaient à Montiers et tombaient dans les bras de M. de Beaupré qui les recevait avec une chaleur inouï un jour mémorable, car depuis la mort du Marquis, nul n'avait pénétré dans la vieille demeure Renaissance ; la douairière, en haine du régime actuel, fermait impitoyablement sa porte à la société moderne, et vivait dans le passé au fond de son sanctuaire, encombré, disait-on, de merveilles artistiques, de souvenirs historiques rares ou précieux.

Il avait plu toute la matinée, des nuages orageux faisaient la nuit sur le soleil et enveloppaient d'ombre le vieil hôtel noirci par les siècles. Dans le salon, de lourds rideaux en tapisserie étouffaient ce reste de jour. Les visiteurs, introduits avec majesté sous ces voûtes antiques et solennelles, prirent aussitôt leurs positions :

Edouard s'infléchit modestement sur une petite chaise basse, Mme de Grandsir s'établit dans un fauteuil prépondérant, en satin cerise, et M. de Beaupré resta debout prêt à entrer en action.

Ils venaient de s'ériger ainsi, depuis une seconde à peine, quand ils aperçurent, rôdant autour d'eux sans façon, un chien trempé, crotté, un énorme mâtin.

—Serait-ce le chien de la maison ? murmura Mme de Grandsir avec horreur.

—Quel fléau ! ajouta Edouard inquiet.

—Je n'aurais jamais cru que dans un intérieur aussi correct, aussi bien tenu, il y eût pareille engeance.

—Sait-on jamais où peut conduire la passion des chiens !

Sur ces entrefaites, Mme et Mlle d'Orsel parurent ; un remous discret agita l'air recueilli. M. de Beaupré s'avança et produisit d'abord Mme de Grandsir avec un charmant discours, puis Edouard qui se tenait modestement en arrière pour donner à propos.

Les d'Orsel possédaient, de tradition, l'art de recevoir avec une grâce exquise, avec mille prévenances délicates et fines, qui donnaient à l'hôte la sensation d'être chez lui. Elles accueillirent pouf en vieil Aubusson, ô abomination de la désolation ! Et personne ne disait rien. Mme d'Orsel assistait stoïquement au sac de ses biens et trouvait son futur gendre tant soit peu mal appris.

Mme de Grandsir considérait le riche mobilier avec pitié :

—Quel désordre, quel mépris presque insolent des belles choses, ah ! Si les défunts d'Orsel voyaient ainsi leur salon transformé en chenil !...

Le mâtin, sans aucune conscience de son incongruité, se montrait de plus en plus affectueux et se frottait surtout avec complaisance contre Mlle d'Orsel. Personne ne bronchait, la conversation suivait son cours léger et spirituel, mais un œil exercé eût certainement découvert entre les interlocuteurs les signes avant-coureurs d'une rupture.

Mme de Grandsir portait une jolie robe de foulard mauve et en resserrait peureusement les plis autour d'elle,mais l'intrus n'en avait cure et se séchait contre la soie avec volupté.

—Quel avenir ! gémissait intérieurement Edouard, je n'aurai jamais le courage d'accepter une pareille bête ; je l'assommerais quelque jour, mieux vaut battre en retraite !

—C'est un butor, pensait de son côté Mme d'Orsel, il infligerait à ma fille une vie de sauvage !

Enfin Mme de Grandsir se leva sans oser demander une autre entrevue ; Edouard et M. de Beaupré se replièrent en bon ordre.

— Je regrette infiniment de ne pouvoir vous dire à bientôt, conclut Mme d'Orsel, nous sommes obligées de nous rendre demain auprès d'un de nos parents... au plus mal... Soudain, un mouvement désordonné, de grans cris se firent entendre sous le porche et Paul, le petit-fils de Mme d'Orsel, se précipita dans les bras de sa grand'mère et sa sœur avec une émotion délirante.

— Grand Dieu, qu'est'il arrivé, balbutie la jeune fille devenue très pâle.

Le chien flairait l'enfant avec satisfaction, remuant la queue d'une manière frénétique, aboyait, bondissait et donnait tous les signes de la joie la plus vive. Paul s'échappa des bras de sa grand'mère pour le caresser, et couvrit de baisers ses poils fangeux.

— Qu'est.ce que cela signifie, demanda Mme d'Orsel impatientée à la femme de chambre qui entrait.

— D'abord, promettez-moi grand'mère de ne pas me gronder, supplia le petit avec insistance.

— Je fais grâce, raconte-moi ton histoire.

— Tout-à-l'heure, je jouais au bord de la rivière, près du jardin de M. Beaupré, je voulais lancer mon bateau à vapeur, mon bateau à hélice, il fonctionnait mal, je me suis avancé et j'ai glissé dans l'eau.

— Imprudent! s'écria Mme d'Orsel, frémissante, qui te l'avait permis?

— Personne, je m'étais échappé de la maison en disant à ma bonne que j'allais prendre mon bilboquet oublié dans la remise... J'ai été saisi par l'eau froide, je n'ai pu crier, je me suis presque évanoui...

—Et M. Paul aurait certainement péri, si ce chien ne s'était jeté à la nage et ne l'avait ramené courageusement sur le rivage, ajouta la femme de chambre Ses aboiements furieux ont attiré du monde, on est accouru; aussitôt il a quitté son poste et, guidé par un flair merveilleux, il est venu ici raconter l'accident à sa manière et demander du renfort.

— Ce n'était donc pas votre chien ! exclamèrent en même temps les Grandsir et les d'Orsel.

— Il appartient au fermier de M. Beaupré, observa la femme de chambre.

— Je l'ignorais complètement, sans cela je me serais permis, tout sauveur qu'il est, de le remettre à sa place!

— Ne soyons pas ingrats, cher Monsieur, déclara Mme d'Orsel avec grâce, ce chien est un peu vôtre, il a sauvé mon enfant, et je vous en témoigne toute ma reconnaissance. Il nous a fait voir, mutuellement, que nous étions des gens patients et sociables, cette petite épreuve est concluante, je ne pars point et nous nous reverrons demain si vous le voulez bien.

— Brave mâtin' murmura M. de Beaupré, le voilà passé au rang d'agent matrimonial.

— Je reconnais bien là votre étoile! sourit Mme de Grandsir.

— En effet, je la découvre pour la premièrefois dans la constellation du "Grand chien."

JEAN TEINCY.



TOILETTE D'ÉTÉ.

LE TUTOIEMENT

Cette habitude qui commence à devenir générale, je la trouve contraire à la majesté de la famille, au bon ordre, à la politesse, à la pudeur des relations,je dirais presque à la cordialité entre les époux. La colère même ne fait point dire certaines choses blessantes à ceux que l'on ne tutoie pas. Ces formules de déférence que le tutoiement supprime, sont un tamis qui laisse aisément passer la poudre d'or, et qui arrête le sable et le gravois. Jamais, autant que mon cœur a d'expérience et de mémoire, aucune affection n'y a rien perdu en franchise, pour être restée dans les bornes du respect. L'homme que j'aime le plus, à qui je dis librement tout ce que j'ai dans l'âme, c'est le Père Joseph que je ne tutoie pas. Je ne tutoie pas ma sœur, et certes jamais frère n'aima plus tendrement, et je peux dire encore ne fut plus tendrement aimé. Pourquoi donc tutoierais-je ma femme ? La dignité d'épouse, la dignité de mère n'imposent-elles pas de scrupuleux égards ? N'en est-il pas ainsi de cette autre dignité dont le mariage m'investit moi-même, et qu'il élève encore plus haut que celle dont l'épouse est revêtue ? Je ne me fais pas à l'idée de vous tutoyer, et que dans votre maison, devant vos enfants, si plusieurs femmes sont là réunies, celle que je devrai davantage honorer, sera précisément celle que mon langage honorera moins. Et puis, encore une fois, ce tutoiement public des époux a quelque chose d'odieux que je ne veux point expliquer, qui se sent assez d'ailleurs. Oh! vraiment, non je ne vous tutoierai point. Quoi ! tandis que vous ne serez qu'une jeune fille, qu'une étrangère, je vous traiterai avec toute sorte de considération; mais à peine vous aurai-je donné mon nom, que j'irai vous parler comme si vous aviez perdu de votre prix! Ce la me révolte ! Sans doute notre union me fera découvrir en vous des imperfections que je ne puis soupçonner ; mais aussi combien de vos vertus que j'ignore, me seront révélées! Faut-il aussi perdre tout souvenir et tout vestige de ce temps, où mon âme vous adresse en silence tant de chastes pensées? Restez toujours, dans notre langage, ce que vous êtes maintenant pour moi. Je vous aime comme je veux vous aimer toujours. Nous garderons sous un cristal votre blanc bouquet de mariée, et dans nos paroles une douce odeur du matin de notre affection.

LOUIS VEUILLOT.

—Un pensionnat et une boutique de charcuterie se trouvent côte à côte, et leurs enseignes juxtaposées disent cette méchanceté :

Pensionnat de demoiselles. A la renommées des bonnes langues.

CHANSON DES BOIS

Où donc allez-vous, mon beau fiancé?
—Je m'en vais au fond du bois nuancé
De vert et de rouge,
Vers la solitude où courent le daim
Et l'ours et l'élan qui bondit soudain
Quand le chasseur bouge.

Quand reviendrez-vous, mon beau fiancé?
—Quand la brise aura de nouveau bercé
Les nids de javelles,
Quand, dans les grands bois qu'auront fuis les loups,
Les chênes mettront dans tes grands yeux doux
Des ombres nouvelles.

Qu'apporterez-vous, mon beau fiancé,
A l'enfant des bois dont le cœur blessé
Va compter les lunes?
—Des peaux de renards et de caribous,
Des colliers plus bleus que l'œil des hiboux,
Pour tes tresses brunes.

Gonzalve DESAULNIERS.

PETITS PROBLEMES DU SENTIMENT

En quel site bâtiriez-vous votre maison?

— Jusqu'ici je n'ai encore bâti qu'en Espagne, et j'ai bien peur de ne pouvoir jamais faire autre chose.

Homère.

— Dans les airs, en plein pays bleu, j'édifierais un castel idéal, où l'oeil découvrê des horizons infinis, et où le cœur s'élève et semble se rapprocher de Dieu.

Démétrius.

— Si j'avais le loisir de bâtir, je choisirais un val ombreux, au bord de la mer.

Ruhtra.

— A la campagne, comme les oiseaux j'ai soif d'espace et de liberté.

Lysange.

—Je voudrais au creux d'un vallon
Posséder une maisonnette.
Le lierre, ami du liseron,
Soutiendrait sa tige coquette
Pour grimper jusqu'au toit moussu,
Et les campanules rosées,
Dans leur tunique au fin tissu,
Par le ciel seraient arrosées;
Puis comme une frange de fleurs
De tous côtés les frêles branches
Retomberaient en avalanches
De parfums, de fraîches couleurs.

La muse et son rêve inspiré
Viendraient m'apporter à toute heure,
Comme à l'oreille murmuré,
Un poème qui chante ou pleure.
Je le dirais au vent subtil,
Qui vibre comme une musique,
Dans les jeunes pousses d'avril;
Et, sous le chêne magnifique,
Où les oiseaux cachent leurs vols;
Des vers, la sublime hormonie
Unirait sa note infinie
Avec le chœur des rossignols.

Pierre d'ORLAY.

— Qu'importe le site pourvu que le ciel soit bleu.

Cigale.

— Au large, loin des méchants et des importuns. !

Fleur de Lin.

— Un vieux château, enfoui dans une forêt de chênes séculaires mirant leur faîte dans un petit ruisseau.

Marie de BOUDREAU.

— Si j'édifiais un château, ce ne serait certes, pas en Espagne; les châteaux en Espagne sont par trop fragiles. Non, j'irais dans le pays où il y a beaucoup de femmes. Pourquoi? Parce que la femme est le chef-d'œuvre de Dieu partant, qu'elle est douce, bonne, aimable, aimante, parce que, en un mot, elle est... tout.

Paul Hyssons.

— Je construirais son nid sur une branche d'érable du Carré Saint-Louis.

Mésange.

— Je construirais mon nid sur une ouartiers dans la lune, pour aider au pauvre homme qui ploie sous son fardeau.

Stéphano.

— Sans chercher bien loin, j'ai trouvé le site de mon rêve: A Montréal, au No X, de la rue X, une maison très confortable avec toutes les améliorations modernes.

Joseph Ingénieux,
Propriétaire.

— Si je devais transporter mes pénates, je le ferais dans les bureaux du "Journal." J'y serais en bonne compagnie, au milieu d'amis dévoués.

A. De Viner.

L'ECLAT DE RIRE

LES DOMESTIQUES AUX COLONIES

—Philoméla !
—Madame ?
—Que fais-tu ?
—Je lave les pattes des pigeons.
—Calédonia !
—Madame ?
Que fais-tu ?
—Je tiens les pigeons dont Philoméla lave les pattes.
—Proserpina !
—Madame ?
Que fais-tu ?
—Je tiens le baquet ou Philoméla et Calédonia lavent les pigeons de Madame.
—Pélagra !
—Que fais-tu ?
—Senora, je regarde si Philoméla, Calédonia et Proserpina font bien leur besogne.

Madame à la nourrice, une superbe négresse :
—Avez-vous mis le thermomètre dans le bain de l'enfant ?
—Pas besoin, Si enfant rouge, bain trop chaud ; si enfant bleu, bain trop froid.

Entre anti-sémites :
—Un grand financier juif vient de se commander un blason pour mettre sur sa voiture...
—Comment est-il ?
—D'argent, sur fonds d'autrui.

En classe : élève un tel, où fut signé le traité d'Utrecht ?
L'élève un tel sans hésiter:
—Au bas de la page, monsieur.

Un voyageur est conduit à la gare par un ami qui lui dit au moment de partir:
—Allons, bon voyage ; je t'écrirai sans faute.
—Pourquoi sans faute, répond l'autre, ne te gêne pas avec moi. Ecris comme à l'ordinaire.

Les gaîtés des enseignes :
—A la devanture d'un magasin de lingerie.
"PANTALONS"
Pour dames à petits plis.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITÉE)

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile).. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 " "

TÉLÉPHONE :
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 8 JUIN 1901

EN VILLEGIATURE

Nos abonnés qui désirent passer l'été en villégiature voudront bien nous avertir le plus tot possible de leur changement d'adresse.

Nous accepterons avec plaisir les renseignements que l'on voudra bien adresser à la REDACTION sur ce qui se passe aux places d'eau.

AFFAIRES MUNICIPALES

L'incendie qui a éclaté ces jours derniers chez un italien qui vendait du pétrole à domicile devra éveiller l'attention de la Commission du Feu.

Non pas que l'huile de charbon, la gazoline, la poudre et autres matières du genre explosible ne soient pas réglementées comme l'exige la sécurité publique ; mais à quoi servent des règlements qui ne sont point observés ? On aura beau adopter les prescriptions les plus sévères, le danger ne sera pas conjuré pour tout cela si ces prescriptions ne sont pas exécutées.

Ce qu'il faut, ce que demande la protection efficace de la vie et de la propriété, c'est que les autorités ne cessent jamais de veiller à l'observance rigoureuse des défenses qu'elles édictent.

Autrement, les choses deviendront pires qu'elles ne l'étaient avant les règlements.

Les citoyens, croyant que la police fait exécuter la loi, s'endorment dans une paix profonde et ne songent même pas à s'informer si, à côté d'eux, dans la maison voisine, à l'étage au-dessous ou au magasin du coin un marchand avide ou imprudent ne garde pas dans sa cave ou dans ses hangars de quoi faire sauter tout un bloc de maisons, ou de quoi mettre le feu à toute la rue.

C'est ce qui a eu lieu dans le cas de l'italien dont les quarts d'huile de pétrole ont pris feu la semaine dernière.

Un autre cas s'est présenté avant-hier à la Commission du Feu, non moins grave, non moins rempli de menaces à propos de vente de gazoline.

Il est sans doute nécessaire que la ville soit protégée par une organisation la plus parfaite possible contre les incendies ; mais ce serait ne comprendre cette nécessité qu'à demi si le Conseil ne prenait pas les mesures les plus strictes pour éloigner ou du moins diminuer les causes des incendies, et si on laissait les règlements qui s'y rapportent passer à l'état de lettre morte.

La nouvelle nous vient de New-York que les citoyens se proposent d'élever une statue à celui qui trouvera le moyen de faire disparaître de la Ville Monstre les bruits divers qui rendent sourds les gens pendant le jour, et la nuit les empêchent de fermer l'œil.

Ils s'engagent à regarder cet individu comme un des grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante du siècle ; ils le traiteront en sauveur, et assureront sa vieillesse après lui avoir, durant sa vie active, construit dans quelque parc public un monument d'airain qui transmettra aux âges futurs les traits de son visage et la mémoire de ses bienfaits.

Montréal n'a ni la population de New-York, ni l'envolée de reconnaissance de ses citoyens ; mais toute proportion gardée elle ne le cède en rien à la ville américaine quant au bruit et au fracas de ses rues.

Nous ne parlons pas de la fumée qui se marie agréablement à la poussière pour épaissir l'atmosphère au point qu'on puisse en certains jours la couper par tranches, comme du melon. Nous ne voulons ici nous occuper que du bruit.

En premier lieu, signalons l'effroyable fracas produit par les immenses tombereaux des vidangeurs. Ces lourdes boîtes, montées sur quatre roues et traînées par deux chevaux, reposent à plat sur les essieux. Lorsque cela s'ébranle au trot c'est un vacarme d'enfer. Les vitres des maisons dansent, les châssis s'agitent, les portes s'ouvrent, la vaisselle dans les buffets se trémousse, les pianos ne s'entendent plus, les conversations s'arrêtent et tout le monde se bouche les oreilles, et quelquefois le nez, mais pour une autre cause. Il n'y a pas longtemps les vidangeurs passaient la nuit et éveillaient la population endormie ; aujourd'hui, ils font leur travail le jour, du moins dans la partie Est de la ville,—probablement parce que les habitants y sont en majorité des canadiens.

Est-ce que vraiment, la Commission de la Voierie ne pourrait pas améliorer ce service si utile de manière à le rendre moins bruyant ?

Non moins horribles que les tombereaux des vidangeurs sont les tombereaux de fer de certains marchands de charbon. Le vacarme fait par ces bizarres et difformes véhicules est tout simplement épouvantable. Il semble qu'en pays civilisé on ne devrait pas tolérer ce genre de voiture.

La douceur des mœurs y gagnerait certainement et la réputation esthétique des pères de la Cité aussi.

Loin de nous de vouloir ajouter aux ennuis incessants et multiples de notre digne et actif président de la Commission de Police. Il veut purger la ville des malfaiteurs et des brigands qui infestent les rues ; il y parvient en partie du moins, et voilà que dans les rangs de ses propres gendarmes il s'aperçoit qu'il lui faut faire la police.—"Medice cura te ipsum".—C'est à décourager un caractère moins trempé que le sien.

Cependant, nous croyons devoir insister de nouveau sur la nécessité de la présence d'un policeman à la traverse de certaines rues où la circulation à tel ou tel moment de la journée devient des plus considérables. A l'intersection des rues St-Denis et Ste-Catherine,— des rues Craig et St-Denis,—des rues Craig et St-Laurent,—de la rue Craig et de la Côte de la Place d'Armes,— des rues Craig et Bleury,—des rues Bleury, et Ste-Catherine, lorsque sur le midi et entre quatre et six heures du soir on voit la foule d'hommes, de femmes et d'enfants se précipiter, courir, passer à travers les voitures pour ne pas manquer le tramway, on reste toujours surpris de ne pas être témoin de quelque catastrophe lamentable.

Et pas un homme de police pour veiller à l'ordre, pour prévenir les accidents !

Evidemment, la Providence est d'un grand secours à la Corporation de la Ville de Montréal ainsi qu'à ses citoyens.

NOTRE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE

D'après une dépêche publiée par le "Star" hier soir, les Tables publiées par le Board of Trade de Londres pour les cinq mois expirés le 31 mai, donnent les chiffres suivants touchant l'augmentation des importations canadiennes en Angleterre :— Moutons et agneaux, £14,000 ; avoine, £41,000 ; pois, £70,000; maïs £34,000; beurre £3,000 ; fromage £290,000; œufs £4,000; pulpe de bois £64,000; bois scié $145,000. Total £665,000.

Il y a eu diminution dans certaines lignes d'importation, telles que entr'autres : bestiaux £45,000; blé £285,000; farine de blé £48,000; bacon, £109 000; jambon £63,000; bois fendu, £7,000; poisson £224,000. Total £781,000.

L'augmentation dans les exportations d'Angleterre au Canada s'est produite principalement sur les articles suivants : spiritueux £7,000; tissus de laine £800; worsteds £18,000; poterie £12,000. Total £45,000.

La diminution dans les exportations s'est faite surtout sur les articles suivants : sel £6,000; laine £11,000; cotons à la pièce £18,000; toiles de £15,000; dentelle, £7,000; tapis £18,000 ; coutellerie £5,000; fer en gueuse £15,000; fer en barres, etc. £8,000; ferblanc £57,000; fer en fonte et forgé £8,000; ferblanc brut £7,000; acier brut £73,000 ; ciment £5,000; huile de lin £9,000. Total £270,000.

En résumé, pendant que nos exportations en Angleterre ont augmenté sur certains articles d'une somme totale de £665,000, ou $3,325,000,— elles ont diminuée sur d'autres articles d'une somme totale de £781,000, ou $3,905,000.

D'un autre côté nos importations anglaises pour la période de temps accusent une augmentation sur certains articles d'une somme totale de £45,000, ou $225,000, et une diminution sur d'autres d'une somme totale de £270,000, ou $1,350,000.

Ces chiffres ont une signification sur laquelle il est inutile d'insister.

ASSISTANT INSPECTEUR

A-t-on remarqué cette nomination d'un inspecteur assistant pour les pénitenciers.

M. Dawson, ancien député libéral, est l'heureux mortel qui décroche cette sinécure à $2,400 par année.

Jusqu'ici M. Stewart paraissait avoir fait la besogne seul et convenablement, mais on lui ajoute un collègue dont nous paierons les frais.

Encore, si la proportion dans le patronage était bien gardée, nous ne dirions rien.

Mais pourquoi deux Anglais à ce service, lorsqu'un canadien n'y serait pas de trop.

On parle bien de patriotisme, de revendications de nos droits, de ceci, de cela, mais quand il s'agit d'agir, vous voyez que nous valons peu de chose.

Le "Journal" a déjà, l'hiver dernier, prouvé par des statistiques officielles, que nous n'avons pas notre part des fonctions publiques, bien que nous payions notre large part des taxes.

Personne n'a dit le contraire, c'est un fait admis, tout le monde s'en plaint; mais qui songe à mettre notre plateau au niveau du plateau anglais.

Est-ce que M. Laurier ne devrait pas penser davantage aux siens.

Après tout, ce n'est pas tout-à-fait satisfaisant de le voir adulé et vanté, quand nous n'avons jamais notre part au gâteau.

M. Laurier a les honneurs, le prestige, la considération, l'encens, et il sait en prendre sa large part. Il remplit tous ces parfums dont s'entretient la vanité humaine, avec une satisfaction qui nous dit assez avec quelle passion il les aime. Il aime cela pontifier, et comme ça déjà été et que ce sera encore à l'avenir le faible de bien des politiciens, nous ne lui en voulons pas.

Seulement, ne pourrait-il pas, de temps en temps, se rappeler qu'il y a d'autres Canadiens que lui qui ont certain droit à son attention.

Nous nous souvenons qu'il a dit une fois que ce n'est pas le patronage qui donne l'influence. Soyons pratiques. L'influence s'acquiert sans doute par le talent, le mérite, le caractère, mais elle doit aussi quelque chose de sa force à la position sociale.

Le service civil est regardé comme un des hauts degrés de l'échelle sociale. Pourquoi n'y point appeler autant des nôtres que nous avons le droit d'en compter là.

Il nous semble pourtant que l'occasion est belle quand on est maître, — car M. Laurier est maître, de se rendre justice, surtout lorsqu'on est le chef d'un parti qui a toujours affirmé que le moyen d'avoir justice était de se donner un premier ministre de notre sang.

Bien des promesses ont été faites par le parti libéral sur ce sujet, comme sur tant d'autres. M. Laurier aurait pu, avec un peu de volonté, faire à son parti une réputation de loyauté et de fidélité à la parole donnée, en exigeant égale mesure envers chacun. Il ne l'a point fait et il ne le fera point. Ce sera l'une des faiblesses les plus incompréhensibles de sa carrière, et elle ne peut s'expliquer que par une vanité égoïste qui ne voit qu'une chose à sauvegarder, sa position de premier ministre.

Les grands hommes sont autrement bâtis.

LE PEUPLE FINIRA PAR COMPRENDRE

Quand les journaux libéraux font un effort pour essayer de justifier l'augmentation de la dépense publique ils nous disent, entre autres choses: "mais voyez donc ces grandes entreprises publiques, les chemins de fer que nous avons subventionnés par exemple."

Or, vous savez combien vigoureusement ils combattaient cette politique. Une petite citation de sir Richard Cartwright à ce sujet vous rafraîchira la mémoire au besoin :

"Jamais, s'écriait-il, on n'a perpétré une perversion plus monstrueuse du sens de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Pourquoi de telles entreprises seraient-elles dotées aux dépens de l'Etat ?"

Dans une lettre aux Patrons de l'Industrie, qui s'opposaient à ces subventions, et demandaient qu'on y mît un terme, sir Richard Cartwright annonça que leur suppression était son objectif.

Eh bien, que dites-vous maintenant de leur excuse.

Dans l'opposition, pas de subsides aux chemins de fer, c'était un scandale ; au pouvoir, ils en donnent par millions.

Ils en ont donné comme ça vingt-et-un million depuis 1896 : sept millions et trois quarts en 1897 ; six millions et demi en 1898 ; trois millions et demi en 1900.

Nous avons vu quelque part,—ce doit être un libéral qui écrit—qu'il n'est bon d'être trop logique en politique.

Si la logique est quelquefois embarrassante, faut-il pour éviter cet inconvénient, se contredire du tout au tout. Car ce n'est plus de la contradiction ordinaire, cela, c'est du cynisme.

Voyez-le voici un parti qui vous affirme que voter des subsides aux voies ferrées c'est un scandale. Vous le mettez au pouvoir, et il en vote à pelletées. Avec cela il augmente la dépense. Et quand vous le lui reprochez, il vous cite précisément un scandale pour prouver que l'augmentation est juste.

Le peuple finira par comprendre.

LES PHOSPHATES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Il n'y a pas de doute que nous en avons des quantités énormes dans plusieurs localités de notre province. Il n'y a pas de doute, non plus, que beaucoup de nos terres seraient grandement améliorées si nos cultivateurs voulaient bien y répandre de ce phosphate.

En Europe on a fait venir de loin ces engrais artificiels, à travers mers et continents. En Canada on ne veut même pas aller les quérir chez son voisin. Cependant, la nature est la même partout, le sol a besoin de se refaire quand de longues moissons l'ont épuisé.

On s'est adressé dernièrement au Gouvernement Fédéral pour lui demander de primer cette industrie du phosphate. La Province de Québec a autrefois accordé de ces primes, et le phosphate n'est pas encore en vogue. C'est que l'éducation du peuple est longue à faire, surtout celle des agriculteurs.

Il ne faut pourtant pas jeter le manche après la cognée et se décourager, mais que l'on s'y prenne autrement ; il ne faut pas favoriser les fabriques dans la fabrication même, mais employer certains moyens de pousser les localités de la campagne à faire l'achat et l'application de ces engrais artificiels. Que l'on procède par les sociétés d'agriculture, par les cercles agricoles. Que l'on fasse quelques dépenses si l'on veut, pour répandre l'article, pour le présenter à notre population agricole et le mettre en bonne renommée. Que l'on fasse quelques déboursés, au besoin, tout comme le marchand s'en impose pour expédier ses commis-voyageurs de par le pays.

Nous savons que l'on peut faire venir actuellement le phosphate de la Floride à bien bon marché. On l'y recueille à la surface du sol, assez souvent. Mais il y a une industrie nouvelle, non pas à créer parce qu'elle existe depuis quelques années, mais à favoriser, à faire mieux apprécier, et ce, pour le plus grand bien de notre industrie et de notre agriculture.

A l'œuvre donc.

Une plante qui tousse

Les hommes toussent souvent.
Les animaux toussent quelquefois.
Les plantes toussent rarement ; mais enfin cela arrive.

Un botaniste étranger en a trouvé une, qui non-seulement tousse, mais encore éternue. Cette plante, découverte dernièrement au Paraguay et dans certaines parties du Chili, ressemble un peu à la clématite et a reçu le nom d'"Entada tussiens."

Ce n'est pas le froid—on le devine—qui provoque cette curieuse toux. Le moindre grain de poussière, tombant sur la surface d'une feuille, suffit à la déterminer.

La feuille d'abord pâlit, puis devient toute rouge. En même temps, un mouvement spasmodique la secoue à plusieurs reprises, tandis qu'elle émet un bruit pareil à l'éternuement.

Si la poussière s'accumule plus abondante sur les feuilles, celles-ci alors se mettent à tousser, en lançant par leurs mille imperceptibles pores comme une petite explosion accompagnée d'une copieuse projection de gouttelettes microscopiques.

Le botaniste, ne dit pas si, pour se guérir, l'intéressant végétal suce des pastilles.

Les écoles françaises des provinces maritimes

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un travail destiné à nos écoles françaises dans les Provinces Maritimes, doit bientôt être livré à l'impression. Ce travail sera un résumé succinct et fidèle de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, la dernière époque traitée devant comprendre une étude du pays depuis la confédération en 1867. L'auteur, qui est un érudit et un lettré, n'est autre que le R. P. Ph. F. Bourgeois, ancien professeur au collège St-Joseph de Memramcook, et présentement professeur au collège de St-Laurent près Montréal.

A l'heure qu'il est, nous n'avons pas, dans nos écoles, un précis d'histoire canadienne qui convienne à nos populations. Sous peu, nous l'espérons, le travail du Père Bourgeois comblera cette regrettable lacune.

—"Le Moniteur Acadien."

Les dîners du dentiste

Un dentiste de Vienne (Autriche) avait fiancé sa fille à un autre dentiste.

Presque tous les jours, pendant deux mois, le prétendu fut invité à déjeuner ou à dîner chez son futur beau-père.

Or, le mariage se rompit.

Le beau-père manqué intenta à son gendre manqué un procès en restitution du montant des déjeuners et dîners pris chez lui durant le temps de la "cour".

Le demandeur soutenait que le défendeur n'avait pas eu sérieusement l'intention d'épouser sa fille, mais seulement celle de faire de bons dîners "à l'œil."

Le tribunal n'a pas partagé cette manière de voir, et le beau-père manqué, au lieu d'obtenir les trois mille francs qu'il réclamait (excusez du peu), s'est vu condamné aux dépens, qui s'élèvent à deux mille cinq cents francs.

Mais, depuis lors, notre dentiste garde une terrible dent contre son coûteux convive.

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

(Spécial au "Journal")

5 juin 1901.

Le jeune Hopp, victime d'un accident dimanche après-midi à la montagne d'Orford est décédé lundi après-midi, chez son frère, M. Joseph Hopp, de Magog. Il était parti avec son frère pour une excursion de chasse. En escaladant un rocher abrupt le pied lui manqua, il fit une chute d'une dizaine de pieds, tombant en avant de la bouche de son fusil qui se déchargea en touchant le sol. Le pauvre garçon eut une grande partie du crâne emportée par la décharge. Son frère courut chercher du secours pour le faire transporter à la résidence de leur père. Après un examen de la blessure, les médecins virent qu'il n'y avait aucun moyen possible, pour lui conserver la vie. Il avait le cerveau rempli de petits morceaux projetés par la décharge.

—Jeudi, à Waterloo le juge Mulvena a envoyé Norbert Gervais, âgé de 11 ans au pénitencier pour trois ans, pour mauvais traitements affligés à sa sœur avec une hache et un tisonnier.

—M. le notaire Thibodeau, président du bureau de santé du village de Megantic contredit la rumeur disant que la picotte s'est déclarée à cet endroit. On a signalé un cas de picote à Agnès, mais l'épidémie n'a pas encore traversé la rivière Chaudière.

—Plus de 4,000 personnes ont été vaccinées dans le village de Granby. A Waterloo aussi, presque toute la population a été vaccinée. Les bureaux de santé de ces deux importants villages prennent les moyens les plus énergiques pour empêcher l'épidémie de la picote de se répandre au sein de leur population.

—Le Conseil de Magog a décidé à une réunion tenue mardi de faire commencer sans retard la construction d'une station de pompes à incendie.

—Le vagabond McCarthy, qui a essayé de s'enfuir dernièrement de la prison de Sweersburg a été atteint de folie. On a décidé de l'interner dans un asile.

—Le 52e bataillon de Brome a été amalgamé au 7le bataillon des Shefford Highlanders. Le nouveaux bataillon sera connu sous le nom de 79e régiment d'infanterie de Shefford et de Brome.

—Une nombreuse réunion des directeurs de l'Association agricole des Cantons de l'Est a eu lieu hier matin. La question d'un emprunt garanti par le gouvernement pour la reconstruction de l'édifice et les améliorations projetées a été de nouveau discutée. Une requête a été préparée pour faire de nouvelles instances auprès du gouvernement et obtenir enfin une réponse favorable.

—Si les forces physiques le lui permettent, l'hon. M. McIntosh se disposerait à partir bientôt pour la Californie. Il a donné sa démission comme président de la Société d'Agriculture des Cantons de l'Est.

—Depuis le mois de septembre dernier, M. Fred Beckett, cultivateur, demeurant à deux milles de Sherbrooke, a perdu, de causes inconnues 150 moutons, plusieurs vaches laitières et tous ses veaux. Ces animaux étaient gras et en bonne santé apparemment lorsqu'ils mouraient soudainement. Plusieurs vétérinaires furent chargés de trouver la cause de leur mort. Ces recherches demeurèrent infructueuses jusqu'à la semaine dernière.

Le Dr O.T. Amyreault se décida alors de faire l'autopsie des cadavres de ces animaux. Comme résultat il découvrit des traces de poison violent qu'il attribua aux effets principaux de plantes vénéneuses qui doivent exister dans le champ de M. Beckett. Un cas semblable produisait à Outremont les mêmes effets, il y a quelques années.

Achetez un livret de saison

Les livrets de billets de saison vendus par la Montreal Park and Island Ry. Co. sont bons sur toutes les lignes de la compagnie et sont acceptés pour n'importe quel nombre de personnes voyageant ensemble. 50 billets pour $8.00, soit .07 chacun. 145-2

...Places d'Eté...

HOTELS DE LA R. & O.

Manoir Richelieu—Malbaie, Qué., H. M. PATTERSON, Gérant, Nouveau et "up-to-date." Bain d'eau salée et eau ordinaire à l'hôtel. Terrain de Golf en rapport.

Hotel Tadousac—Tadousac, Qué., E. C. WULTELE, Gérant. Magnifique situation, plage sablonneuse. Terrain de Golf.

Les hôtels ci-dessus seront ouverts de bonne heure en juin. Pour les prix s'adresser aux gérants, soin R. & O. N. Co., Montréal, jusqu'au 1er juin, ensuite aux hôtels. 137-30

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

L'époque des distributions de prix approche à grands pas et avant quelques semaines la jeunesse se pressera au pied des estrades pour recevoir les récompenses de son zèle et de son assiduité. C'est un beau moment pour l'enfant que celui où il se voit offrir pour la première fois une reconnaissance tangible de ses efforts et de son travail. Les jeunes ne sont pas les seuls heureux dans ces célébrations scolaires. Les parents ont aussi leur part de légitime fierté quand leurs enfants rapportent à la maison à pleine brassée les témoignages de leur science et de leur sagesse.

Les livres de prix sont souvent les premiers que l'on reçoit, et ils sont sûrement ceux que l'homme fait conserve le plus pieusement et le plus longtemps. Quelques-uns se transmettent de famille en famille, de génération en génération, témoins constants et fidèles des leçons dont profitèrent les aînés et qu'ils se sont efforcés d'inculquer à ceux qui les ont suivis.

On ne saurait donc choisir avec trop de soin les ouvrages donnés en prix, ouvrages qui constitueront le fonds de leur bibliothèque familiale et les commissions scolaires auxquelles est dévolu le souci de ces achats ne sauraient veiller de trop près à la nature et au contenu des livres qu'elles comptent distribuer en prix aux élèves qui sont sous leur juridiction.

En général tous les ouvrages mis en vente pour être ainsi offerts sont spécialement préparés et revisés pour ne laisser aucune prise à la critique au point de vue de la morale et des idées qu'ils contiennent. Mais ce point étant réglé, il y a lieu de faire encore une distinction entre ce qui peut servir l'enfant et simplement l'amuser, l'instruire et le réjouir.

Aussi importe-t-il de varier le genre et la catégorie des livres que l'on donne.

Pour faire un bon choix, il faut avoir un grand choix.

Aucune maison de librairie n'est mieux à même de fournir tout ce que l'on peut exiger dans ce genre que la maison Cadieux et Derome qui possède un assortiment des plus complets des meilleures séries de MM. Mame, Desclée de Brouwer, Barbou, Casterman, Paillart, Lefort, etc. etc.,

La réputation de ces maisons et leur éloge n'est plus à faire. Elles ont conquis dans le monde entier une renommée énorme qui nous dispense d'insister sur leur haute valeur.

D'un autre côté, MM. Cadieux et Derome éditent eux-mêmes des séries de livres de prix canadiens qui sont hautement recommandables et qui rencontrent partout la plus grande faveur.

Une visite dans le magnifique magasin de MM. Cadieux et Derome convaincra vite messieurs les commissaires qu'ils n'ont que l'embarras du choix, et pendant qu'ils seront ainsi embarrassés on nous permettra bien de leur signaler une collection nouvelle dont nous avons déjà parlé au jour de l'an et qui n'a fait que s'accroître et augmenter au point d'être devenue une vraie œuvre nationale.

MM. Cadieux et Derome ont entrepris de former une galerie historique et religieuse du Canada. A cet effet, ils ont fait reconstituer toute une série de portraits anciens et presqu'introuvables aujourd'hui et les ont fait graver de façon à pouvoir en fournir des exemplaires à la portée de toutes les bourses.

Ces portraits sont d'une rigoureuse exactitude, pris tous sur des originaux copiés par des artistes de talent. La liste des gravures parues embrasse tous les noms qui présentent un attrait quelconque pour la population canadienne à tous les points de vue, histoire, armée, religion, éducation, charité, science, etc.

Voici quelques-uns des portraits déjà parus :

Jacques-Cartier, — Champlain,— Mgr de Laval, Marguerite Bourgeois,—Mère de l'Incarnation, — Maisonneuve,— M. Olier, — Montcalm, — Mgr Plessis — Mgr Lartigue, — M. F. X. Garneau,— L. J. Papineau, — M. Ferland, — Mgr Provencher, — Mgr Cooke, — Mgr Prince, — Mgr D. Racine, — M. de la Dauversière, — Melle Mance, — Mgr Guigues, — M. Ant. Girouard, — M. Ch. Frs. Painchaud, —, M. C. J. Bucharme, — Mère Gamelin, — Mgr Taché, — Mgr Moreau, — Madame de la Peltrie, — Madame d'Youville, — Honoré Mercier, etc., etc.

Il est publié de ces portraits une édition à 10 cts l'exemplaire (9 x 12), qui naturellement peut se vendre meilleur marché en cas d'achat d'une quantité considérable.

Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de distribuer aux enfants des images quelquefois d'une mince allure et d'un art douteux, offrir dans les écoles des portraits de ce genre qui pourraient être encadrés et conservés qui orneraient les murs des salles d'écoles généralement nus et qui rappelleront aux enfants de grands noms et des actes glorieux.

Nous recommandons tout spécialement aux commissaires d'écoles ces collections qu'ils devraient encourager.

Rien n'est plus propre à élever le moral de l'enfance que de tenir devant ses yeux ces nobles exemples et ces grands modèles.

Aussi leur conseillons-nous vivement de visiter les magasins de MM. Cadieux et Derome et d'y voir non seulement les livres de prix, mais aussi cette belle collection de portraits qui devrait figurer dans toutes les écoles de la province.

ARTHABASKAVILLE

(De notre Correspondant.)

6 juin 1901.

—La Cour Supérieure, sous la présidence de l'hon. Juge Choquette siège aujourd'huif Comme c'est le dernier termes avant les vacances judiciaires plusieurs causes passeront à ce terme ci, qui durera une huitaine de jours.

—M. Georges Côté, étudiant en médecine, à l'Université Laval, de Montréal, était de passage à nos bureaux hier. M. Côté s'en va passer la belle saison chez ses parents, à St-Paul de Chester.

—M. le notaire Tremblay, de St-Agapit de Lotbinière est de passage à Victoriaville, pour affaires commerciales.

—Il fait une chaleur étouffante aujourd'hui. Les vieux de l'endroit nous prédisent un beau mois de juin.

—Nos militaires commencent à faire leurs préparatifs pour aller camper à Trois-Rivières où le camp général se tiendra.

—Est décédée, à Victoriaville lundi dernier : Dlle Augustine Bourbeau, fille de J. U. Bourbeau, à l'âge de 19 ans. Ses précieuses qualités lui avaient conquis un grand nombre d'amis

Les funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'immense concours de parents et d'amis.

Nos condoléances à la famille éplorée.

Réception de Sir Wilfrid Laurier a L'Assomption Mardi le 11 du courant

Un train spécial du C. P. R. laissera la gare Viger à 1 heure p. m. pour l'Assomption, arrêtant à toutes les stations, pour repartir de l'Assomption, après minuit.

N. B. — A Montréal, on doit prendre son billet pour l'Assomption.

Bolton Sulphur Spring House

La Bolton House est située dans la chaîne des montagnes Vertes, dans le comté de Brome, P.-Q., à trois heures de Montréal, sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. La rivière Missisquoi est près de l'hôtel, excellents endroits pour la pêche de la truite, paysage magnifique, et beaux chemins pour promenades en voiture. Jeu de paume--croquet et autres divertissements; un bon pianiste est aussi attaché à la maison. Le lac Memphremagog, long de 30 milles, n'est qu'à 3 milles de distance. Le steamer "Lady of the Lake" fait des excursions tous les jours sur le lac. Les excursionnistes partent le matin et peuvent revenir à l'hôtel le même jour. L'hôtel a été complètement renouvelé et possède toutes les améliorations modernes. Bains sulfureux chauds, chambres de toilette, etc., à l'hôtel. Prix modérés. Pour renseignements complets, s'adresser à D. A. KNOWLTON, Bolton Sulphur Spring House, South Bolton, Qué. Ecurie de louage à l'hôtel. 142-3m.

A vantde décider quelle localité vous choisirez pour vos vacances d'été, vous ferez bien de prendre des renseignements sur le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, la nouvelle route du Saguenay, dont le renom s'étend au loin. C'est la seule ligne de chemin de fer conduisant les touristes aux places de villégiature et de pêche du nord de Québec et à travers les Adirondacks canadiens, au Lac St-Jean, le foyer du célèbre "Ouananiche," ainsi qu'à Chicoutimi. Les trains se relient à Chicoutimi avec les bateaux du Saguenay. L'Hotel Roberval du Lac St-Jean peut facilement contenir 300 hotes et possède un terrain pour le "Golf." Un magnifique livret-guide, superbement illustré, sera expédié franco sur application à ALEX. HARDY, Québec.

E-O-D

Anciens Terrains de l'Exposition, Avenue du Parc,

Dernières Représentations

Cet après-midi, à 2 heures.
Ce soir, à 8 heures.

LE NOUVEAU GRAND CIRQUE
— DE —

RINGLING BROS.

La première fois en Canada !

On n'a jamais rien vu de semblable !

Cirque colossal à 3 arènes.—Royal Hippodrome Romain, Ménagerie monstre comprenant 30 éléphants et la seule girafle connue ! 300 acteurs, 500 chevaux,—grand spectacle de chevaux, courses émouvantes, brillants spectacles, toutes espèces d'actes par des animaux dressés.

CE MATIN, vendredi, à 10 heures, la plus grande, la plus riche, la plus resplendissante parade de rue gratuite qu'on ait jamais vue à Montréal. Route ordinaire par les principales rues du bas de la ville. Ne manquez pas de la voir !

Admission générale, 50c. Enfants de moins de 12 ans, moitié prix. Sièges réservés numérotés et billets d'admission pour les jours de représentation à la pharmacie de John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury, à exactement les mêmes prix qu'au wagon des billets sur les terrains de l'exposition. 145-2

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour :
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenseurs.
Force motrice pour :
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

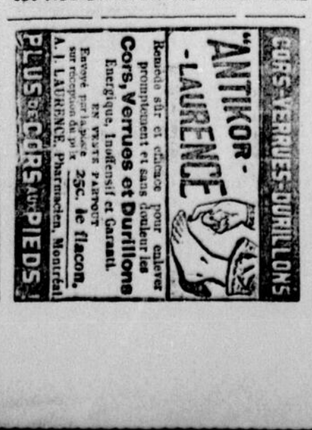
Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITED
38 CARRE VICTORIA

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
907 RUE ST. JACQUES, MONTREAL



Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. BISAILLON, C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES, 1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Edouard Surveyer,
Lawrence Macfarlane.

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3557 297-1no

NOTAIRES

Tél. des Marchands 115 Tél. Bell 1879.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES } MONTREAL
76 RUE ST-ANTOINE }
55-1a

Garand & Bourgeois
— NOTAIRES —
97 Rue St-Jacques—Chambre 74
M. BOURGEOIS tiendra bureau du soir à sa résidence, No 1017 rue St Denis.
Argent à Prêter sur Hypothèques
40

DENTISTES

Le Dentiste GENDREAU
22, Rue St-Laurent, Montréal
BELL TÉL. M. 2818 15-1a

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1224. 47-1an

R. A. BRAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
537 ST-DENIS
TÉL. BELL E. 1745
Heures de Bureau : de 9 hrs à 6 hrs
293-1 no

ARCHITECTES

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE, EN GROS . . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL
Rue Notre-Dame, Tél. des Marchands 714

COLLETS, CRAVATES, CHEMISES. **L. P. LEBEL**

Mercerios !
1633 rue Notre-Dame, Près la Côte St-Lambert
BRETELLES, GANTS, ETC., ETC.
157-1an

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Munie de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
68 1no

HOTEL RIENDEAU
J. ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL 16

VITAL RABY. J. E. MOTARD
RABY & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires et Agents Généraux
30 Rue St-Jacques, Montréal
BELL TEL. MAIN 1434 Jan

Montreal Carpet Beating Co.
623 RUE LAGAUCHETIERE
(Près de la Rue Côté)
L'établissement le plus grand et le mieux équipé de toute la ville de Montréal.
Tél. Bell (Main) 716
104—1 no ETABLI EN 1874

ELECTROTYPIE et STEREOTYPIE

GRANDS ANNONCEURS Ayez nos prix pour stéréotypes ou électrotypes. Nous savons ce qu'il vous faut. Hughes Electrotype and Stereotype Foundry. Tel. Main 3162, 18 rue St George. 82-1 no

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs. BUREAU et ATELIER
COTE DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
(Connection grat. pour Montreal.) 47-1a

D. PARIZEAU
BOIS DE SCIAGE ET BOIS DE CHARPENTE
BUREAU PRINCIPAL ET CLOS : 512, rue Lagauchetière
Bell Tél. Est 1678. Tél. Mchds 739.
Clos, rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End. Tél. Mchds 1941.

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, imitateur, vitrier, blanchisseur, etc, TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal

Canadiana

Coupon de Prime

DONNANT DROIT A LA SERIE DES PRIMES DU "JOURNAL."

10 Coupons pour une Gravure | 20 Coupons pour deux Gravures

30 Coupons pour trois Gravures

Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés.

LES COUPONS SONT BONS JUSQU'AU 1er JUILLET

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous avons décidé de continuer la distribution de nos gravures jusqu'au 1er JUILLET.

Hâtez-vous ! La série à laquelle les trente coupons donnent droit comprend : "La Madone de Siegel," "La Madone de Raphaël," "La Madone de Nicholls."

"La Madone de Siegel" est en couleur, formant un chromo imitation de toile d'une grande valeur. Cette série suffit à orner un intérieur ordinaire et le fini du travail donne à ces gravures un prix particulier.

Tous nos compatriotes canadiens-français peuvent bénéficier de cette offre exceptionnelle, en nous adressant les coupons requis, plus un timbre de deux centins pour frais de poste.

NOS AGENCES—Nous avons des agents dans toutes les principales villes de la Puissance ; les coupons peuvent être échangés au bureau de ces agents. Pour les villes de Québec et Lévis, nos lecteurs peuvent échanger leurs coupons dans tous les dépôts de journaux ou au bureau de notre agent local, M. O. Piamondon, 89 rue Ste-Anne, Québec.

A Ottawa et Hull, les coupons peuvent également être échangés dans tous les dépôts, ainsi qu'à la place d'affaires de notre représentant, M. J. A. Patry, 63 rue Rideau, Ottawa.

LA COMMISSION DES FINANCES

La pose de la pierre angulaire du pont Royal Albert. Pour les familles des pompiers morts au feu. De Lorimier vs Montréal. Comment sont logés nos pompiers

Séance de la Commission des finances, hier, sous la présidence de l'échevin Laporte.

Le président lit une lettre de la Montreal Bridge Co, signée par M. Henry Hogan, déclarant que les directeurs de cette compagnie s'occupent des détails de la construction du pont "Royal Albert" qui doit relier les deux rives du Saint-Laurent, en face de la ville. Ils désirent profiter de la visite de Son Altesse Royale pour poser la pierre angulaire, afin que cette circonstance serve à commémorer le souvenir de l'époux de la reine Victoria, comme l'inauguration du pont Victoria par le prince de Galles a été faite pour commémorer le souvenir de la reine elle-même.

Cette idée est approuvée, et le secrétaire est autorisé à demander aux directeurs de la compagnie de préparer un programme de la démonstration et de le soumettre à la commission.

L'échevin Hart expose que trois pompiers de la caserne No 1 sont tombés malades de la fièvre typhoïde par suite de l'état malsain où se trouve l'édifice. Cette situation est littéralement intolérable. Aussi depuis qu'on a démoli le marché Saint-Gabriel la caserne No 9 menace de s'effondrer. Les pompiers qui l'habitent n'y sont pas en sûreté.

Naturellement, la commission des finances n'a pas de fonds pour construire de nouvelles casernes. Le chef Benoit, consulté à ce sujet, dit qu'il va lui falloir faire évacuer ces deux postes. Les hommes et les appareils seront logés dans les casernes les plus voisines. Il faudra louer une maison pour les capitaines qui demeurent actuellement dans le haut des casernes évacués.

La commission des finances décide d'accorder un crédit de $400 sur les $16,000 de prime de l'emprunt de $300,000, pour poser un plancher en briques à la caserne No 1.

L'échevin Hart demande que les familles de deux pompiers qui ont été tués dernièrement au feu, reçoivent $1,000 chacune.

L'échevin Laporte trouve cette demande parfaitement juste mais les règlements ne permettent pas de l'accorder. M. Laporte ajoute qu'il serait disposé à faire amender le règlement de manière à permettre de payer $2,000 aux héritiers des pompiers tués dans l'accomplissement de leur devoir.

L'échevin Smith rapporte qu'il faudrait $8,000 pour faire subir au palais municipal les réparations nécessaires pour le mettre en état de recevoir le duc et la duchesse de Cornouailles et d'York. Il donne les détails des travaux à exécuter et fait ressortir le fait que ces travaux, pour la plupart, sont destinés à rester. Un parquet en tuiles sera posé dans le corridor d'entrée et les murs seront repeints à neuf.

Après d'assez longues délibérations, l'échevins Brunet propose qu'une somme de $1,000 soit votée pour les travaux nécessités par la visite royale, et $4,000 pour terminer les travaux commencés l'automne dernier.

M. Ethier, avocat de la Ville, expose que cette dernière a perdu le procès intenté à la municipalité de Delorimier pour le recouvrement de taxes d'eau. M. Ethier dit qu'il a essayé d'établir l'existence d'un contrat entre la Ville et la municipalité ; mais il n'a pas réussi. Il est cependant bien connu que l'eau a été fournie.

L'échevin Laporte se déclare fort surpris du résultat obtenu. Il dit qu'il existe une foule de documents, correspondances, etc. établissant que l'eau a été fournie aux contribuables de DeLorimier. De plus, la municipalité a déposé un montant de $3,000 pour garantir le paiement de l'eau fournie Ce fait devrait être une preuve suffisante du droit de la Ville.

M. Ethier dit que l'eau a été distribuée aux contribuables de DeLorimier en vertu d'une vague entente, qui rendait la municipalité responsable du paiement; mais il n'existe aucune preuve légale.

M. Ethier rapporte que la Ville ne peut forcer les commerçants de viande du dehors à faire tuer leurs animaux aux abattoirs de la Ville et à les soumettre à l'inspection avant et après la boucherie. Elle peut seulement nommer des inspecteur chargés de voir à ce qu'il ne se débite aucune viande impropre à la consommation. Prohiber la vente de la viande venue de l'extérieure serait entraver sérieusement le commerce.

La commission décide de référer cette question à la commission d'hygiène.

LA COMMISSION INTERNATIONALE

Le "Boston Herald" prétend que la situation du Canada est aujourd'hui bien meilleure qu'en 1899

Boston, Mass., 6 (Spéciale)— Le "Boston Globe" publie une fort intéressante dépêche d'Ottawa, au sujet de la prochaine réunion de la conférence internationale. D'après le correspondant, le Canada est aujourd'hui, pour négocier, dans une situation bien supérieure à celle de 1899. La pulpe de bois, le minérai de nickel et le minérai de fer en grande demande tous les jours, sont devenus des biens précieux pour le Dominion. Il se produit un développement étonnant dans l'exploitation des matières brutes canadiennes nécessaires à l'heureux fonctionnement des industries américaines. Quand la commission reprendra ses délibérations, si elle les reprend, le Canada s'y rendra les deux mains pleines d'articles que veulent les Américains. Les commissaires américains ne l'ignorent pas, pas plus que les commissaires canadiens.

Le Canada de 1901, continue la dépêche, est un pays fort différent du Canada de 1899, sous d'autres rapports que celui du développement de ses matières brutes. Il fait des pas gigantesques comme pays manufacturier : il exporte ses produits manufacturés aussi bien que sa matière brute et envoie partout ses agents à la recherche de nouveaux débouchés. Le dernier exercice fiscal a accusé un surplus des revenus généraux sur les déboursés s'élevant à plus de $8,000,000. Le commerce canadien d'exportation et d'importation, de l'année dernière a été en augmentation sur celui des douze mois précédents de plus de $59,000,000.

Depuis l'inauguration d'un tarif préférentiel avec le Royaume-Uni, le Canada a importé de la Grande-Bretagne 50 pour cent de plus de marchandises que pendant l'époque correspondante avant la mise en vigueur de ce tarif. Il importe moins aujourd'hui au Canada d'avoir la réciprocité avec les Etats-Unis, qu'il importe aux Américains d'avoir accès aux matières brutes du Canada. Sous ce rapport les conditions ne sont plus ce qu'elles étaient en 1899.

Des Américains marquants même ont attiré l'attention de leurs commissaires sur ce fait. Entre autres, M. F. H. Ciergue, qui est un protectionniste de l'école de feu James G. Blaine et partisan de la réciprocité en ce qui regarde les matières brutes nécessaires à l'industrie, a dit à un banquet qui lui a été offert au Sault Ste-Marie, Michigan :

"Depuis Boston à Seattle, il n'y a pas un manufacturier dans les Etats limitrophes qui ne pourrait faire des affaires plus profitables et plus considérables s'il était assuré d'avoir libre accès aux matières brutes du Canada. N'est-il pas absurde de supposer que les citoyens intelligents du Canada vont continuer à laisser leur pays s'appauvrir de sa matière brute pour le bénéfice des manufacturiers d'un autre pays qui lui interdit l'entrée de ses produits manufacturiers ?"

Fort de vues comme celles-là, dit en terminant le correspondant d'Ottawa, sir Wilfrid Laurier peut bien s'attendre avec confiance à la prochaine reprise de la conférence de Washington et en espérer des résultats plus satisfaisants que ceux qui ont été obtenus jusqu'ici.

Chapeau de paille d'Italie

La plus grande variété de coiffures offerte jusqu'ici à Montréal est sans doute la grande vente de chapeaux de paille et de feutre chez Chs Desjardins & Cie, sur la rue Ste-Catherine.

(1)

UN CINQUANTENAIRE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y a cinquante ans, MM. J.-X. Perrault et Hector Verret, alors élèves externes du Séminaire de Québec, fonparmi leurs condisciples et étaient chardaient une société Saint-Jean-Baptiste, gés de la confection de deux grands drapeaux en soie blanche, portant au centre une couronne de feuilles d'érables avec les initiales E.E., et audessus, un magnifique castor brodé d'or. Pour commémorer cette fondation, ces messieurs ont présenté à la société deux cravates tricolores de la Maison Beulac pour être attachés à la hampe de ces drapeaux et portant les deux dates mémorables 1857-1901. Suivent les remerciements de la Société.

Québec, 5 juin 1901.

A MM. Joseph X. Perreault,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Montréal.

Monsieur,

En joignant mes remerciements personnels à ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste des élèves externes du Petit-Séminaire de Québec, pour les magnifiques cravates que vous nous avez données, de concert avec Monsieur A. H. Verret, je me fais l'interprète de tous mes confrères pour vous dire que la Société serait très heureuse et très honorée d'avoir votre photographie.

Le dévouement dont vous avez toujours fait preuve envers la cause nationale et surtout l'attachement que vous avez conservée pour la Société nous permettent d'espérer que notre demande sera favorablement accueillie.

Comptant, monsieur, sur votre générosité,

Je demeure,
Votre très obligé,
S. J. LARUE,
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste des E.E. du S. de Q.

Québec, 5 juin 1901.

A une réunion du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste des élèves externes du Petit Séminaire de Québec, tenue le 4 juin courant, sous la présidence de monsieur Jules LaRue, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1o.—Proposé par M. O. Delisle, secondé par MM. Pierre Picard et Cyr. Fréchette, que la Société Saint-Jean-Baptiste des élèves externes du Petit-Séminaire de Québec accepte avec plaisir les deux cravates qui lui sont offertes pour l'ornement de ses drapeaux, par M. Jos.-X. Perreault, de Montréal, Chevalier de la Légion d'Honneur, et M. A. Hector Verret, Auditeur de la Province.

2o.—Proposé par M. Wilfrid Laliberté, secondé par MM. Napoléon Francœur et Art. Vallée, que la société est profondément touché de la bienveillance de ceux qui furent ses fondateurs et leur présente ses remerciements les plus sincères pour leur don magnifique.

3o.—Proposé par M. Chs. Aug. Délage, secondé par MM. A. Michaud et G. Dagneau que copie des présentes résolutions soit transmise aux généreux donateurs et aux journaux.

Votre très humble serviteur,

CYRILLE GAGNON,
Sec.-Trés., Comm.-Ordon.

ECHOS ET GLANURES

— M. Wilfrid Brunet, boucher de l'île Bizard, est disparu depuis mardi dernier.

Dans l'après-midi de mardi, vers 3.30 heures, il a été vu pour la dernière fois à l'hôtel de M. L. Ed. Charlebois, 567 de la rue St-Paul: il partait pour chez lui.

Voici la description qu'on en donne : Age, 22 ans; taille, 5 pieds et 6 pouces,habit, compiet gris rayé, et imperméable jaune, chapeau en feutre noir, bandé d'un crêpe.

— La scarlatine diminue considérablement.

On n'en compte plus que 22 cas à l'hôpital civique. Tous sont en excellente voie de guérison.

— M. Robert Adam Lyons, régistrateur du Sault Ste-Marie, est décédé au Queen's Hotel.

M. Lyons était malade depuis longtemps. Dans l'espoir de recouvrer ses forces perdues, il avait résolu de faire un voyage en Ecosse. Arrivé ici la semaine dernière, il faiblit de plus en plus, et il rendit le dernier soupir jeudi matin.

Plusieurs envois considérables de monnaie d'or ont été reçus la semaine dernière, par la Banque de Montréal. Hier encore, un envoi de $100,000 est arrivé de New-York par express.

—Un char spécial est arrivé avec 50 touristes de l'agence Raymond. La majorité de ces voyageurs ont établi leurs quartiers au Queen's Hotel. Ce matin, après une promenade autour de la ville, ils ont pris le train de l'Intercolonial pour Matapédia, où ils passeront quelques semaines à faire la pêche.

— Le testament de M. H. L. McDougall, autrefois de Montréal, et qui est décédé à Londres en mars dernier, contient une disposition par laquelle le testateur lègue £200 à l'hôpital Général de notre ville.

— M. Nicolas de Struve, consul impérial de Russie, au Canada, a quitté hier Montréal pour une tournée d'inspection dans les principaux centres industriels du pays.

Désireux de se rendre compte "de visu" des développements considérables de nos industries, M. le consul russe, après avoir visité Toronto et la partie nord d'Ontario, Owen Sound, Sudbury, avec ses vastes champs miniers, Sault Ste-Marie et ses immenses établissements de métallurgie et de pulpe, descendra dans les provinces Maritimes, où il passera quelques mois à Sydney et à Halifax.

M. de Struve terminera sa tournée par l'inspection des usines de Grand'Mère et Shawinigan.

L'Association des Epiciers détailleurs de Montréal aura son pique-nique annuel le 17 juillet, à Plattsburg (N.Y.) ainsi qu'il a été décidé hier.

Deux trains partiront de la gare Bonaventure: le premier à 8.30 h. et le second, à 9 heures du matin. Le retour de Plattsburg aura lieu à 6 heures et 6.30 h. Les prix de passage sont de $1.25 et 60 cents pour les enfants.

Voici la liste des comités d'organisation:

Finances. — Ech. Turner, président ; A. D. Fraser, E. W. Farrett, O. Champagne, L. Picard, J. E. Manning, J. P. Dixon, N. Chartrand, N. Séguin, John Scanlan, éch. V. Raby, J. A. Dionne.

Réception.—N. Lapointe, président ; A. D. Fraser, éch. Vallières, éch. Raby, J. E. Manning, John Scanlan, John Johnston, N. Chartrand, Jno. Robertson, P. O'Brien, E. W. Farrell, M. Derepentigny, Jos. Pepin, Thos. Gauthier.

Transports.—M. Derepentigny, président ; T. Poupart, John Johnston, M. Derepentigny, N. Chartrand, A. D. Fraser, J. A. Dionne.

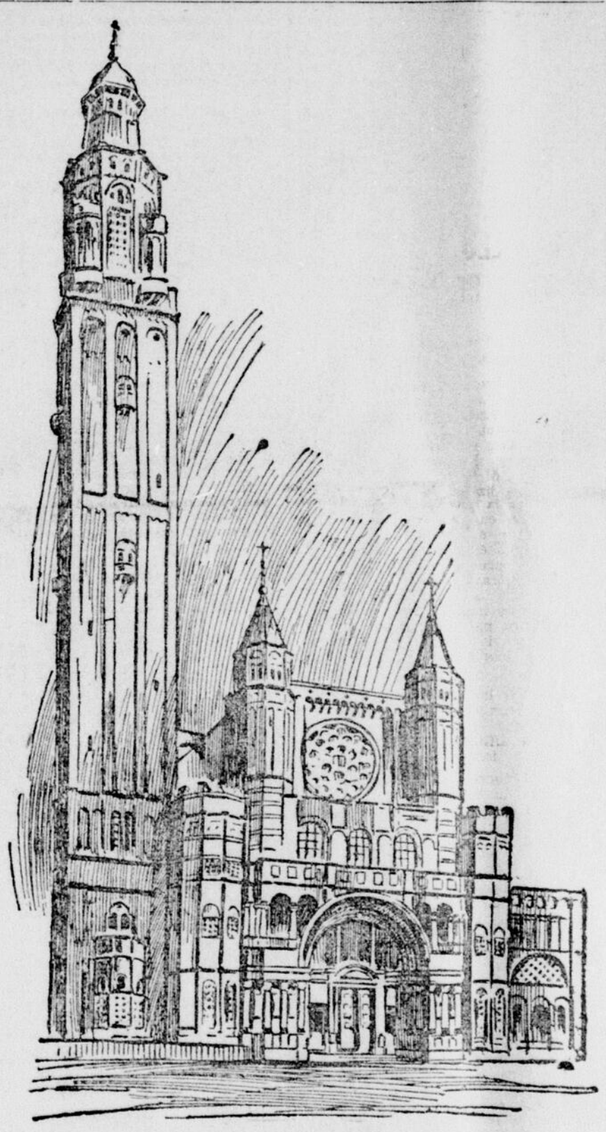
Banquet.—W.P. O'Brien, président; E. S. P. Dixon, A. D. Fraser, J. Picard, S. Dmers, éch. V. Raby, J. E. Manning, N. Picard et J. A. Dionne.

Impressions et publicité.—F. Bigaouette, président ; O. Champagne, E. W. Farrell, A. Manton, S. P. Dixon, P. Bruneau, W. Willison, T. Collins, E. Laniel, N. Chartrand.

Musique et danse.—P. Daoust, président ; J. A. Dionne, W. Duckworth, N. Bertrand, M. Derepentigny, Fred. Hodge, C. A. Corrigan, N. Chartrand, A. E. Galarneau, L. H. Goulet, L. Picard, E. Upton, J. M. C. Havard, C. Creely.

Jeux.—E. W. Farrell, président ; E. Upton, C. A. Corrigan, A. Laniel, R. P. Laferaine, A. E. Cardinal, W. H. Dunn, W. Willison, P. W. Childs, A. E. Landry, C. Creeley.

Souscriptions.—F. Bigaouette, président ; J. P. Dixon, H. Poirier, N. Chartrand, J. Lanctôt, J. B. V. Dandurand, M. Derepentigny, A. D. Fraser, G. Boivert, V. Raby, C. E. E. Authier, P. Daoust, Al. Turner, J. Scanlan, E. W. Farrell, S. D. Vallières, N. Lagointe, O. Champagne et P. O'Brien.



LA NOUVELLE CATHEDRALE CATHOLIQUE DE WESTMINSTER.

A la dernière séance de l'Association des commerçants licenciés de liqueurs, le secrétaire, M. Lapointe, a donné communication d'une correspondance échangée entre lui et M. A. Brosnan, contrôleur du Revenu Provincial au sujet de l'évaluation à la charge de certains établissements licenciés dans la Ville. La réponse de M. Brosnan aux questions posées à ce sujet par l'Association est de nature à donner pleine et entière satisfaction, et met fin à tout dissentiment qui aurait pu surgir, la question se trouvant, de fait, résolue.

M. J. A. Ayotte attire l'attention des membres présents sur la différence dans les prix des liqueurs vendues dans certains hôtels et restaurants. Il demande si le temps n'est pas arrivé d'établir une échelle de prix uniforme. Il fait remarquer que le taux des licences a été augmenté de nouveau, de même que la taxe d'eau, le prix du loyer et les gages, sans compter les droits de douane et la concurrence illégale. Le commerçant détailleur n'a retiré aucun avantage de toutes ces augmentations ; il est obligé de s'en tenir aux anciens prix tout en ayant à faire face aux excédants.

La question est renvoyée devant le bureau de direction qui devra faire rapport.

Sur proposition de M. Théo. Robert, secondé par M. Nap. Tremblay, il a été résolu unanimement d'affilier les Associations locales et conjointes de St-Henri et Ste-Cunégonde et celle de la ville de Lachine, en conformité du rapport du bureau de direction et de l'article X, section 1 des règlements de l'Association.

Les personnes suivantes sont unanimement admises membres de l'Association.

Galarneau et Boivin, 719 St-Laurent; P. J. Crevier, 969 St-Laurent ; Arthur Hinton, 673 Ontario; Pierre Lajeunesse, 585 St-Jacques ; Rémi Jolicœur, 76 Bleury ; J. A. Tanguay, Hôtel Riendeau ; Ludger Hevey, 954 St-Jacques ; J. A.N. Bourassa, Valleyfield, P. Q., ; Jos Brodeur, Mitchell Station, Arthabaska ; H. Guillemette, Berthierville, P. Q. ; L. A. Labelle, Côteau Landing, P. Q., ; Jutras et Cie., St-François, N. E., Beauce, P., Q. ; Pierre Chevalier, Joliette, P. Q. ; Albert Lemire, Maisonneuve, P. Q. ; A. Lebeau, Sutton, P. Q. ; Adélard Benoit, St-Bruno, P. Q ; Maclea Dame, Ville St-Paul, P. Q., Alfred Mercure, St-Lazare, Vaudreuil, P.Q.; T. Patenaude, Valleyfield, P. Q.

L'Association remet ses séances régulières au premier mercredi d'octobre.

LE COLONEL STEELE S'EST EMBARQUE HIER SOIR

A bord de l'"Australasian". Le colonel s'en retourne en Afrique

Le colonel S. B. Steele, de la police de Baden-Powell, dans le Sud-Africain, s'est embarqué hier soir à bord de l'"Australasian" de la ligne Allan pour Liverpool d'où il se dirigera vers le Cap viâ Londres et Southampton. Le brave colonel était hier l'hôte de Mme R. W. Harwood, 26 rue Sainte-Famille, mère de madame Steele. Il est complètement remis des fatigues de la campagne et s'en retourne en Afrique vigoureux et en parfaite condition. Il a dit à un représentant du "Journal" qu'il était content de s'en retourner là-bas. "La guerre se prolonge tellement, a-t-il ajouté, qu'il est bien probable que les Canadiens de Baden-Powell auront encore de la rude besogne à faire là-bas, et qu'ils auront l'occasion de faire valoir comme à Paardeberg leur courage et leur endurance." Cette perspective réjouit le colonel Steele.

Le colonel a été encombré de demandes de la part de gens désireux de servir sous son commandement. Un bon nombre de ces aspirants ont déjà fait la campagne avec lui dans les Strathcona Horse. Il n'a pu contenter ces gens-là parce que les cadres de la police sud-africaine sont remplis depuis longtemps et qu'il n'avait aucun pouvoir pour faire de nouveaux enrôlements et transporter là-bas de nouveaux soldats. Le colonel Steele tient à informer son ancien régiment que toutes les médailles qui ne sont pas encore parvenues à destination, seront distribués aux méritants par Son Altesse Royale le duc de Cornwall et York, lors de sa visite au Canada. Il y aura des décorations pour tous les hommes qui ont été dans la Colonie du Cap, dans le Natal, dans le Transvaal, à Belfast et dans l'Etat Libre d'Orange. Tous les parchemins et certificats de licenciement ont été adressés aux soldats il y a environ un mois, et tous doivent les avoir reçus actuellement.

En débarquant au Cap, le colonel Steele, prendra le commandement de son district. Nul doute que sa longue expérience acquise dans la police montée du Nord-Ouest ne rende de précieux services en Afrique.

L'"Australasian" a levé l'ancre ce matin au petit jour.

LES CADETS ECOSSAIS

Lundi, exercice pour recrues et clairons. Mercredi, 12 juin, exercice de bataillons, grande tenue, les clairons devront assister. Vendredi, 14 juin, promenade en tramway : rendez-vous à 7.45 heures du soir au coin des rues Mont-Royal et Park. Le tramway se trouvera là à 8 heures précises. Il y a plusieurs vacances dans le bataillon, causées par la guerre ; en conséquence, les jeunes gens qui voudraient se joindre au bataillon devront faire leur application sans tarder. La parade d'église aura lieu prochainement.

LE POLICEMAN

Il nous fait plaisir de constater que l'auteur du "Drame de Sainte-Cunégonde" s'est amélioré. Sa nouvelle chanson est dans l'ordre. Nous en publions le premier couplet et le refrain :

1er COUPLET

J'connais pas d'typ' mieux réussi
Que l'policeman d'la rue' Berri.
Il est immense, il est unique,
Quand, les mains derrièr' sa tunique,
Tranquillement, sans s'épater,
Il se ballad' le jour entier.
Dès les huit heures du matin,
Il commence son p'tit train-train
Et reluque les ménagères
Qui font leur ménag' sans mystères ;
Mais de derrière les volets
Il sait respecter les secrets.

Refrain

Il se promène, il se dandine,
D'un pas nonchalant il chemine.
Ce qu'on fait, c'n'est pas son affaire,
Il ne voit rien, ne veut rien voir,
Et chante du matin au soir :
Ah ! qu'il est doux de ne rien faire

La chansonnette,—quatre couplets—avec musique, franco sur réception du prix, 10c, au No 7 Avenue Oscar, Montréal, Canada.

L'Alcool, voilà l'Ennemi !

Victimes de la boisson, voulez-vous vous guérir de cette vilaine habitude ?

Prenez le Remède Végétal Dixon



AVANT LA GUERISON.

Le seul Spécifique infaillible contre l'alcoolisme . . .

Recommandé et employé par le Dr Mackay, spécialiste de Québec, comme bien supérieur à tous les "Gold Cures" ou autres remèdes. *Guérison parfaite garantie ou argent remboursé.*

Peut être pris n'importe où, sans publicité, sans perte de temps, sans danger.

Témoignages de cas extraordinaires guéris visibles à notre bureau. Visite instamment sollicitée. Renseignements confidentiels fournis sur demande. Adressez à

J. B. LALIME, Agent de la "Dixon Cure"
572 RUE ST-DENIS, MONTREAL,



APRES LA GUERISON.

LES LIVRES GRATUITS

L'honorable secrétaire provincial vient d'adresser la lettre suivante à tous les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires et aux supérieurs des Collèges, des couvents et des académies :

Département du Secrétaire de la province,
Québec, 28 mai 1901.

A messieurs les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires, et aux supérieurs, des collèges, couvents, académies, etc.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le manuel MON PREMIER LIVRE, qui a été préparé pour les écoles de la province, sera distribué avant le premier septembre prochain aux municipalités scolaires et aux maisons d'éducation qui m'en feront la demande.

Cette ouvrage a été approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique et comprend "deux parties" reliées séparément. La "première partie" est destinée aux élèves de première année ; la "deuxième partie" peut être mise entre les mains des élèves qui connaissent les premiers éléments de la lecture.

Les élèves bien doués et qui assistent régulièrement à l'école peuvent parcourir avec avantage les deux parties de MON PREMIER LIVRE, dès leur première année de scolarité. Le but de ce "nouveau manuel" est de mettre les enfants en mesure de lire, d'écrire et de compter le plus tôt possible ; puis, en même temps qu'ils se familiarisent avec les difficultés de la lecture française, de les initier aux notions élémentaires des principales branches de notre programme scolaire.

La matière de l'ouvrage entier est adaptée aux dix mois de l'année scolaire.

La "Première partie" comprend cinq mois. Chaque semaine est composée de quelques pages de lecture élémentaire, d'écriture et d'une leçon d'arithmétique enfantine ; généralement une récapitulation termine chaque semaine. A la fin des vingt premières semaines, l'élève a parcouru toutes les difficultés qui constituent le mécanisme de la lecture ; il sait écrire ce qu'il a appris à lire, et, de plus, il peut faire les premières opérations de l'arithmétique d'une manière raisonnée.

La "Deuxième partie" (Lecture courante) comprend également cinq mois. Chaque semaine est composée de cinq leçons de lecture, traitant alternativement de la Religion (ancien et nouveau testament), de la Géographie, de l'Histoire nationale, des Leçons de choses et de la Grammaire. A la fin des vingt dernières semaines, l'élève a acquis, à l'aide de la lecture courante, des notions sommaires, mais complètes, sur les matières ci-dessus nommées.

Grâce à ce programme concentrique l'enfant, n'irait-il qu'une année à l'école se rait en mesure de "lire" d'écrire" et de "compter" passablement, et aurait étudié sans effort, en même temps qu'il apprenait à lire, à connaître les grandes lignes de toute l'Histoire sainte et les principaux personnages canadiens, de Jacques-Cartier au cardinal Taschereau, etc.

L'économie complète de la méthode que nous venons d'exposer repose sur cette grande vérité pédagogique : "La lecture donne à l'élève la clef de toutes les autres connaissances."

La méthode suivie dans le nouveau manuel met le jeune élève, dès sa première semaine d'école, en mesure de lire des mots "usuels", des expressions qui lui dont familières, de petites phrases disant quelque chose à son esprit.

Enfin, les gravures, si utiles dans les classes des jeunes élèves lorsqu'elles sont judicieusement adaptées à un texte qui est à la portée des enfants, font presque toujours défaut dans les syllabaires qui sont généralement en usage dans les écoles sous contrôle.

Le nouveau manuel, dans ses deux "Parties", en contient près de trois cents, non jetés au hasard, mais amenées de façon à fixer le sujet de la leçon dans l'intelligence de l'élève.

Les deux fascicules du nouveau manuel seront distribués à partir du premier août prochain.

Messieurs les secrétaires-trésoriers et les supérieurs de Couvents, d'Académies, de Collèges, etc., qui désirent introduire cet ouvrage dans leurs classes élémentaires voudront bien m'en avertir et me dire en même temps le nombre exact de ceux de deuxième année qui ne seront pas trop avancés pour pouvoir profiter encore de la "Deuxième partie" de MON PREMIER LIVRE.

Ces livres deviendront la propriété de l'école et les instituteurs et les institutrices devront veiller à ce que les enfants ne les détériorent pas.

Tout élève qui perdra ou déchirera le livre qu'il aura reçu gratuitement devra rembourser cinq centins pour chaque Partie du livre, perdue ou détruite.

Chaque année, le montant reçu par les instituteurs ou institutrices d'une municipalité scolaire de MON PREMIER LIVRE, sera adressé au surintendant de l'Instruction publique par les secrétaires-trésoriers de municipalités ou les directeurs d'académies, collèges, couvents, etc.

Le département de l'Instruction publique remettra à messieurs les inspecteurs d'écoles, une liste des municipalités de leur district respectif auxquelles le manuel aura été adressé, ainsi que le nombre d'exemplaires du dit ouvrage. De cette façon les inspecteurs d'écoles pourront renseigner le département de l'Instruction publique, relativement à la distribution gratuite de MON PREMIER LIVRE.

ADELARD TURGEON,
Secrétaire de la Province.

BANQUET

L'Association pharmaceuthique de la province de Québec et le collège de pharmacie de Montréal donneront mardi grochain, le 11 juin, leur cinquième banquet annuel. La fête aura lieu à l'Hôtel Windsor, à 8 hrs p. m. précises.

Plus de dames que de messieurs Pourquoi ?

Parce que la Montreal Park and Island Ry Co. procure du plaisir aux dames et attire leur attention. Les messieurs vont toujours là où sont les dames. 145-2

Changement d'heures du Pacifique Canadien —10 Juin

De la gare de la rue Windsor, service de l'Impérial Limited, 9.30 a.m., tous les jours à Winnipeg, Vancouver, etc. Boston, 9 a.m. les jours de semaine, 8 p.m. tous les jours. Halifax, 8.20 p. m. tous les jours, excepté le samedi. Toronto, 8.55 a.m. les jours de semaine, 10 p.m. tous les jours. Train du Sault Ste-Marie, 10.05 tous les jours, Hudson Heights, 12.30 p.m., excepté samedi et dimanche.

De la gare de la Place Viger : Ottawa, 8.20 a.m. au lieu de 8.30 a.m. et 5.45 p.m. les jours de semaine. Québec, 8.30 a.m., 2.30 p.m. les jours de semaine, 11 p.m. tous les jours, 3.30 p.m. le dimanche. St-Gabriel et Trois-Rivières 5 p.m. au lieu de 5.10 p.m. les jours de semaine. St-Gabriel, le dimanche, 9 a. m., commençant le 16 juin ; le samedi 1.55 p.m. St-Jérôme, excepté le samedi et le dimanche, 6.25 p.m. Ste-Agathe, 9 a.m. les jours de semaine. St Faustin et Labelle, 9 a.m. les mardi et jeudi. Les autres trains comme à présent. 145-2

PARC LEPINE
MONTREAL.

GRANDES COURSES
TROTTEURS - AMBLEURS
MARDI, MERCREDI et JEUDI,
Juin 11, 12 et 13, 1901.
Voir la liste des entrées sur les journaux de samedi. (148-3)



"Argentorte plaquée inaltérable".



GARANTIE POUR 50 ANS
Fabriquée seulement par la "Meriden Britanian Company".
Vendue par les principaux marchands partout.

...LA...
Poudre à Pate
MAGIQUE
PURE ET SAINE
25c LA LIVRE.
LONDON ENG. E.W.GILLETT. CHICAGO, ILL. TORONTO, ONT.



Les Femmes Epuisées

Peuvent trouver confort et sécurité en faisant usage des **Pilules Roses du Dr Williams.** Les maux de tête et le mal de rein qui arrivent d'une façon inattendue ou non sont éloignés et les irrégularités sont éliminées pendant que l'action du sang rouge et riche, produit grâce aux

Pilules Roses DU Dr Williams

se montre aux joues rosées et par les yeux clairs et vifs de ceux qui en font usage. Ces pilules ne sont pas un purgatif. Elles donnent la vigueur au lieu de l'émettre au dehors. Elles agissent directement sur le sang et les nerfs ; elles renforcent le corps ; elles régularisent les fonctions physiques, ramènent la santé et la force chez les femmes épuisées quand chaque tentative du médecin a été suivie d'insuccès.

Les mères soucieuses au sujet du développement sain de leurs filles qui grandissent, insistent pour leur faire prendre les Pilules Roses du Dr Williams.

Attestation de la guérison :

Mme Isaïe Comeau, qui demeure au numéro 83½ rue Arago, Québec, enseigne le français, l'anglais et la musique. Depuis longtemps Mme Comeau souffrait beaucoup de maladies propres à son sexe, ainsi que de faiblesse, de maux de tête, de névralgie et de prostration nerveuse. Elle se vit forcée de quitter l'enseignement et d'entrer à l'hôpital, et elle y fit un séjour assez long, mais en sortit sans avoir amélioré son triste état. Son mari l'engagea à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, dont il avait entendu dire beaucoup de bien, et voici l'opinion de Mme Comeau sur le mérite des pilules, exprimée devant un journaliste :

"Ma maladie était venue à la suite de la naissance de mon enfant, et avant les Pilules Roses du Dr Williams je ne pouvais trouver aucun remède pour me guérir. Je souffrais beaucoup ; j'étais très faible, les maux de tête étaient fréquents, et je n'avais presque pas d'appétit. Aussitôt que j'eus commencé le traitement par les Pilules Roses du Dr Williams je sentis leur effet salutaire, et au bout de deux mois ma santé était très satisfaisante. L'appétit était revenu, les douleurs avaient cessé, je gagnais en poids, et j'ai repris mon enseignement ; je m'occupe de mes élèves et je surveille mon ménage sans éprouver de fatigue. Depuis ce temps-là, j'ai recommandé les pilules à d'autres dames, et toutes m'ont parlé favorablement du résultat obtenu."

Aucune découverte moderne n'a rendu autant de services aux femmes que les Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles. Elles agissent directement sur le sang et les nerfs, elles donnent de la force aux muscles, elles régularisent les fonctions, et c'est ainsi qu'elles rendent la vigueur aux femmes épuisées et leur donnent le courage, la bonne humeur et une vie agréable.

Le succès merveilleux obtenu par cette médecine a induit plusieurs personnes à faire des imitations et substitutions, mais ces simulacres n'ont jamais guéri personne. Refusez tout paquet de médecine qui ne porte pas le terme complet : **Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pales.** Ces pilules sont vendues par tous les marchands ; mais si vous avez des doutes, adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules vous seront envoyées franco à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50.

Le trust du tabac

New-York, 6.—La Consolidated Tobacco Co., incorporée dans le New-Jersey mercredi, a été formellement organisée ici aujourd'hui par l'élection des directeurs suivants :

James J. Duke, Oliver H. Payne, Thomas W. Ryan, J.B. Cobb, W.W. Fuller, Grant B. Schley, Frank H. Ray, Anthony M. Brady, C.C. Dula, A. R. Harris, P.A.B. Widener, Percival S. Hill, B.N. Duke et Chas. E. Halliwell.

Les directeurs se sont organisés en élisant James B. Duke président; Thomas F. Ryan premier V.P.; J.B. Cobb, 2nd V.P.; C.C. Dula, troisième V.P. ; Wm. R. Harris, trésorier, C.S. Keene, secrétaire. Le capital de la Consolidate Tobacco Company est de $30,000,000 laquelle somme sera, dit-on, toute payée demain.

Plus d'Irlandais aux Etats-Unis qu'en Irlande

New-York, 6 — Les rapports des recensements anglais et américain démontrent qu'il y a plus d'Irlandais aux Etats-Unis qu'en Irlande. D'après les dernières statistiques, la population de l'Irlande est maintenant de 4,456,546, une diminution de 5 pour cent depuis dix ans. Il y a soixante ans, la population de l'île était de 8,173,124. Les rapports du recensement américain relatives à la population née à l'étranger n'ont pas encore été publiés, mais on pense que les Irlandais nés en Irlande résidant maintenant aux Etats-Unis sont au nombre de près de 2,000,000. Il y a certainement deux descendants irlandais pour chaque fils de la Verte Erin résidant ici, ce qui donne aux Etats-Unis une population irlandaise plus considérable que celle de l'Irlande. Et ce chiffre ne comprend pas le nombre considérable d'Américains qui ont du sang irlandais dans les veines.

A la Faculté de Médecine, l'examinateur au candidat :

—Supposez un sujet ayant une jambe longue et l'autre courte ; il boite, par conséquent. Que feriez-vous dans ce cas ?

Le candidat, timidement :

—Je crois que je boiterais aussi.

REVUE ENFANTINE

ILS SONT MA VIE

Je suis vieux et presque un aïeul;
Et, si la maison n'était pleine,
Je me sentirais vivre à peine...
N'étant plus rien, si j'étais seul!

Je serais muet, mort peut-être;
Je n'aurais plus espoir ni foi,
Si chez-vous je ne voyais naître
Ce que l'âge à détruit chez-moi;

Si déjà vos jeunes arbustes,
Sous mes baisers et sous mes pleurs,
Chargés de feuilles et de fleurs,
Ne poussaient des branches robustes;

Si vous n'étiez déjà partis,
Fiers de m'aider sur notre voie,
Pourtant avec vous, chers petits,
Ma vertu, ma force et ma joie.

Je n'ai plus vaillance ou gaîté,
Je n'ai plus rien de ce qu'on aime;
Prenez tout ce qui m'est ôté!
Travail, ardeur, amitié même.

Oublié de tous, près de vous,
Si je vous vois, forts et fidèles,
Tâchant d'atteindre mes modèles...
Mon déclin me semblera doux.

Sans plus dépenser de courage,
Je me croirai jeune et vaillant,
Si vous frappez un coup brillant
Dans le repos de mon vieil âge.

Et je pourrai vous dire adieu,
Mes œuvres étant bien complètes,
Fier de léguer cinq bons athlètes
A mon nom, à la France, à Dieu.

Victor de LAPRADIE.

LES CHARDONNERETS DE GALILEE

Quand Notre-Seigneur Jésus passait par les chemins, il mettait les oiseaux en joie.

Sitôt qu'ils apercevaient sa robe blanche, ils arrivaient en troupes; les uns se posaient sur les branches des haies, et l'on eût dit qu'elles avaient fleuri ; d'autres trottaient dans la poussière que ses pieds avaient touchée; d'autres planaient en l'air, et faisaient de l'ombre au-dessus de lui. Ceux qui savaient chanter n'y manquaient pas. Ceux qui n'avaient pas de voix montraient du moins leurs plumes. Tous disaient à leur façon :

"Merci, Seigneur, pour le vêtement, pour la voix, pour la couleur, pour le grain, pour la feuille qui nous cache; merci pour la vie, et merci pour nos ailes!"

Lui souriait, les bénissait, et ils s'en allaient. Les mères couveuses elles-mêmes n'hésitaient pas à quitter le nid, devinant que, pour cette fois, les œufs n'auraient point à souffrir. Elles venaient, silencieuses, et repartaient vite. Un jour cependant, sur un talus de Galilée, deux s'attardèrent, tristes parmi les autres joyeux. C'était l'époque où l'épine noire est en fleur et l'aubépine encore verte. Jésus vit une souffrance, et s'arrêta. Il comprit ce que les oiseaux ne savent pas dire: "Maître, nous avons fait notre nid, confiants, au bas d'un arbre. Il y avait deux œufs déjà. Les grandes eaux sont survenues, et ont emporté la maison."

Lui, leva la main, et dit si doucement que c'était une plainte encore mieux qu'un ordre:

Recommencez, mes petits!"

Les chardonnerets bâtirent un nid, tout en haut d'un chêne, de peur des grandes eaux. Il fallut du temps. Le crin, la laine, la plume, dont se composent les nids de chardonnerets, avaient été employés jusqu'au dernier brin par les premiers constructeurs, les heureux, ceux qu'on entendait chanter tout autour. Et voilà qu'au moment où la maison s'achevait, ronde, ouverte, droit vers le ciel et balancée au vent, un orage éclata, si violent, si plein de grêle, que tout fut renversé.

Les deux chardonnerets se mirent à la recherche du Maître. Ils n'étaient point comme nous, qui nous plaignons toujours. Ils voulaient seulement savoir si aucun espoir ne leur restait d'avoir, cette année-là, une famille à élever, et pourquoi deux couvées n'avaient pas réussi. Tous les petits, déjà drus, voletaient et commençaient à ressembler aux parents. Le soleil, à midi, chauffait comme le four d'une métairie. Et, de plus, le Seigneur avait continué sa route, prêchant les hommes, et il devait être loin.

Longtemps ils le cherchèrent, n'ayant pas de renseignements, ni aucune manière d'en demander. Seulement quand ils apercevaient dans un village, une femme qui pleurait, un enfant malade, ou un aveugle, ou même une figure chagrine, ils se disaient: "Le Seigneur Jésus n'est pas là," et ils continuaient leur route. Cela leur arrivait souvent. Enfin, vers l'été finissant, ils entrèrent dans un bourg où il y avait une grande animation. Les enfants portaient des rameaux, les hommes raisonnaient entre eux, disant: "C'est pourtant vrai qu'il a ressuscité la fille de Jaïre: nous l'avons vu marcher, pleine de vie."

Des jeunes filles pleuraient de joie en quittant leurs voiles de deuil. Les deux chardonnerets, sur une branche avancante, à la sortie du village, attendirent Jésus, et, comme la nuit commençait à venir, Il passa et les reconnut.

Petit, dit-il, rien n'est perdu. Recommencez encore. Vous mettrez le nid au milieu de l'arbre, ni trop bas, de crainte des grandes eaux, ni trop haut, car vous n'êtes pas de force à lutter contre l'orage. Allez en paix !"

Autour de lui, plusieurs hommes étaient groupés. En l'entendant parler l'un se prit à dire :

"Vous ordonnez aux oiseaux de bâtir un nid, Maître, et l'hiver approche !

Avant que les matériaux ne soient réunis, dit l'autre, les arbres n'auront plus de feuilles !

La gelée tuera la mère sur les œufs, dit un troisième et même s'ils venaient à s'élever, les petits, sur la terre glacés, ne trouveraient plus de nourriture." Mais Celui qui, au milieu d'eux paraissait comme un prince, regarda tristement les hommes, sourit aux oiseaux, et dit :

Le printemps m'obéit, allez en assurance !"

Et les deux chardonnerets, dans la nuit s'envolèrent. Sans arrêt et sans fatigue, d'un seul trait de vol ils revinrent au pays où deux fois déjà leur couvée avait péri. Les cavales avaient été mises en pâturage tout l'été, et ils trouvèrent du crin en abondance ; les brebis avaient accroché leur toison aux épines, et ils ne manquèrent pas de laine, beaucoup de plumes inutiles tremblaient à la surface des abreuvoirs, et ils choisirent les plus duvetées. Le nid fut vite fait. La mère pondit six œufs, et se mit à les couver.

On vit alors une chose bien étonnante. Tandis que les arbres se dépouillaient partout celui qui portait le nid et les voisins, jusqu'à la distance d'un moyen champ, gardèrent leurs feuilles. Pour cet espace béni, le ciel demeura pur. Les nuages se tordaient autour et laissaient une grande déchirure bleue par où tombaient la lumière et la chaleur sur la couveuse immobile. Le vent s'attiédissait en passant la limite que Dieu avait marquée. Cela dura le temps voulu. Six chardonnerets nouveaux sortirent des six coquilles. Ils virent comme tous les autres de leur espèces, en ouvrant les yeux, que la terre était belle, prirent les premières plumes, s'essayèrent à voler... Ce fut seulement quand ils eurent toutes leurs ailes que les feuilles jaunirent et que les petits s'aperçurent que l'hiver avait depuis longtemps dépouillé le sol, à cent mètres du nid.

" Vous comprenez, mes enfants, que si le Seigneur Jésus a fait un printemps pour deslI chadonnerets dont la couvée était en retard, il ferait bien davantage pour vous si vous le lui demandiez. Mais rien n'aurait eu lieu si le père et la mère n'avaient recommencé leur nid jusqu'à trois fois, et c'est ce qu'il faut savoir."

RENE BAZIN.

LE PORTE-MONNAIE

Grand'mère est exempte de toute infirmité ; elle a quatre-vingt-treize ans, le teint frais, bon appétit, l'esprit vif encore et le cœur toujours jeune.

S'il fallait l'en croire, l'oreille deviendrait un peu dure et la vue baisserait. "Je suis aveugle ! dit-elle parfois, je suis sourde !" Ne vous y fiez pas ! grand'mère entend tout ce qu'elle veut entendre, elle voit tout... même pardessus ses lunettes. Ah ! si quelque Rembrandt pouvait nous la peindre ainsi ! Quel air malicieux et vénérable à la fois ! De beaux traits sentant la race, un fin sourire, le regard rempli d'indulgence et de bonté. On devine, malgré son grand âge, que jadis elle fut jolie. Elle est belle à présent, surtout lorsque la main d'une de ses filles a fait boucler autour de son visage ses derniers cheveux blancs comme neige.

Est-il besoin d'ajouter que c'est l'orgueil et la joie, l'adoration de toute la famille. C'est notre grande enfant. Au moindre bobo, chacun s'inquiète et s'attriste.

Jugez donc ! L'autre jour, elle eut un gros chagrin. Je venais de lui donner, comme étrennes, un porte-monnaie. Pour lui faire honneur, elle y avait mis une certaine somme. Ma sœur la ramenait de la promenade.—car nous l'y conduisons tour à tour, votre même à la musique... et c'est plaisir de la voir écouter quelque morceau d'un ancien opéra, l'ouverture de la Chasse du Jeune Henri, la valse de Robin des Bois, une gavotte, un menuet, quelques vieux airs de Mozart, de Grétry, de Boieldieu, qui lui rappellent sa jeunesse,

Donc, au retour et sur le pas de la porte, un mendiant, coutumier du fait, lui demande l'aumône. Elle fouille à sa poche... Plus de porte-monnaie !... La voici toute perplexe. On la rassure : Vous l'aurez laissé à la maison, grand'mère ! On entre, on cherche vainement. Nous retournons en toute hâte vers le parcours qu'elle a suivi... Rien !... Perdu, volé peut-être, le porte-monnaie ne se retrouve pas.

Grand'mère était consternée, désespérée Ce n'est pas tant pour l'argent, disait-elle, mais ça porte malheur !"

Tandis qu'on lui retirait son chapeau, son manteau, la famille tint conseil. Une idée me vint.

"Trompons-là ! Je vais racheter le pareil, et nous lui dirons que c'est le sien... qu'on l'avait ramassé... qu'on le rapporte...

—Mais, observa ma femme, il faudrait savoir ce qu'il y avait dedans... Nous le lui ferons dire en dînant..."

En effet, comme elle ne mangeait guère, ce fut à qui l'interrogerait... adroitement... elle est si fine !

"Après tout, grand'maman, ce n'était pas un trésor...

—Eh ! eh !... il y avait trois louis... de la menue monnaie... je ne sais plus trop... Ah ! je me remémore : trois pièces de vingt centimes ! Plus un gros sou, que je réservais pour mon vieux pauvre." Quelques regards s'échangèrent entre nous. Après son gloria, grand'mère fut reconduite au salon par ma femme.

La porte aussitôt refermée derrière elle, nous nous rapprochâmes, et tout bas :

"Je fournirai l'or ! déclarai-je.

—Moi, la menue monnaie !" dit ma sœur

Etaient présents les deux Benjamins de la tribu, mon plus jeune fils et ma petite nièce.

Je n'ai qu'une petite pièce de quatre sous, dit celle-ci, je la donne...

—Je donne les deux autres !" s'empressa de renchérir celui-là.

Puis notre vieille Madeleine, qui desservait, se hasardant à son tour

"Je serai bien contente si monsieur me permettait le décime...

—Bravo !... m'écriai-je, voici la souscription close.

Pas encore !... fit ma mère qui rentrait, grand'mère vient de se rappeler autre chose, et qui ne se remplacerait pas aussi facilement...

Quoi donc ?

—La croix du lys de grand papa !"

Cette décoration, aujourd'hui des plus oubliée, fut, en 1815, la récompense bourbonienne, et notre aïeul, fidèle à tous les souvenirs, la conservait comme une relique.

" On peut en retrouver une chez quelque marchand de bibelots ! m'écriai-je.

—Chut ! elle pourrait nous entendre....."

Tout le monde passa au salon. Je ne tardai pas à prendre congé, prétextant ma déclaration à la police.

Ah ! fit grand'mère, c'est bien plutôt sur Saint-Antoine de Padoue que je compte !"

Ce bienheureux, vous l'ignorez peut-être, a sa spécialité :!

" Grand Saint-Antoine de Padoue, vous qui faites retrouver tout, faites-moi la grâce de retrouver ce que je cherche."

Pendant ce temps-là je courais les boutiques, mais hélas ! sans résultat.

Une dernière chance s'offrit à mon esprit. Quelques mots d'explications préalables, s'il-vous-plait.

Ceci se passait à Nice. Certain jour que grand'mère était restée seule pendant quelques minutes, sur un banc de la promenade des Anglais, un vieillard coquet et souriant, vint s'asseoir à ses côtés. Il paraissait avoir le même âge, une aussi parfaite santé, le caractère à l'avenant. Ces deux siècles, ou du moins à peu près, se contemplèrent avec une sympathique et réciproque admiration. Puis l'entretien s'engageant:

J'ai nonante et un ! dit le vieux

—Moi, nonante trois ! répliqua fièrement la vieille.

—Oh !... oh !... Et vous êtes de ce pays, madame ?

—Faites excuse, monsieur... je suis de Quimper-Corentin.

Bah !... moi de même !... Et cependant je ne me rappelle pas... Il est vrai que je me suis expatrié dès ma jeunesse... et pour cause !

—Serais-je indiscrète en vous demandant laquelle ?... questionna grand'mère en regardant pardessus ses lunettes, et de plus près son voisin."

Il répondit avec un soupir :

" Désespoir d'amour !... chère madame... une cousine à moi, jolie comme un cœur, et qui se mariait avec le meilleure de mes amis... trop digne, hélas! de cette préférence...

—Mais vous êtes donc le cousin Frédérick !...

—Quoi !... Vous me reconnaissez !... Qui donc êtes-vous ?

—On m'appelait Rose de Valcroissant ...

—Comment !... C'est toi, Rosette...

Jugez si le cousin Frédérick était devenu notre ami. Contemporain du grand-père, et royaliste aussi des plus purs, il devait avoir été chevalier du lys. Je courus chez lui. Il avait conservé sa décoration, il s'en dessaisit avec empressement. N'était-ce pas à Rosette qu'il en faisait hommage !

Restait à racheter le contenant. Je me dirige vers le magasin. Il était déjà fermé. J'y retourne le lendemain matin. " Ah ! monsieur, répond le marchand, je n'en avais qu'un second tout pareil, et je l'ai vendu hier...

—A qui ?

—Au commissaire central."

Je ne fis qu'un bon jusqu'à son bureau. J'avouai tout, j'exposai ma requête. "Monsieur, cédez-moi le porte-monnaie..."

—De grand cœur! mais à condition qu'il me soit permis de le rapporter moi-même à Mde votre grand'mère... et, pour remplir avec plus d'autorité ce rôle, je vais revêtir mon uniforme..."

—J'accepte et le procédé.

L'aïeule était levée, habillée, beaucoup moins chagrine que je ne m'y serais attendu.

—Eh bien! me dit-elle, et la police?

—Rien encore! Mais saint Antoine de Padoue n'a pas dit son dernier mot...

—J'y compte bien!" répondit-elle.

Elle avait un air ragaillardi, cachottier, qui aurait dû me donner l'éveil. Ses enfants vinrent l'embrasser. Toute la famille se trouvait réunie, voire même la vieille Madelon.

On sonna. C'était le commissaire central.

—"Madame, dit-il gravement, ce porte-monnaie n'est-il pas celui que vous avez perdu?

—Oui monsieur!... tout pareil!

—S'il vous plaît, que contenait-il, madame?"

Les louis d'or, la monnaie d'argent et de cuivre apparurent à son appel.

Mais quand arriva la croix du lys:

"Ah! fit-elle toute ébahie, voilà qui me passe!

—Mais pourquoi donc, grand'mère.... Vous me regardez par-dessus vos lunettes?

—Figurez-vous, s'expliqua-t-elle, que cette nuit, je me suis souvenue... Mon porte-monnaie, je ne l'avais pas à la promenade... Il était resté chez moi, dans un tiroir, où je l'ai retrouvé ce matin. Voyez plutôt! les deux font la paire!"

Je laisse à penser notre confusion.

Il ne me restait plus qu'à plaider les circonstances atténuantes.

"Ah! grand'mère, c'était pour le bon motif... et chacun de nous y mettait du sien... Le cousin Frédéric, sa croix du lys... Madelon, son gros sou... Les enfants leurs petites pièces blanches...

—Et c'était de bon cœur, grand'maman!" s'écrièrent-ils en accourant vers elle.

Elle les reçut dans ses bras, elle nous y réunit tous et le sourire aux lèvres, le regard noyé de douces larmes:

"Saint Antoine de Padoue n'est-il pas un grand saint? conclut-elle. En m'accordant cette nouvelle preuve de l'affection de tout ce qui m'entoure, ne m'a-t-il pas fait retrouver cent fois plus que je n'avais perdu?....."

Charles DESLYS.

Avis aux acheteurs

MM. Chs Desjardins & Cie de la rue Ste-Catherine, viennent de recevoir pour le printemps une immense cargaison de chapeaux dans tous les goûts et pour tous les prix. Allez en foule voir leur étalage. (1)

Aux Hotels

Sont au Viger:

Alf. J. Sievens et Dame, Moncton; Dr Busling et Dame, Philadelphie; P. H. Aldoes, F. A. Putnam, Boston; M. et Mlle Levin, Rév. L. Fitzgerald, New-Zealand ; Mlle Sarah Sergeant et servante, Angleterre; E. D. Church, jr., New-York; M. et Mme F. L. Wilson, Dr L. Provost, Ottawa; Nellie M. Whisler, Des Moines; Mme E. D. Rand, "Flie Pules" Burlington.

Sont au St-James:

Nap. Dupuis, Cornwall, Ont.; Mme Winefred et Dlles, St-Paul, Minn.; H. Wallace, Woodville, N.-H.; F. H. Rice, W. F. Wright, Baston, Mass.; Geo. Bertrand et Dame, St-Hyacinthe; J. W. Taylor, Scotstown; L. Marquette, Québec; P. McGauran, Richmond; R.. Jackson, Geo. Jackson, Rivière St-Jean, N.-B.; Geo. Hunth et Dame, Denver, Col.; Alex. McGill, Tom Lincey, Toronto, Ont.; Geo. E. Beauchemin, Sorel; J. A. Rousseau, M.-P., Ste-Anne de la Pérade; D. L. Plamondon, Acton Vale; J. f. Green, Oshawa, Ont.; S. Landry, Portland, Me.; J. Drinkwater, Winchester; Geo. S. James et Dame, Huntingdon; G. R. Laflamme, Lévis, Qué.; L. Gingras, Montcalm; Ed. Vanderhuyden, Munroe, Mich.; A. Paquet et Dame, St-Eustache ; L. P. Lasalle, Trois-Rivières; Wm. Presby, Lisbon, N.-H.; Mme A. Rhéaume et enfant, Boston, Mass.

ATTEINT LA SOURCE

Un remède contre les hémorroïdes qui parvient à la racine de la maladie

Il y a une infinité de lotions, huiles, et onguents qui, par leur pouvoir émollient, soulagent temporairement et diminuent les souffrances causées par les hémorroïdes. Mais, est-ce là tout ce que le malade désire? N'est-ce pas horrible de penser que le soulagement n'est que temporaire et que la maladie fait son œuvre en dessous, sans un moment d'arrêt! Ne serait-il pas plus sage de faire le choix d'un remède qui s'attaque à la source et qui fait disparaître ces arrangements enracinés qui amènent la maladie? Le remède Pyramid contre les Hémorroïdes, non seulement soulage la douleur sur-le-champ, mais guérit permanemment les hémorroïdes sous ses pires formes. Vous n'avez que faire de vous soumettre à une diète ennuyeuse quand vous vous servez de ce remède. Il parvient jusqu'à ces membranes et ces tissus délicats et rend au sang sa circulation normale, désengorgée. Ce remède n'est pas mâle, amoindrissant sur-le-champ l'inflammation douloureuse et les tumeurs une amalgame risquée de drogues, mais un remède inventé par des spécialistes qui ont traité avec succès les hémorroïdes et les dérangements du sang pendant des années. Fabriqué par la Pyramid Drug Co., de Marshall, Mich. Presque tous les pharmaciens de première classe l'ont à vendre. Ne tentez pas cette maladie avec chaque lotion et chaque onguent qu'on vous présente. Rappelez-vous que les parties affectées comptent parmi les plus délicates du corps humain. Ce remède est absolument sûr et vous n'avez pas besoin de craindre de l'appliquer librement sur les parties les plus échauffées. La rapidité avec laquelle il amoindrit le mal est une agréable surprise pour le malade.

Quand vous faites usage de Sauce, pourquoi n'employez-vous pas la meilleure, savoir:

LEA & PERRINS

Elle est fameuse.

C'est un fait universellement reconnu, et c'est elle qu'on essaie partout à imiter.

En Vente chez

J. M. DOUGLAS & CO., Agents, 8.3.6n

Glacieres Economiques Nouvelles Glacières à air sec, conservant tout les aliments parfaits. Toutes grandeurs, depuis $5.00.

Pour la Peche. MANCHES en bambou, depuis 25c. MENES artificiels, 25c. MOUCHES pour toute saison, de 5c. LIGNES en soie, 25c. DEVIDOIRS, EPUISSETTES, etc., etc., à bas prix.

L. J. A. SURVEYER,

Quincaillier. 6, rue St-Laurent.

146-1

ESPERANTO

Pour le 1er juillet prochain, la publication d'une revue mensuelle "Esperantiste Canadien", dont le but est la propagation de la langue internationale "Esperanto". On se rappelle le faillite de la langue "Volapuk", qu'il avait été question d'adopter comme langue internationale, mais dont les mots baroques ne donnaient aucune racine et par conséquent aucune base sur laquelle on eût pu se guider. Il n'en est pas ainsi de l'"Esperanto", dont les mots sont tirés des différentes langues parlées actuellement sur les diverses parties du globe terrestre et dont la grammaire ne se compose que de 16 règles invariables, et sans exception, et qui est d'une telle facilité qu'une étude d'à peine deux heures nous permet de comprendre, d'écrire et voire même de parler la langue "Esperanto". C'est ainsi que des millions de personnes s'en servent aujourd'hui pour leur correspondance et que dans un bon nombre d'écoles d'Europe, on a placé l'"Esperato" sur le même pied que l'allemand et l'anglais. Comme l'"Esperanto" a déjà un grand nombre d'adeptes au Canada, l'"Esperantiste Canadien" trouvera tout l'encouragement qu'il mérite. Les éditeurs de l'"Esperantiste Canadien" se feront un plaisir de faire parvenir gratuitement à quiconque en fera la demande, une copie de leur journal. S'adresser à l'"Espérantiste Canadien" 31, rue Belmont, Montréal.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Le Théâtre National Français sera complètement transformé quand, le 24 courant, il rouvrira ses portes. Depuis la fermeture, un grand nombre d'ouvriers travaillent jour et nuit à sa réfection. On peut déjà se faire une idée assez exacte de la capacité de la nouvelle salle et des vastes proportions de la scène,—l'une des plus grandes du continent—sur laquelle on pourra monter aisément les pièces à grand spectacle dont la mise en scène est la plus compliquée et qui exigent les plus grands déploiements de décors. Dans "Quo vadis?", la pièce de réouverture, par exemple, il y aura de très nombreux tableaux et une figuration de cent cinquante personnes environ.

La nouvelle scène sera munie de tous les accessoires et de tous les mécanismes les plus modernes.

Quant à la troupe, dont chacun reconnaît l'excellence, elle sera beaucoup améliorée encore par l'engagement de plusieurs actreurs et actrices possédant une réputation bien établie, véritables artistes à qui aucun des secrets de l'art théâtral n'est inconnu. L'interprétation des pièces ne peut donc manquer d'être du premier ordre.

Nous espérons pouvoir faire connaître prochainement les noms des nouveaux artistes.

Parmi les améliorations de la salle il faut noter particulièrement l'installation d'un ingénieux système de ventilation et de nouveaux fauteuils qui assureront aux spectateurs tout le confort désirable.

Un conseil à nos lecteurs; retenez le plus tôt possible vos places pour les représentations de "Quo Vadis".

AU PALAIS DE JUSTICE

Jugements en Cour de Révision ce matin

L'HON. JUGE DAVIDSON

Dame Mary Wheeler vs John Henry Snykes. Jugement prononçant la séparation de biens.

The Scottest Union National Union Ins. Co. vs The International Ry. Motion pour permission de plaider, accordée.

Motion de la défenderesse pour le rejet de l'inscription, accordée.

La compagnie J. Préfontaine vs James Hoolahan et Louis Desprat, opp. Mainlevée de la saisie à l'opposant.

A. Lallemand vs J. V. Robinson & The Lachine Rapids & Hydraulic Land Coy, opposante et le demandeur, contestant. Opposition à fin de charge, renvoyée.

A. Masson et al vs P. Carret. Jugement pour $1,329.19, montant d'une lettre de change.

F. J. Hart vs Dame Virginie Verdon et vir. Jugement pour $86.97, prix de marchandises vendues.

Dame E. Larue vs A. Bélanger. Requête de la demanderesse pour pension alimentaire pendant l'instance. La cour accorde 50 cts par semaine.

JUGEMENTS CE MATIN

L'hon. juge Fontaine rendra jugement à 10 1-2 heures, à la chambre 20 dans les causes suivantes :

Charron contre Mills, Plante contre O'Dell, Dufresne et Charlebois, Ward contre le Grand Tronc.

FORD vs PHILLIPS

L'hon. juge Davidson rendra jugement dans la fameuse cause de Ford vs Phillips, à 10 1-2, chambre 24.

PARC SOHMER

(Après-midi, 3 heures ; le soir, 8 hrs)

DIMANCHE, LE 9 JUIN

LES 4 COLLINS les danseurs excentriques du New-York Theatre avec la célèbre danseuse, Mlle Léontina, un fort numéro.

WEBB & HASSAN, contortionnistes acrobates et équilibristes de New-York.

Dernières représentations par Madame CIAPARELLI

Madame BEGUE, Signore SALVI, Mons. BEGUE, R. HARMANT.

La semaine prochaine changement de programme.

Tous les soirs grande illumination sur la terrasse. 146-2

PANIQUE A BARCELONE

Madrid, 7.— Une dépêche reçue de Barcelone dit que pendant la procession de la Fête-Dieu, hier, du papier enflammé tomba d'un balcon et que la foule, croyant que : c'était une bombe, fut prise de panique et se sauva.

La pression a été terrible; des femmes se sont évanouies et des centaines de personnes ont été blessées.

Il ne semble pas qu'il y ait eu pertes de vie.

...Officiel...



Bureau de l'Analyste, District de Québec,

Québec, 30 novembre 1899.

J'ai fait l'analyse du VIN DES CARMES et constaté que les principes actifs de la préparation sont conformes à la formule. Comme cette formule n'a d'intérêt que pour les médecins, ceux-ci pourront l'obtenir de notre bureau.

Au point de vue médicinale, c'est un excellent vin que le VIN DES CARMES, appelé à rendre de grands services aux PERSONNES FAIBLES aux CONVALESCENTS, ANÉMIQUES, DYSPEPTIQUES, etc. C'est un bon tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont dans le marché.

Dr M. FISET,

Analyste public

CARME DÉCHAUSSÉ [140-1]



Faites du bien à vos semblables. Quoi de mieux ?

Alors pourquoi ne pas dire à vos amis qui sont malades ce que la Salsepareille d'Ayer a fait dans votre cas personnel ou dans la maladie de quelques-uns des membres de votre famille ?

Vous avez vu les faibles et les pâles, les nerveux et les débiles reprendre force et courage grâce à son usage. Vous savez qu'elle rend le sang pur, riche et éloigne pour toujours cette lassitude fatigante et terrible. Elle donne, vous en avez eu l'expérience, l'espérance aux plus découragés.

Sachant ces choses, pourquoi ne pas tendre aux affligés une main secourable ?

"J'ai fait usage dans ma famille de la Salsepareille d'Ayer, pendant plusieurs années, toujours avec des résultats satisfaisants. Je l'ai recommandée à un voisin dont l'enfant était affligé de scrofules. Il fut guéri et ses parents s'en réjouissent encore."

N. K. DEAN, Spencer, Ind.

Une piastre la Bouteille. Chez tous les Pharmaciens.

Demandez à votre médecin ce qu'il pense de la Salsepareille d'Ayer. Il l'a probablement souvent donnée en prescription et sait au juste ce qu'elle fera. Ensuite, demandez-lui s'il ne croit pas que c'est exactement le remède qu'il vous faut ce printemps.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LES PRETRES FRANÇAIS REFUGIES EN CANADA

TROIS CHAPELAINS

Gazelle—Daulé—Desjardins

(2e Chronique)

SOMMAIRE:—M. Gazelle, chapelain de l'Hôpital-Général de 1793 à 1796. — La nostalgie le force à retourner en Europe. — Ses diverses pérégrinations. — Va demeurer à Genève, en Suisse.— M. Daulé, d'abord curé aux Ecureuils, puis chapelain des Ursulines de Québec, jusqu'en 1832. — Devenu aveugle, il se retire à l'Ancienne-Lorette, où il meurt en 1852. — M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu et supérieur des Ursulines. Bienfaiteur des communautés et du Séminaire, et encourage l'art de la peinture. — Décédé à l'Hôtel-Dieu en 1848.

I

L'abbé Pierre Gazelle arriva à Québec le même jour que les abbés Desjardins (Pierre-Jean-Louis) et André Raimbault, c'est-à-dire le 2 mars 1793. C'était un savant, docteur au Sorbonne, il avait été professeur en collège de Navarre. Lord Dorchester le choisit comme précepteur de ses enfants: beau témoignage de confiance et d'estime pour ce prêtre inconnu.

A l'automne de 1793, M. l'abbé Pierre Robitaille, chapelain de l'Hôpital-Général, ayant été nommé à la cure de Rimouski, Mgr Hubert pria M. Gazelle d'accepter sa succession. Celui-ci obtempéra aux vœux de l'évêque de Québec, mais à condition qu'il ne recevrait aucun émolument pour ses services. Le nouveau chapelain s'acquitta de sa nouvelle fonction avec un soin et une assiduité à toute épreuve. Malheureusement, il vit sa santé dépérir, à raison d'une maladie qui sembla prendre les proportions d'une épidémie au milieu des ecclésiastiques réfugiés; c'était la nostalgie, le mal du pays.

Il fut cependant l'un des rares qui ne surent résister au désir de revoir la belle France. Après la chute de Robespierre, il crut que l'occasion était favorable, et il quitta Québec le 4 juillet 1796, pour se rendre d'abord en Angleterre puis gagner la terre natale. Il put réussir assez bien dans son projet, et il se réfugia en Savoie, mais ce ne fut que pour courir de nouveau les plus grands dangers. Cette fois encore il eut le bonheur de se soustraire aux agents de la révolution et de se retirer en Angleterre en attendant de meilleurs jours.

La lettre suivante qu'il adressa de Londres, le 22 novembre 1802, à une religieuse de l'Hôpital-Général, nous donne d'amples détails sur ses pérégrinations à travers l'Europe.

"Depuis près de deux mois, les nouvelles du Concordat et de la paix me donnaient l'espérance de pouvoir prendre prochainement la route la plus courte pour Calais et Paris, mais on continue d'exiger la promesse de fidélité à la constitution partout et sans aucune restriction, ce qui me détermine à partir vendredi pour Harwick (24 lieues) et dimanche par le paquebot pour Hambourg (140 lieues), d'où je traverserai toute l'Allemagne et la Suisse (250 à 300 lieues) par des chemins détestables et sur des chariots découverts et non suspendus..... M. Chaumont aura mon adresse pour Genève, et M. Desjardins, que je prie de m'excuser si je ne lui écris pas, pourra lui envoyer quelques billets... La mort peut m'enlever tous mes amis, mais il en est un qu'elle ne peut m'enlever ; cet ami, c'est la communauté de l'Hôpital Général de Québec, car c'est un proverbe que "Communauté ne meurt pas...."

C'est donc en Suisse, à Genève, que M. Gazelle vint résider définitivement. On constate qu'il fit partie du chapitre de la ville. Combien d'années y demeura-t-il? Y finit-il ses jours? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre, les données nous faisant défaut. Quoi qu'il en soit, son nom mérite d'être conservé comme l'un des trois premiers prêtres français qui sont venus échouer sur nos rivages, lors de la grande tourmente révolutionnaire.

II

M. Jean-Denis Daulé fut aussi l'un de ces prêtres exilés que la Providence dirigea vers le Canada pour y porter la science et la sainteté, et dont la Mère Marie-Louise McLaughlin de Saint-Henri disait un jour: "Partout où les prêtres français ont passé, ils ont été la bonne odeur de notre divin Maître." Les révolutionnaires qui traquaient les ecclésiastiques et les religieux comme des fauves, étaient loin de se douter que leurs proscriptions en France serviraient ailleurs à agrandir le royaume de Dieu.

M. Daulé était né à Paris le 16 août 1766. Il avait été ordonné à 1766. Il avait été ordonné le Québec le 26 juin 1794, en même temps que plusieurs de ses confrères, dont l'un, M. Louis-Joseph Desjardins, célébra en même temps que lui le cinquantenaire de leur sacerdoce. M. Daulé se retira d'abord au séminaire de Québec, et le 1er octobre il eut sa chambre au collège des Jésuites où il résida jusqu'au 15 août 1795.

Après un séjour de onze ans dans la paroisse des Ecureuils comme curé, M. Daulé accepta avec plaisir la charge de chapelain des Ursulines de Québec, charge que la maladie le força d'abandonner en 1832. Il était devenu presque complètement aveugle. M. Daulé vécut encore vingt ans, et il mourut à l'âge très avancé de 86 ans, le 16 novembre 1852.

M. Daulé avait d'abord goûté à la vie religieuse. Dans un moment de grande ferveur il était entré chez les Trappistes. Mais il n'y demeura pas longtemps à cause de la trop grande jovialité de son caractère qui ne cadrait guère avec l'austère gravité des solitaires de Sept-Fonts. Il dut retourner à ses études théologiques.

"C'était un homme d'une piété éminente, prêchant avec une onction qui portait les cœurs à Dieu. Il possédait un grand fond de connaissances théologiques. D'une ingénuité antique, écrit l'Annaliste des Ursulines, il aimait tout le monde en Dieu et pour Dieu."

La même religieuse écrivait de lui après son départ du monastère: "C'est au printemps de 1832 que M. Daulé, devenu presque aveugle, et obligé de se faire remplacer pour administrer l'extrême-onction à nos malades, obtint enfin de faire agréer sa démission. Il quitta notre maison le 14 mai, à son grand regret et au nôtre ; vingt-six ans de résidence ici avaient formé entre le saint prêtre et cette communauté, des liens de charité qui firent couler bien des larmes. Nos pensionnaires se sont montrées très sensibles à son départ. Il a beaucoup travaillé la nuit aux dépens de sa vue, pour rédiger un nouveau recueil de cantiques, avec notes, pour le diocèse, ouvrage bien adapté à nos besoins, et dont plusieurs morceaux sont de sa composition.

En quittant le monastère des Ursulines, M. Daulé put encore se rendre utile en confessant à la paroisse de Saint-Roch. Il y prêchait aussi de temps en temps. Après avoir séjourné quelques mois aux Trois-Rivières, il se retira à Lorette, chez le curé Laberge, et plus tard dans une résidence que lui avait fait construire son serviteur si dévoué, François Gilbert.

M. Daulé était chantre, poète et musicien ; il jouait le violon avec assez d'habileté. M. de Calonne lui écrivait un jour des Trois-Rivières à propos de cet instrument une épître assez piquante :

"Mon ami, il faut que j'ajoute encore ceci au commencement de l'année. Je ne suis pas ennemi des délassements, ils sont nécessaires; mais je n'aime pas votre violon. Je vous l'ai déjà dit,son moindre mal c'est d'exposer à la perte du temps, et le vôtre est très précieux. Vous me parlerez du roi David et de sainte Cécile.

Un roi ! une femme ! à la bonne heure.

Mais vous, prédicateur et directeur, remplissant toutes les autres fonctions du ministère, comment au milieu de tant de devoirs et de bonnes œuvres trouverez-vous du temps pour jouer le violon ?

Croyez-moi, mon ami, vous n'en saurez jamais assez pour faire votre partie dans les concerts des Anges ? N'est-ce pas assez pour vous d'être admis à y chanter de beaux cantiques ?"

M. Daulé célébra ses noces d'or de prêtrise au monastère des Ursulines, en 1840, le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. Il y eut à cette occasion de grandes réjouissances. La présence de l'évêque de Québec et de son coadjuteur, d'une trentaine de prêtres, rehaussa l'éclat de cette fête de la religion.

La dernière visite de l'abbé Daulé aux Ursulines, eut lieu en septembre 1852, et le 18 novembre suivant, ce vénérable octogénaire quittait cette terre d'exil pour aller contempler les splendeurs célestes. Malgré son désir souvent exprimé d'être enterré dans la chapelle des Ursulines, la paroisse de l'Ancienne-Lorette réclama sa dépouille mortelle.

Les religieuses durent abandonner bien à regret leurs justes prétentions, et elles firent généreusement le sacrifice pénible qu'on leur imposa. Un service solennel fut chanté dans leur chapelle pour le repos de l'âme de ce chapelain vénéré, dont la mémoire vivra longtemps dans les fastes de l'Eglise Canadienne.

III

M. Louis-Joseph Desjardins dit Desplantes, est le frère cadet de M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, dont nous avons déjà exquissé la biographie, et naquit le 19 mars 1766. Il fit ses études au Séminaire de Meuny et il reçut l'onction sacerdotale le 20 mars 1790.

L'abbé Desjardins fut incarcéré lors de la Convention, en même temps que son frère et vingt autres prêtres. L'exil s'offrit bientôt à lui comme aux autres, et il se réfugia en Angleterre, où le rendez-vous semblait être plus général que partout ailleurs. De Londres il prit bientôt le chemin de Québec où son frère l'avait précédé. Il y arriva le 26 juillet 1794.

D'abord vicaire à la paroisse, où il donna la mesure de sa prudence et de sa piété, le jeune abbé fut envoyé presque aussitôt à Carleton, dans la Baie des Chaleurs, comme missionnaire. Là il avait à desservir toute la Gaspésie, depuis l'entrée de la rivière Ristigouche jusqu'aux dernières habitations en gagnant le bassin de Gaspé. Rappelé à Québec en 1801, il fut d'abord vicaire à la cathédrale, puis curé d'office lors de l'élévation de l'abbé Plessis à l'épiscopat.

En 1807, M. Desjardins fut nommé chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il y resta jusqu'en 1846, remplissant aussi la charge de supérieur de la communauté des Ursulines, de 1825 à 1833. En 1836, il se démit de son chapelinat de l'Hôtel-Dieu, mais il continua d'y résider jusqu'à sa mort.

Ce prêtre suivant le cœur de Dieu fut un des grands bienfaiteurs de nos communautés religieuses. "Il ne cessa jamais d'être pour nous, écrit l'Annaliste des Ursulines, un ami sincère et dévoué, toujours prêt à nous favoriser de ses dons et à nous aider de ses conseils. Il était le protecteur déclaré des jeunes artistes, en même temps que l'obligeant procureur de tous les missionnaires. Nos bibliothèques, notre chapelle des Saints, notre chœur et notre église témoigneront longtemps de sa générosité à notre égard. En effet, si un grand nombre d'églises en ce pays lui doivent tant de beaux tableaux qui les décorent, si la chapelle du séminaire en particulier est redevable aux MM. Desjardins de ces chefs-d'œuvre qui font l'admiration de tous les étrangers, nous ne pouvons oublier que la nôtre est loin d'avoir été négligée dans cette généreuse distribution des dépouilles de la France spoliée aux jours de la Terreur."

C'est ainsi que l'abbé Desjardins sut encourager Plamondon et Légaré, deux de nos artistes peintres qui, plusieurs années avant la mort de leur bienfaiteur, avaient fait revivre sur la toile les figures aimées d'ancêtres que nous n'aurions jamais connues sans eux.

Quant aux missionnaires pauvres, lui qui avait connu de près leurs misères, il leur faisait parvenir des lavabos, des cartons d'autel et divers ornements d'églises parmi les plus utiles. Il était l'œuvre des Tabernacles vivante, et il prenait autant de plaisir à soutenir ces missionnaires qu'à encourager de sa bourse les peintres en herbe. Ce fut donc un prêtre précieux pour l'époque où il vivait, époque de pénurie en toutes choses.

L'évêque se suffisant à peine à lui-même, comment aurait-il pu soulager la détresse de ces braves et intrépides missionnaires qui se dépensaient dans les îles du Cap-Breton et du Prince-Edouard, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau Brunswick, toutes provinces relevant du diocèse de Québec au point de vue religieux. Chacun d'eux ne recevait guère plus de dîmes qu'il n'en fallait pour les empêcher de mourir de faim, et ils n'avaient pas la ressource d'émarger au budget de l'œuvre de la propagation de la foi. - Leur vie n'était qu'une longue suite de privations ; ils vivaient au jour le jour, tout en ruinant leur santé dans des courses apostoliques dont on ne peut se faire aujourd'hui qu'une idée imparfaite.

M. Desjardins mourut à l'Hôtel-Dieu le 31 août 1848, dans la 82e année de son âge. Il y avait vécu pendant 31 ans, entouré de l'estime et du respect de la communauté. Les religieuses l'aimaient comme un père et le vénéraient à l'égal d'un saint. A sa mort elles lui firent de magnifiques funérailles. Un ami fit placer sur sa tombe en marbre l'inscription suivante;

D. O. M.

Ici repose

Messire Louis-Joseph Desjardins, prêtre, Premier chapelain résidant dans cette maison. Né à Beaugency, diocèse d'Orléans,

Le 19 mars 1766.

Ordonné prêtre le 20 mars 1790,

Exilé de France pour la foi.

Et

Venu au Canada en 1794.

Il dirigea cette communauté depuis 1807 jusqu'à 1836. Son aménité, sa douceur, sa bienveillante générosité

A l'égard de tous

Furent les preuves toujours actives

De son ardente charité

Plein de jours et de mérites, Il mourut dans la paix du Seigneur,.

Le 31 août 1848

A l'âge de 82 ans.

G. du CHEVROT.

Pâles Couleurs ou Chlorose !

Au moment de la puberté, cette période épuisante pendant laquelle tout le système est à subir un changement complet, plus d'une fille tombe victime de la Chlorose ou des Pâles couleurs. Son caractère se modifie et elle devient morose, découragée et mélancolique. L'appétit est inconstant, la digestion imparfaite, et l'épuisement et la fatigue suivent le moindre effort. Les blondes deviennent pâles, d'un teint de cire et boursouflées, les brunettes deviennent d'une couleur grisâtre boueuse, avec des cercles bleuâtres sous les yeux.

L'examen révèle une diminution remarquable dans la qualité du sang. Le fer et d'autres toniques, tels qu'admirablement combinés dans le Dr Chase's Nerve Food sont ce dont a besoin le système. L'emploi régulier et persistant du Dr Chase's Nerve Food ne peut manquer de profiter à toute fille ou jeune femme souffrant de Chlorose, d'irrégularités féminines ou de faiblesses résultant de pauvreté du sang ou d'épuisement nerveux. Il reconstruit les tissus usés, redonne la couleur aux joues et une nouvelle vitalité à chaque organe du corps.

Dr CHASE'S NERVE FOOD

50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50; chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto. On demande des Agents pour le dernier livre complet de recettes et médecin de famille du Dr Chase.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medecine Co.," Buffalo, N.-Y. Méfiez-vous des imitations. (2)

LA GRANDE COLERE

De M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson

Nous venons de perdre un ami, qui nous ennuyait beaucoup et menaçait de nous ennuyer davantage, pour assurer notre bonheur, bien entendu. La France a ce destin bizarre, que les étrangers, qui affectent de la traiter dédaigneusement, sont très désireux de la diriger. En chœur, les autres nations chantent que nous sommes un peuple insupportable et d'ailleurs fini ; mais, à part, chacune d'elles se dit que si nous avions l'esprit de lui confier notre sort elle ferait de nous quelque chose de vraiment bien.

Ainsi encore beaucoup de particuliers exotiques, entre lesquels on distinguait facilement (dame ! avec un nom comme ça !) M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson. Ce dramaturge norvégien avait du goût pour la France, et il vient de raconter que, depuis vingt années, il lit le "Temps" tous les jours. Non pas que la critique théâtrale faite par Sarcey lui parût attrayante ; elle l'exaspérait, de même que celle qui est maintenant confiée à M. Larroumet.

Mon Dieu ! il eut été surprenant que ce genre lui plût. L'esprit de Sarcey était gros et assez court, mais il avait de la force, de la justesse et même de l'aisance. Celui de M. Larroumet est fin et a de la profondeur, sans manquer non plus de précision et d'équilibre. Comment voulez-vous que ces qualités soient appréciées d'un Scandinave scandinavisant !

Pour comble, M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson, accueilli à Paris avec une déférence généreuse et naïve, a fait jouer là un drame où sont concentrés tous les brouillards de la Scandinavie. Les spectateurs ont trouvé la pièce assommante. Les critiques ont exprimé le regret de ne rien comprendre à des choses qu'ils eussent volontiers admirées et que même plus d'un a proclamées magnifiques, par égards pour la politesse internationale. En effet, autant qu'on a pu en juger à travers les brouillards (il y avait même un coup de tonnerre qui ne parvenait pas à les dissiper), il se passait sur la scène un miracle, mais un miracle cruel et absurde, qui devait prouver que la foi est maladroite et dangereuse. Un moribond, guéri soudainement par la foi était, non moins soudainement, tué par la guérison. Et comment cela se faisait, l'auteur expliquait qu'on ne pouvait le savoir. Au tribut d'éloges les critiques joignirent quelques réflexions qui exprimaient plutôt de la défiance sur le mérite et sur les chances de succès de l'art bjœrstjernique. Exactement, ils étaient ahuris.

Tout de suite, M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson devint furieux et déclama contre Paris. Il y déclame encore, (dans la "Revue blanche"); pour flétrir le stupide esprit français. C'est nous qui sommes la Chine. Nous vivons enveloppés par "un mur de Chine" ; nous ne comprenons rien à Shakespeare ni à Goethe et nous avons montré un prodigieux "exclusivisme" lors de... l'affaire Dreyfus !

Cependant le nombre de professeurs et de journalistes étrangers qui ont contribué à monter et à jouer cette "pièce-là", chez nous était très considérable. Ils donnaient l'idée d'une invasion. M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson remplissait avec tant d'exubérance le rôle qu'il s'était attribué que le "Temps" dut le prier de s'imposer un peu de tenue. Voilà pourquoi, entre autres raisons, l'auteur norvégien a conservé tant d'irritabilité.

Il notifie qu'il s'embauche dans le "pangermanisme" et pour réaliser "la paix universelle," encore! Par quels chemins embrouillardés et embroussaillés passe cet esprit dramaturgique! Enfin, l'essentiel est qu'il s'en aille.

Vraiment, depuis vingt-sept années, nous avons trop favorisé les prétentions des écrivains étrangers; comme au XVIIIe siècle nous nous abandonnâmes aux séductions de l'Angleterre. Voltaire et Montesquieu venaient de la découvrir. Ils y puisaient à pleines mains tout ce qui pouvait servir à déformer ce que M. Brunetière appelle "l'idéal classique." Au moyen de cet idéal nous avions exercé sur l'Europe la magistrature des Lettres. Il nous avait aveuglés, comme tout triomphe par lequel on se laisse obséder; mais nous n'aurions pas dû aller à l'autre extrême.

C'est notre tendance. Nous ne cessons de nous exalter que pour nous dénigrer; dénigrer ; et après avoir trop dédaigné la force des peuples étrangers, nous abdiquons notre valeur propre devant les excentriques et les exploiteurs qui parlent anglais, allemand, norvégien. Combien de livres d'histoire ou de science dédaignés chez nous ont formé, au-delà de nos frontières, des réputations plus ou moins usurpées, que nous avons eu soin d'entretenir avec révérence et avec enthousiasme! Comme le dit M. Brunetière, à la fin de son admirable "Manuel de l'histoire de la littérature française," "nous avons depuis quatre cents ans, dans notre littérature et dans notre langue même, les moyens de s'travailler ensemble à la grandeur du nom français et au bien commun de l'humanité." Mirabeau-Tonneau, lorsque son frère lui reprochait de trop boire, répondait: "De quoi vous plaignez-vous? De tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là." Aux Anglais, aux Allemands, aux Scandinaves qui plaisantent la naïveté avec laquelle nous faisons leurs affaires; nous pouvons répliquer que, du moins, nous n'avons pris ces manières-là à personne. Et puis après, nous ferons bien de nous souvenir que c'est très superflu de jouer le rôle de dupe, puisqu'on n'évite pas encore l'inconvénient, léger d'ailleurs, de s'entendre accuser d'exclusivisme par les Bjœrnstjerne-Bjœrnson et par d'autres, dramaturges ou pontifes, porteurs de noms plus maniables.

Eugène TAVERNIER.

Quelles sont les jeunes filles qui trouvent à se marier le plus facilement?

Est-ce la blonde aux cheveux d'or, au teint animé, aux yeux d'azur et au regard doux et timide? Ou est-ce la brune aux cheveux noirs, au teint mat et aux yeux brillants ? Est-ce cette jeune fille à l'air espiègle et au sourire moqueur? Ou bien si c'est celle ayant une expression mélancolique et des yeux rêveurs? Non, peu importe qu'elle soit brune ou blonde, grande ou petite. La jeune fille qui trouve à se marier le plus facilement, c'est celle possédant un teint frais et rosé, des lèvres vermeilles, une taille élégante, enfin cet air de santé, cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent. La santé, voilà ce que l'homme apprécie le plus chez une femme et rien n'est plus facile que de l'obtenir si vous faites usage du Vin St-Michel. Car ce grand tonique général de l'organisme a pour effet de purifier et d'enrichir le sang qu'il fait couler coloré et chaud dans les veines. Il assure la force, la santé et la beauté aux personnes faisant usage de ce cordial générateur.

Les passages à bon marche sont populaires

Les promenades les moins dispendieuses et les plus agréables se font sur les lignes de la Montreal Park and Island Ry Co. Des livrets de saison sont maintenant en vente au bureau de la compagnie 128, rue St-Jacques, "faisant" le passage pour la moitié du prix des places au comptant.

Téléphone Main 1731. Prenez des renseignements. 145-2

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

MUNICIPALITÉ DU Village de Chambly Canton

COMTE DE CHAMBLY.

AVIS PUBLIC aux Electeurs Municipaux, propriétaires de biens-fonds de la Municipalité du Village de Chambly Canton.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de ladite Municipalité, à une assemblée légale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, LUNDI, le 27ième jour de MAI courant 1901, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, a édicté et passé le règlement ci-dessous :

REGLEMENT No 19

Il est ordonné et statué, par règlement du Conseil Municipal du Village du Canton de Chambly, ce qui suit :

Attendu que Messieurs James Shoemaker et Henry C. Dodds, faisant affaires ensemble en société sous les noms et raison de la "Canadian Aluminum Works" de la Cité et du District de Montréal, offrent d'établir dans les limites de la Municipalité du Village du Canton de Chambly, une usine pour la confection en aluminium d'articles de commerce de tout genre ;

Attendu que l'établissement permanent de cette nouvelle manufacture dans les limites de la Municipalité du Village du Canton de Chambly ne pourra manquer de donner une nouvelle impulsion au commerce et qu'il est du plus grand intérêt des contribuables de ladite Municipalité d'y introduire cette nouvelle et importante industrie, d'en favoriser l'établissement et d'en aider les opérations ;

Article I. — A cette fin, la Corporation du Village du Canton de Chambly s'oblige et s'engage de prêter à ladite "Canadian Aluminum Works" la somme de vingt mille piastres ($20,000.00).

Article II. — Ce prêt est fait pour une période de treize ans, sans intérêts, remboursable par ladite Compagnie à la Corporation à raison de deux mille piastres par année, et dont le premier paiement deviendra dû et exigible le premier Juin mil neuf cent quatre et les autres paiements d'année en année, à la même date, jusqu'au parfait paiement. De plus, ce prêt comme susdit sera donné par ladite Corporation à ladite "Canadian Aluminum Works," aux charges, obligations et conditions suivantes, savoir :

Article III. — Ladite "Canadian Aluminum Works" devra d'abord, à son choix, acquérir dans les limites de la Municipalité du Village du Canton de Chambly, une étendue de terrain ne contenant pas moins de vingt mille pieds (20,000) en superficie et d'y ériger sur ledit terrain les bâtiments dont elle aura besoin pour son usine.

Article IV. — Le terrain et les constructions qui devront être érigées devront au moins avoir une valeur de cinq mille piastres ($5,000.00) et l'outillage nécessaire à l'exploitation desdites usines et leur installation, devront avoir une valeur d'au moins douze mille piastres ($12,000), soit pour le tout une valeur de dix-sept mille piastres ($17,000) à être établie à dire d'experts. A cette fin, un expert sera nommé par ladite Compagnie, un autre par ledit Conseil Municipal, et au besoin un troisième expert sera nommé par les deux premiers, lesquels devront constater cette valeur par un rapport écrit déposé au bureau du Conseil Municipal. Les frais occasionnés par l'expertise à être payés comme suit : Chaque partie paiera son expert, et si un troisième est nommé, il sera payé moitié par ladite Compagnie et moitié par ladite Corporation ;

Article V. — Lorsque la "Canadian Aluminum Works" aura rempli les obligations mentionnées aux articles précédents, elle devra mettre aussitôt sa manufacture en opération et en donner avis par écrit à ladite Corporation.

Article VI. — Et trente jours après la signification dudit avis, si la manufacture a été trente jours en opération, la Corporation devra alors payer à ladite Compagnie ledit prêt de vingt mille piastres ($20,000);

Article VII.—Pour garantir la Corporation de son prêt et l'exécution de toutes et chacune des conditions du présent règlement et pour pouvoir toucher le montant dudit prêt de vingt mille piastres ($20,000), ladite "Canadian Aluminum Works" devra consentir et donner à la Corporation première hypothèque sur toute sa propriété, comprenant terrain, bâtisses et outillage, jusqu'à concurrence de cette somme de vingt mille piastres ($20,000). De plus, ladite Compagnie devra créer dans ses bâtisses un entrepôt sous le contrôle de la Municipalité dont la clef sera en possession d'un employé de la Corporation dans lequel la Compagnie aura des marchandises manufacturées ou non pour une somme de cinq mille piastres à titre de gage additionnel, et sur lesquelles la Corporation aura un privilège et un droit de gage. Ces marchandises pourront être enlevées et remplacées suivant les besoins de la Compagnie, mais toutes les marchandises dans ledit entrepôt qui sera en possession de ladite Corporation seront toujours le gage de la Corporation. Un livre spécial sera tenu à cet effet. Ce gage additionnel cessera lorsque la Compagnie aura remboursé cinq mille piastres à la Municipalité ;

Article VIII.—Ladite "Canadian Aluminum Works" devra tenir ladite usine en opération et en continuer l'exploitation pendant treize années entières et consécutives, à compter de la signification dudit avis, mais durant onze mois de chacune desdites années, et employer annuellement aux travaux et opérations de ladite manufacture au moins:

"A"—Pendant les six premiers mois à partir de l'avis mentionné à l'article cinq (Art. V) du présent règlement, vingt hommes (20) et pendant les six mois suivants quarante hommes (40);

"B."—Pendant la balance de treize années, employer annuellement cent employés résidents du Village du Canton de Chambly, et leur payer en argent, annuellement, "bona fide", une somme de trente-cinq mille piastres ($35,000) en salaires ou gages ;

"C."—Si, durant lesdites treize années, les opérations de l'usine étaient suspendues ou discontinuées, pour raison de force majeure, ladite Compagnie sera tenue, à l'expiration du terme ci-dessus stipulé, d'en continuer l'exploitation pendant un temps égal à celui ainsi perdu, ou si, sans qu'il y ait négligence ou incurie de la part de ladite Compagnie, mais par suite de dépréciation dans son genre d'industrie, elle ne pouvait remplir entièrement les conditions ci-dessus stipulées, quant au nombre de personnes à y être employées et au montant de gages à être payés ladite Compagnie devra à l'expiration de la treizième année, continuer ses opérations et compléter la balance de salaires ou gages qu'elle était tenue de payer avant de pouvoir obtenir de la Municipalité une décharge complète de ses obligations ;

Article IX.—En tout temps et aussi longtemps que ladite Compagnie aura la possession et la jouissance des bâtisses, machines et matériel servant à l'exploitation de l'usine, elle devra tenir le tout assuré à ses frais et dépens, mais au nom de la Corporation du Village du Canton de Chambly, jusqu'à concurrence de la somme de vingt mille piastres ($20,000) ou au plein montant qui pourra être obtenu dans une ou des autorisées à faire affaires en Canada et approuvées par le Conseil de ladite Municipalité, qui sera et demeurera la dépositaire de la ou des polices émises pour le montant ;

En cas d'incendie, ladite Compagnie devra aussitôt reconstruire lesdites bâtisses et y réinstaller ses machines, ou de nouvelles nécessaires à l'exploitation de l'usine, et à cet effet, ladite Municipalité, qui aura touché le montant de ladite assurance, lui en fera la remise au fur et à mesure que ces travaux avanceront, et après que les bâtisses auront été reconstruites et les machines réinstallées, la balance des argents provenant des assurances sera remise à ladite Compagnie pour lui permettre de continuer ses opérations et chaque clause de ce règlement s'appliquera et aura pleine force et effet. Dans le cas de négligence de la part de ladite Compagnie de commencer dans les trois mois après que le montant desdites assurances aura été retiré par la Municipalité, telle reconstruction et réinstallation, et de la continuer avec diligence, la somme perçue par voie d'assurance pourra être à toutes fins, retenue par ladite Municipalité et par elle imputée au remboursement de ladite somme de vingt mille piastres ($20,000) et toute balance due par la Compagnie sera payée par elle ;

Article X — Ladite Compagnie devra fournir et déposer au Bureau du Secrétaire-Trésorier de ladite Municipalité, tous les six mois et plus souvent si le Conseil l'exige, un état certifié constatant le montant de gages payé et le nombre d'ouvriers employés jusque là. Le Maire ou le Secrétaire-Trésorier, ou toute autre personne ainsi autorisée par le Conseil, aura toujours le droit d'aller vérifier par les livre de la manufacture, l'exactitude de ces états, et devra à cette fin avoir accès aux livres de gages et aux rôles de paye et tous autres livres et pièces justificatives établissant l'exactitude de ces états ;

Article XI — A l'expiration des treize années, ou ultérieurement, dans les cas prévus par ce règlement, si ladite Compagnie s'est conformée durant les périodes de temps, à toutes et chacune des obligations, charges et conditions à elle imposées, alors elle sera libérée envers la municipalité du Village du Canton de Chambly et pourra exiger de ladite Municipalité quittance générale et finale, mais seulement quand ladite Compagnie aura remboursé ladite Corporation de la balance desdites $20,000 ;

Article XII — Ladite Compagnie aura le droit de transférer sa propriété et les droits et privilèges qui lui sont accordés par le présent règlement à toute personne ou compagnie ou société similaire, à telles conditions et charges qu'elle lui plaira de céder, mais à la condition expresse entr'autres charges de respecter et remplir les conditions imposées par la Corporation du Village du Canton de Chambly en vertu du présent règlement ; laquelle Corporation ne sera nullement affectée par ces transports ou cessions, qui seront dans tous les cas soumis à l'approbation dudit Conseil Municipal ;

Article XIII — Aux fins d'effectuer ledit paiement du prêt de vingt mille piastres ($20,000) à ladite Compagnie, tel que ci-dessus prescrit par le présent règlement, des débentures seront émises et sont, par les présentes, autorisées au montant de vingt mille piastres ($20,000) avec intérêt au taux de quatre pour cent par année :

Ces débentures seront au nombre de vingt et du montant de mille piastres ($1,000) chacune payables au porteur au bureau de la Corporation du Village du Canton de Chambly en ladite Municipalité, dans treize années de sa date, avec intérêts à raison de quatre pour cent par année, payable semi-annuellement, le premier Mai et le premier Novembre de chaque année. Chaque débenture portera un numéro, sera signée par le Maire, contre-signée par le Secrétaire-Trésorier, sera scellée du sceau de la Corporation et sera accompagnée de coupons portant la date et le numéro de la débenture dont ils font partie, lesquels contiendront le montant de l'intérêt semi-annuel qu'ils représenteront, l'échéance des intérêts sus-mentionnés, et seront aussi signés et contre-signés par lesdits Maire et Secrétaire-trésorier, seront aussi payables au porteur au bureau de ladite Corporation sur présentation, au porteur à la date de leur échéance respective.

Article XIV.— Pour opérer le paiement de l'intérêt sur lesdites débentures et pour constituer un fonds d'amortissement de 2 par cent pour le remboursement d'icelles il est par le présent ordonné qu'une taxe spéciale de douze cents piastres ($1200) sera répartie annuellement sur les biens-fonds imposables de la Municipalité, suivant le rôle d'évaluation en force lors de telle répartition, et prélevée comme taxe spéciale de la Municipalité.

Pour opérer le paiement desdites débentures tous les remboursements faits par ladite Compagnie deviendront partie du fonds d'amortissement et devront être placés comme tel suivant la loi ;

Article XV.— Avant d'avoir force et effet, le présent règlement devra être approuvé par les électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds imposables situés dans les limites de la Municipalité du Village du Canton de Chambly, et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, conformément à la loi.

J. DEMERS, Sec-Trés.
S. T. WILLETT, Maire.

JOSEPH DEMERS, Sec.-Trés.
Municipalité du Village de Chambly Canton.

Je, Joseph Demers, secrétaire-trésorier de ladite Municipalité, certifie par les présentes que le document ci-dessus est une vraie copie du règlement No 19, passé par le conseil de ladite municipalité le 27 de mai courant 1901.

JOSEPH DEMERS, Sec-Trés.

Province de Québec,
Municipalité du Village de
Chambly Canton

Avis public est donné par les présentes qu'une assemblée des électeurs propriétaires de biens-fonds dans ladite municipalité, sera tenue dans la salle ordinaire des séances dudit conseil, lundi le 17ème jour de juin prochain 1901, à 10 heures de l'avant-midi, pour approuver ou désapprouver ledit règlement ci-dessus, passé par ledit conseil de ladite municipalité, le 27ème jour de mai courant 1901.

Daté à Chambly Canton, le 28ème jour du mois de mai 1901.

S. T. WILLETT, Maire.

Vraie copie,
JOSEPH DEMERS, Sec-Trés.

FINANCE & COMMERCE

MARCHE NERVEUX ET ACTIF

Les opérations à la Bourse sont tombées hier à très petit courant de ventes et d'achats

Le Power et le Street sont faibles

Mais le Twin City est très ferme à la hausse. Le Richelieu et Ontario est bien tenu. Le Pacifique e st plus faib

(Des bureaux du "Journal".)

Vendredi, 7.

Nerveux, nous pourrions dire craintif, le marché local s'est replié sur lui-même aujourd'hui, ne donnant prise qu'à de petits achats et pour un peu les cours seraient faibles.

En général les opérations sont limitées aux affaires que l'on dénoue à la faveur des cours actuels et il n'y en a guère de nouvelles, le public paraissant plutôt désireux d'alléger ses engagements, de sorte que les offres, sans entraîner de léquidation, pèsent néanmoins sur les cours et les forcent à fléchir.

Ces moins bonnes dispositions sont particulièrement manifestes à l'égard du Montreal Power, du Street et du Toronto et viennent d'abord de ce l'on entretient des craintes sur l'opposition que l'on suscite à la compagnie Montréal Light and Power et sur l'octroi final du contrat d'éclairage de la Ville. D'un autre côté l'acquisition par la Compagnie des Tramways de Montréal d'une ligne de tramways, opérant en dehors des limites de la Ville, est chose faite aux yeux du public et c'est le secret de tout le monde que les négociations sont sur le point d'aboutir. Seulement la réticence des intéressés d'une part et la lenteur des négociations, jointes aux rumeurs de friction prétendue, font naître des doutes, qui ont vite raison de l'humeur de la spéculation.

Mais s'il est bon de prendre les choses au sérieux, il est parfois ridicule, et même imprudent de les tourner au tragique, et les deux prétextes ci-dessus nous paraissent prématurés ou pour le moins exagérés.

Les soumissions adressées au Conseil de Ville, en vue du prochain contrat d'éclairage de la Ville seront en effet ouvertes le 15 juin courant. Or, les compagnies qui convoitent cet important contrat et qui sont entrées en compétition, dans le but de l'obtenir, ne sont pas nombreuses et elles ne sont pas non plus d'égale force. Ce qui guidera le choix de nos édiles, ce n'est ni le sentiment, ni les faveurs, mais bien la qualité de l'offre et l'état du réquérant.

La question de l'amélioration du consommateur n'est pas ici la question primordiale, en autant que la Ville sera bien servie et surtout bien éclairée.

Or, donnera-t-on le contrat à une compagnie nouvelle, dont le siège d'opérations se trouve situé hors des limites de la Ville et qui aura à remplir des conditions onéreuses et à parfaire des travaux préliminaires, avant même que d'être en position d'exécuter son contrat, ou si l'on s'adressera à une compagnie locale, déjà en exercice, et dont la situation industrielle et économique est une garantie constante de la satisfaction à retirer de l'exécution des travaux, reclamés par son contrat?

Ce motif, et il y en a d'autres,, milite fortement en faveur de la Compagnie Montreal Light, Heat and Power et nous croyons que ses chances égalent tout au moins celles des autres compagnies concurrentes.

Néanmoins nous constatons une dépréciation du titre du Montréal Power à la bourse et les transactions ne se reprendront évidemment leur importance que lorsque la question du contrat aura été résolue. Cette attitude contraire à une spéculation de hausse aura probablement une influence sur le reste du marché, pendant la semaine prochaine et nous aurons à subir une période de réaction forcée.

Une autre affaire, qui est de nature à jouer un rôle sur notre marché, sera aussi mise au point la semaine prochaine, à savoir la déclaration du dividende trimestriel de la compagnie des Tramways de Toronto. Cette question comporte beaucoup d'intérêt, car les expectatives d'une augmentation du dividende annuel à cinq pour cent ont déjà servi d'argument à la hausse, mais cette fois les espérances sont moindres, le titre se montrant très sobre dans son allure, car tout indique que le dividende qui sera déclaré cette semaine ne sera que de un pour cent, au taux de 4 pour cent pour l'année.

Cet aspect un peu sombre des valeurs que nous venons d'étudier, met en relief trois autres compartiments, dont la bonne tenue atteste la vigueur de leur marché, autant qu'elle constitue une sauvegarde contre une défaillance générale des valeurs et les empêchera de péricliter.

Le Richelieu et Ontario, en effet, bien que négligé pour le moment, le Dominion Cotton, dont la fermeté est prééminente et le Twin City sont appelés à des cours plus élevés, pour des raisons particulières, mais également puissantes et sur lesquelles nous avons eu déjà l'occasion d'appuyer longuement.

Le Montreal Power a débuté ce matin à 99 1-4 et clôtura cet après-midi à 99, perdant 1-2 sur hier, 3,735 actions changeant de mains dans le cours de la journée. Le Street commença à 289, monta à 290, recula à 289 et clôtura à 288 3-4, perdant 1-2 sur hier. Le New-Street s'échange à 285 7-8. Le Toronto s'est échangé de 110 à 109 3-4, perdant 3-4.

Le Twin City a gagné 1-2 à 85; le Dominion Cotton débuta à 82, baissa à 80 1-2, puis se releva ferme à 81 en clôture, perdant un point sur hier. Le Richelieu et Ontario est ferme à 117. Le Montreal Cotton gagne 2 points à 136. Le Pacifique Canadien s'est échangé de 106 3-4 à 105 5-8, en sympathie avec New-York. Le Dominion Coal a donné lieu à quelques transactions à 34 1-2.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres à MM. L. J. Forget & Cie:

Grand-Tronc,1er pref. — 94 3-4; 2e, 81 1-4; 36 1-4.
Pacifique Canadien — 108 1-8.
Anaconda. — 10.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers,1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	7 juin 12.30 a.m.		7 juin 3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	106¾	106¾	106	105¾
Duluth Com	11	11¼	12	11
Do pref	21½	18½	21	19½
St.Ry, Montréal	290	288½	289½	288½
Do Do nouveau	288	286	286	285½
Do Toronto	110	109¾	110	109
Do Halifax	97	95	97	95
Do St.Jean	.....	114	.....	114
Twin City Transit	85½	85	86	85½
Do do pref	.....	140	.....	140
Tramways U., Détroit	.....	85	.....	.....
Tram. Elec., Winnipeg	115	109	115	109
Cie Rich. & Ont	118	117	118	117
Cable Commercial xd	188½	187½	188	187½
Télégraphe,Montr'l,xd	172	169	172	168
Téléphone Bell, xd	175	170	175	170
Gaz, Montréal	.....	.....	.....	.....
Mont.HeatLightPower	99½	99¼	99	99¼
Coton, Montréal	137	134	135	134
Do Dominion	82½	81	82½	81½
Do Can. Coul.	70	67½	70	65
Do Marchands	120	114½	120	.....
Do Montmorency	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp Co	115	.....	115	.....
Can. Gen. Elec. Co	.....	.....	.....	.....
National Salt	45	43	45	43
Do do pref	79	76½	79	76
Dom. Iron Steel	84	83	84	80
Do do pref	85	83	85½	83
MINES				
War Eagle	25	.15	.25	.15
Republic	.11	.10	.11	.10
Payne	.....	.25	.02	.26
Montreal London	.....	.....	.....	.....
Virtue	.....	.....	.....	.....
North Star	.....	.57	.....	.57
Dominion Coal Com	.36	33½	.35	.36½
Dom. Coal Com pref xd	117	115	118	116
Inter. Coal Com	.....	.....	.....	.....
Do do pref	.....	.....	.....	.....
Flem Coal & Coke	.....	.....	.....	.....
BANQUES.				
Banque de Montréal	.....	255	.....	256
do Ontario	126	122½	126	122½
do Moisons	200	199	200	199
do de Toronto	.....	246	.....	246
do B.N.A.	.....	.....	.....	.....
do des Marchands	160	150	160	150
do Royale xd	180	175	180	175
do de la N.E.	285	282	285	282
do des Cant. de l'Est	.....	.....	.....	.....
do Commerce	154	.....	154	.....
do Hochelaga	145	140	145	140
do Ottawa	265	.....	.....	.....
do Union	103½	102½	103½	102½
do de Québec	.....	.....	.....	.....
do Nationale	.....	.....	.....	.....
DEBENTURES.				
N.W.Land	.....	.....	.....	.....
Com.Cable Coupon Reg	.....	.....	.....	.....
Peoples Heat & Light	.....	.....	.....	.....
Halifax Electric Ry	104	100	104	100
Land Grant	.....	.....	.....	.....
Can. Col. Cotton Bds	.....	99	.....	99
Dominion Coal Bds	.....	110	.....	110½
Laurentide Pulp	105	.....	105	.....
Téléphone Bell	.....	.....	.....	.....
National Salt	.....	.....	.....	.....
Dom. Iron Steel	87½	87	87½	87

Ventes de la matinée:

Canadian Pacific. — 50 à 106 1-8; 15 à 106 3-4; 100 à 106.
Twin City. — 150 à 84 7-8; 425 à 85.
Montreal Power. — 100 à 99 1-4; 10 à 99 1-2; 3425 à 99 1-4; 25 à 99 1-4.
Toronto Railway. — 250 à 110; 25 à 109 3-4; 10 à 110; 75 à109 3-4.
Montreal Street Railway. — 225 à 289; 25 à 290.
Richelieu et Ontario. — 25 à 117.
Montreal Cotton. — 3 à 136.
Commercial Cable. — 75 à 188 3-4; 50 à 188 1-2; 10 à 188.
Dominion Cotton. — 25 à 82; 0 à 81 1-2; 50 à 81 1-2; 25 à 81 1-4; 6 à 82.
Hlfx. Elect. — 50 à 95.
Do. Coal Com. — 25 à 34.
Dom.Coal Pfd. — 25 à 116.
Bankof Montreal. — 2 à 256.
Que. Bank. — 100 à 114.

Ventes de l'après-midi:

Canadian Pacific. — 25 à 106; 75 à 105 3-4; 100 à 105 7-8.
Montreal Power. — 75 à 99 1-4; 25 à 99 1-8; 75 à 99.
Twin City. — 125 à 85.
Montreal Street Railway. — 175 à 289 1-4; 50 à 289; 5 à 289 1-4; 25 à 288 3-4.
New-Montreal Street. — 175 à 285 3-4; 25 à 285 7-8.
Dominion Cotton. — 25 à 80 1-2; 25 à 80 3-4; 25 à 81.
Dom. Coal Com. — 75 à 34; 25 à 34 1-2; 25 à 34.
Bell. Tel. — 1 à 170.
Bank of Toronto. — 4 à 246.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 7. — Le marché a été aujourd'hui calme et plat, quelques valeurs seulement déployant quelque activité, notamment Louisville, sur propos d'augmentation du dividende. Les chemins de fer du sud ont été bien tenus. Les valeurs locales ont été assez actives. Les tabacs ont été fiévreux, mais se raillièrent à la fin, le Continental gagnant 1 point, l'américan, 2 5-8.

L'ouverture du marché de New-York a été irrégulière comme suit:

Amalgamated Copper, 119 Atchison, 88 1-8; do, pref., 104; Brooklyn Transit, 80 1-4; B. & O., 107 1-8; Continental Tobacco, 71; Erié, 43 1-2 à 43 7-8; do, 1er pref., 71; Louisville, 108 1-2; Missouri Pacific, 116 3-4; Manhattan, 118 3-8; Rock Island, 179; Reading, 46 3-4; do. 1er pref, 78 1-2; St-Paul, 168 3-4; Sucre, 144 ex. dividende; Southern, 34 1-8; do. pref., 87; Southern Pacific, 60 1-8; Tobacco, 142 1-2 à 142; Union Pacific, 109 1-2; U.S. Steel, 50 3-4; U.S. Steel, pref., 99 1-8; Ontario et Western, 38 1-8.

Actualites Financieres

Londres, 7. — Consolidés au comptant, 93 3-16; idem, à terme, 93 5-16.

Atchison, 90 1-8, C.P.R., 108 1-2; St-Paul, 165 1-2; Illinois Central, 147 1-2; Louisville, 111 5-8; Union Pacific, pref. 93; N.Y.C., 161; Erié, 45; Pennsylvania, 77; Reading, 23 5-8; Erié, 1er pref., 72 5-8; Northern Pacific, pref., 100 1-2; G.T.R., 11 3-4; Anaconda, 10; Rand Mines, 42 1-2; U.S. Steel, 52 1-2 do, pref., 101 1-2.

Londres, 7. — Argent lingot, soutenu à 27 3-8d de l'once.

Le taux d'escompte est de 3 à 3 1-8 pour cent sur les billets à courte échéance et de 3 1-16 à 1-8 pour cent sur les billets à trois mois.

Londres, 7. — Le montant en espèce retiré de la Banque d'Angleterre, aujourd'hui a été de £191,000.

Paris, 7. — Le trois pour cent de rentes est coté à 101 francs 22 1-2 cent. à terme Le change sur Londres, 25 francs 20 1-2 centimes sur lettres de change.

Le Quatre Espagnol a clôturé à 71 57 1-2.

Berlin, 7. — Le change sur Londres est à 20 marcs 44 pfgs. sur lettres de change. Les taux d'escompte sont à 3 pour cent sur les billets à courte échéance et à 3 1-8 sur les billets à 3 mois.

New-York, 7. — Argent à vue, soutenu à 3 à 4 1-2 pour cent, dernier prêt 8 pour cent.

Premier papier de commerce, 3 3-4 à 4 1-2 pour cent.

Change sterling, ferme à 4.88 1-4 à 3-8; à demande et à 4.85 1-2 à 5-8.

Taux affichés, 4.86 et 4.59.

Billets de Commerce, 4.84 1-2 à 4.85.

Argent lingot, 59 1-2.

Piastres mexicaines, 48.

Garanties du gouvernement, soutenues.

Les recettes de la compagnie du Twin City Rapid Transit, pendant la quatrième semaine de mai, ont été:

1901	$83,870
1900	75 951
Augmentation.	$ 7,919

Du 1er janvier:

1901	$1,169,284
1900	1,073,889
Aug.	$ 93,394

On annonce que la Banque Provinciale du Canada va payer à ses actionnaires un dividende de 1 1-2 p.c. pour le dernier semestre.

Londres, 7. — Le rapport du Board of Trade pour le mois de mai accuse une diminution de 1,449,700 livres sterling dans les importations et de £1,-159,200 dans les exportations.

GRAINS ET FARINES

D'après les avis reçus ce matin au Bogrd of Trade, le blé de passage à Londres était plus facile et le maïs était plus tranquille et à peine en demande.

Cargaisons de blé No 1 Standard Cala., de passage, 30s; Walla Walla, arrivé, 29s 6d; blé d'Australie, arrivé, 30s; La Plata, 28s 3d.

A Liverpool, le blé et le maïs sur place étaient tranquilles.

Blé No 1 Standard Cala, 6s 1 1-2d à 6s 2d; Walla Walla, 6s à 6s 1-2d; No 2, roux d'hiver, 6s 1d à 6s 1 1-2d; No 2, du printemps, 5s 10d à 6s 1d.

Maïs américain, sur place, nouveau, 3s 10 1-2d à 3s 10 3-4d.

Le marché de Paris a ouvert faible: blé, juin, 19.95; sept. et déc., 20.50; farine, juin, 24.70; sept et déc., 26.15.

D'après les avis reçus cet après-midi, le blé de passage à Londres était coté en baisse et le maïs était plus facile.

Cargaisons de blé No 1 Standard Cala, août et sept., 29s 8d; blé d'Australie, arrivé, 29s 7 1-2d; La Plata, de passage, 27s 6d; No 1, nord du printemps, juillet, 28s 4 1-2d; avoine américaine, juin, 18s 6d; avoine canadienne, juin 15s.

A Liverpool, le blé et le maïs sur place était tranquille.

Les futurs ont clôturé tranquilles: blé, juillet, 5s 10 3-4d; sept., 5s 9 7-8d; maïs, juillet, 3s 10 3-4d; sept., 3s 11d.

Le marché de Paris a clôturé calme: blé, juillet, 19.80; sept., et déc.,20.45; farine, juillet, 24.70; sept. et déc. 26.15.

A MONTREAL

Le marché aux grains est calme et la demande d'exportation est insignifiante vu la faiblesse des marchés étrangers. Il s'est fait quelques affaires en avoine canadienne, le blé et le sarrasin sont bien tenus.

Nous cotons le blé du printemps No 1, 77c, à flot; blé blanc d'Ontario, 76c, et le roux No 2, 76c. Les pois, 75 1-2 à 76c. Le sarrasin, 62 1-2 à 63c. Le seigle, 58, l'orge, No 53 à 53 1-2.

L'avoine No 1, 36 1-4 à 1-2c. et 35 1-2 à 3-4c pour le No 2.

Le marché aux farines est plus tranquille, mais les prix sont soutenus.

Nous cotons:

Les patentes du printemps, $4.30, les patentes d'hiver, $3.95 à $4, straight rollers, $3.25 à $3.40; en sacs, $1.55 à $1.65; fortes de boulangers, $4.00.

Le son est en bonne demande.

Nous cotons le son du Manitoba, en sacs, $15.00, celui d'Ontario, en grenier $15.00.

Les arrivages de grains à Montréal aujourd'hui ont été:

	G.T.R.	C.P.R.
Blé	73,600	———
Maïs	27,200	———
Pois	500	———
Avoine	5,700	4000
Orge	3,800	———
Farine	500	1800
Farine exp.		500

A TORONTO

Le blé est calme et plus facile, la farine est calme et sans changement. L'avoine est faible, mais les autres grains sont soutenus.

A CHICAGO

Chicago, 7.—Les principales valeurs ont clôturé comme suit:

Blé, juin; 72 5-8; juillet, 73 1-8 à 1-4; septembre 70 3-8 à 1-2.

Maïs, juin, 42 3-8; juillet, 43 3-4; septembre, 44 3-8.

Avoine juillet, 28 1-8; septembre 26 5-8.

Lard, juillet, $14.65; septembre $14.-80.

Saindoux, juillet, $8.37 1-2; septembre, $8.42 1-2. Oct., $8.40.

Côtes, juillet, $7.92; sept, $7.95.

Arrivages, farine, 12,000; blé, 94,000; maïs 372,000; avoine 331,000; seigle, 3,-000; orge, 14,000.

Expéditions:—farine, 15,000; blé, 77,-000; maïs, 68,000; avoine 201,000; seigle 1,000; orge 7,000.

LE FOIN

Le marché local est soutenu à la baisse récente.

Nous cotons: No 1, $11.50 à $12.00; No 2, $10.50 à $11.00; mêlé de trèfle, $9.50 à $10.00, par lots de char.

A BOSTON

Par suite des importantes arrivages de foin de la semaine dernière les prix sont plus faciles et le commerce est bien pourvu.

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	$18.50 à 19.00	18.00 à 18.50
— No 1	17.50 à 18.00	17.50 à 18.00
— No 2	16.00 à 17.00	16.00 à 17.00
— No 3..	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— mél. d. trèfle	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— trèfle	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille de seigle, long	19.00 à 20.00	
— mêlé d'avoine	13.00 à 14.00	13.00 à 1400
	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

BEURRE ET FROMAGE

Il est arrivé aujourd'hui 5225 colis de beurre. Le marché est plus actif et les prix sont plus fermes.

Les crémeries se sont vendues de 19 à 19 1-2c.

Il est arrivé 4706 boîtes de fromage, dont 2123 pour l'exportation. Le marché est fort et les prix sont en hausse.

Le fromage de la province se vend de 8 1-4 à 8 1-2c, et celui d'Ontario de 8 5-8 à 7-8c.

Liverpool est soutenu à 46s et 47s.

PRODUITS DE LA FERME

Il est arrivé aujourd'hui 1136 caisses d'œufs.

Les œufs frais se sont vendus aujourd'hui de 11 1-4 à 11 1-2c la douzaine, pour le No 1, et le No 2, 10c.

Le miel est en demande modérée. Les premières qualités de blanc sont de 13 1-2 cents; le brun, 10 à 12 cents, et le blanc coulé, 9c.

Les patates sont à prix soutenus. Elles se vendent aux commerçants de 87 à 40 cents la poche de 90 livres par lots de char. Sur le marché de détail, on cote 40 cents la poche.

LE SUCRE

New-York 7,—Sucre raffiné soutenu., mais tranquille; bon de raffinerie 3 21-32; centrifugal 4 1-4; sucre melasse 3 3-8 à 7-16; sucre raffiné tranquille.

Londres, 7.—Sucre de betteraves sans changement.

Le marché local est tranquille à $4.60 pour les sucres granulés et à $3.75 à $4-40 les 100 livres pour les sucres jaunes.

MARCHE AUX BESTIAUX

Le marché local est actif et les prix sont fermes. Il y avait jeudi en vente aux Abattoirs de l'Est, environ 350 bêtes à cornes, 200 veaux et 400 moutons et agneaux.

Bœufs de choix, la livre, sur pied, 5 1-4 à 5 1-2 cents.

Bœufs bons, la livre, sur pied, 4 1-2 à 5 cents.

Bœufs moyens, la livre, sur pied, 3 3-4 à 4 1-4 cents.

Bœufs communs, la livre, sur pied, 3 à 3 1-4 cents.

Moutons, exportation, la livre, sur pied, 0 à 4 cents.

Moutons, boucherie, la livre, sur pied, 3 1-2 à 4 1-2 cents.

Agneaux, la pièce, $2.50 à $5.00.

Veaux, la pièce, $2.50 à $10.00.

Porcs gras, les 100 livres, sur pied, $6.50 à $7.00.

MARCHE AUX PROVISIONS

Il est arrivé aujourd'hui 2,996 colis de saindoux, et 267 colis de jambons et lard fumé, dont 246 pour l'exportation.

En dépit de la faiblesse des marchés étrangers cette semaine, le marché local est resté ferme et actif et les prix sont encore les mêmes.

Nous cotons le lard canadien à $19 50 à $20.00; le lard de l'ouest est coté de $20.00 à $20.50; le jambon de 13 cents à 14 cents la livre, le lard fumé, de 14 à 15 cents et le saindoux pur,à 11 1-2 cents la livre, le saindoux composé, 7 1-2 cents.

Chicago cote au comptant le lard au baril $14.65 à $14.70, le saindoux 8.37 1-2 à $8.40 par cent livres; les épaules 6 7-8 à 7 7-8; côtes, 7.95 à 8.00.

A Liverpool, le lard, est coté à 60s 6d; le lard fumé 40s 3d à 43s 3d; doux raffiné, 41s 6d.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	7 juin 12.30 a.m.		7 juin 3.00 p.m.	
Payne	35	29	35	28
War Eagle	20	15	20	18
Republic	10	09	10	09
North Star	70	55	70	569
Virtue	10½	9½	10½	9
Montreal London	2	1¼	2	1¼
Big Three	2	1	2	.....
Brandon G. C.	8	.....	8	.....
California	5	3	6	.....
Canada G. Fields	7	5	7	.....
Caribou Hyd	0.00	1.28	2.00	1.28
Evening Star	7	2½	7	2½
Gold Hills Dev	3¼	.....	3¼	.....
Knob Hill	70	55	70	55
Monte Christo	2	.....	2	.....
Montreal G. F	3¼	.....	3	.....
NobleFive	9	3	10	2½
Novelty	1	¼	1	¼
Old Ironsides	90	80	90	80
Virginia	3½	.....	3½	.....
Xambler Car	32	20	32	20
Buillon	25	.....	25	.....
Morrisson	3	.....	3½	.....
Golden Star	7	2	7	2
Slocan Sov	3½	.....	3	.....
Winnipeg	.....	.....	.....	.....
Deer Trail Cons	3	2	3½	2
Dupont Mg. Co	25	.....	25	.....
VALEURS NON INSCRITES				
Decca	.....	.....	2	.....
Dominion Con	.....	.....	3	1½
Oregon	5½	5	9	6½
Granby Smelter	57	48	60	48
Majestic	5	.....	.....	.....
Fairview	8½	.....	.....	.....
Giant	.....	.....	.....	.....
White Bear	.....	.....	.....	.....
Grey Eagle	55	50	55	50
Certainty	.....	.....	5	2

VENTES DE LA MATINEE

Payne, 2500 à 30 1-2.
Montreal-London, 5000 à 1 3-4.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Deer Trail, 500 à 3.

A TORONTO

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Republic, 4000 à 9 3-4.
White Bear, 500 à 2 1-8; 700 à 2 1-8.
Virtue, 2000 à 10 1-4.
Granby, 1750 à 50 1-2.
Total, 8,950.

Les faillites au Canada

D'après l'agence R. G. Dunn et Co., les faillites au Canada pendant le mois de mai ont été au nombre de 100 avec un passif de $810,350. C'est une augmentation de 18 en nombre et de $412,-228 en passif sur le mois d'avril. Mais le mois de janvier est le seul autre mois depuis juillet 1900, qui ait eu moins de faillites que mai.

Les faillites du mois dernier se décomposent en 26 faillites d'industriels, passif $275,930 et 6 dans d'autres occupations, avec un passif de $103,550.

Encore un mois passé sans faillite dans la finance; voilà huit mois que nos banquiers échappent à l'épidémie. Si l'on tient compte du résultat extraordinairement favorable du mois d'avril, il n'est pas étonnant que le mois de mai soit un peu plus chargé et d'un autre côté, si l'on étudie les détails, on trouve l'état des faillites de mai très encourageant. Pas une n'a dépassé $100,000 au passif et la moyenne des faillites commerciales est très basse.

Cinq groupes d'industries n'ont pas eu une seule faillite; deux en ont une chacun. Comme d'habitude, près des deux tiers des sinistres se sont produits dans les magasins généraux et l'épicerie.

LES FRERES

L'échevin Laporte déclare qu'il n'a jamais été prié par les Frères des Ecoles Chrétiennes de leur obtenir du Conseil une subvention qui leur permit l'achat de livres de prix comme on l'a annoncé. Seulement, il avait eu connaissance que les Frères s'adressaient à des particuliers pour leur faire souscrire les sommes nécessaires à cette fin il a attiré l'attention du Maire sur ce fait et lui a demandé des explications.

La commission scolaire donne aux écoles laïques sous son contrôle l'argent nécessaire à l'achat des livres de prix; comment se fait-il que les Frères ne reçoivent pas leur part de cet argent?

Le Maire a répondu que les Frères s'engagent, moyennant une subvention annuelle, à subvenir à toutes les dépenses qu'entraine le maintien de leurs écoles. La Commission scolaire ne leur doit pas plus qu'elle n'a convenu de leur donner.

L'échevin Hart a expliqué que la Commission scolaire a supprimé dans les écoles sous son contrôle et celles qu'elles subventionne, le droit d'entrée qu'on exigeait des enfants au commencement de chaque année. La perception de ce droit d'entrée était illégale. Les Frères prenaient sur le produit de ce "droit d'entrée" le montant nécessaire à l'achat des livres de prix; maintenant qu'ils ne l'ont plus, ils sont forcés de recourir aux souscriptions volontaires pour obtenir l'argent dont ils ont besoin.

COURRIER DU TRAVAIL

Les plombiers veulent figurer à la Saint-Jean-Baptiste

Les réclamations des tailleurs de pierre

Un projet favorable aux cigariers grévistes

Règlement de la grève des Platriers d'ottawa

L'UNION DES PLOMBIERS

Les plombiers ont tenu une courte séance hier soiri à la salle des Chevaliers du Travail, (angle de la CôteSt-Lambert et de la rue Notre-Dame). Quatre nouveaux membres ont été admis. Un comité spécial a été nommé en vue l'organisation du pique nique annuel de l'Association qui aura lieu dans le cours du mois d'août.

A l'occasion de la célébration de la Fête du Travail, la société veut figurer dignement dans la parade et on parle de faire construire un char où sert à l'exercice de ce métier.

LES BRIQUETIERS

L'Union des Briquetiers, à sa réunion d'hier soir a inititié quatre nouveaux membres.

Des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de feu J. W. Brunet, et de feu Joseph Beaudry, l'un des membres les plus dévoués de l'Association.

Le reste de la séance a été employé à expédier des affaires der outines.

CHEZ LES TAILLEURS DE PIERRE

Les Tailleurs de pierres ont tenu une nombreuse assemblée, hier soir, à leur salle, bâtisse de l'Union St-Joseph; M. Jos. Mason présidait.

Le secrétaire a donné lestare d'une communication de l'Association locale des Tailleurs de pierre de Boston, demandant à l'Union de Montréal de refuser d'accepter les cartes des membres de l'Association des Sculpteurs en pierre, parce que cette Union ne s'est pas conformée aux réglements établis par l'Union Internationale. Avant de prendre une décision, le secrétaire est autorisé à écrire au secrétaire de l'Internationale, afin de savoir le fond de l'histoire.

Deux membres se plaignent qu'ils n'ont pas reçu les gages de l'Union, quand ils ont travaillé au bureau de poste d'Hochelaga pour le compte de l'entrepreneur O. Martineau, M. Latreille, qui a été chargé de régler cette question au nom de l'Union, les fera payer pourvu qu'ils produisent leurs comptes. Plusieurs autres membres sont, paraît-il dans le même cas; mais comme l'Union ne peut refuser indéfiniment sa quittance à l'entrepreneur Martineau, on a décidé qu'à l'avenir, les tailleurs de pierre qui n'ont pas produit leurs réclamations, auront à s'entendre eux-mêmes avec M. Martineau. Avant l'ajournement, on a admis plusieurs nouveaux membres.

LES CIGARIERS ONT UN NOUVEAU PROJET SUR LE TAPIS

L'Union des Cigariers a tenu son assemblée régulière, hier soir, à la salle de l'Etiquette Bleue. L'assemblée était très nombreuse et on ne s'est occupé que de questions d'ordre intime. Les grévistes recevront demain leurs salaires hebdomadaires.

En attendant l'établissement de la fabrique coopérative, un mouvement est à se faire, dit-on, parmi les ouvriers à l'emploi des manufacturiers de l'Union, pour engager les patrons à diviser l'ouvrage entre les employés réguliers et les grévistes, de manière à permettre à ces derniers de gagner à peu près les salaires ordinaires, avec l'allocation qu'ils reçoivent de l'Union Internationale. Reste à savoir si le projet va réussir.

LA CONVENTION DES MACHINISTES

Hier matin, les délégués à la convention des machinistes, ont entendu le discours du président Sam Gompers, de la Fédération du Travail américain.

On a reçu un câblogramme de la Société des ingénieurs affiliés, de Londres, félicitant l'Union de la position qu'elle a prise en lui souhaitant plein succès. La discussion a ensuite principalement roulé sur la définition des devoirs des officiers.

Le président O'Connell, d'après les nouvelles reçues de partout, dit que tout va bien.

On dit que les machinistes en appelleront à toutes les organisations ouvrières de l'Amérique, et la présence, à Toronto, du président de la Fédération du Travail, Samuel Gompers, donne beaucoup de consistance à ces bruits.

Toutefois, le président O'Connell a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de recourir aux mesures violentes, attendu que les plus grands établissements cèdent tour à tour aux demandes des employés.

L'augmentation de la cotisation de capitation de 20 cents à 40 cents, pour le fonds de l'Union Internationale, aidera cette organisation à continuer la lutte.

LA GREVE D'OTTAWA

Les grèves se continuent à Ottawa. Un bon nombre d'ouvriers ont été amenés du Vermont pour remplacer les grévistes, mais ceux-ci les ont persuadés de ne pas travailler contre les intérêts de leurs confrères. Ils se sont joints aux unionnistes. Un comité de grévistes a demandé à M. L. McKenzie-King, sous ministre du Travail, de lui expliquer l'opération de la loi concernant les aubains, qui a été passée à la dernière session.

Les ouvriers des manufactures de bois nient qu'ils n'ont pas l'appui de l'Internationale. Ils recevront $5 par semaine.

Tous les ouvriers de construction menacent de se mettre en grève si les entrepreneurs cherchent à employer des non-unionnistes, les "rats," comme on les appelle. Les premiers à se révolter ont été les briquetiers. Les grévistes ont beaucoup de sympathies de toutes parts. Cette sympathie se traduit par des dons en argent, l'envoi de cigares, tabacs, journaux, etc., aux grévistes. Ces derniers se sont assemblés dans leurs salles respectives, mercredi soir, et ont enrégimenté beaucoup de nouveaux membres.

Les charroyeurs de charbon de M. Butterworth, au nombre de cinq ont abandonné l'ouvrage. Ils sont traités inhumainement. Il y a encore 230 charpentiers oisifs. Trois nouveaux entrepreneurs ont reconnu l'Union. Cent trente unionnistes ont repris l'ouvrage et contribuent au soutien de leurs confrères.

Les ouvriers en tôle au nombre de 50 chôment encore.

L'union des peintres a voté $75 à l'Union des manufacturiers de bois.

Les grévistes sont confiants dans l'avenir.

La grève des Plâtriers, qui affectait 35 ouvriers et 11 patrons a été réglée. Les entrepreneurs ont signé une entente, accordant la journée de 9 heures à 30c l'heure pendant 7 mois, 28c l'heure pendant 5 mois avec un demi-congé les samedis.

Les tourneurs sur bois ont demandé au président du Board of Trade d'intervenir.

Le président Coates a écrit aux patrons leur demandant de faire des démarches pour régler les difficultés par arbitrage.

Les grévistes demandent la journée de 9 heures, avec salaires pour 10 heures, la reconnaissance de leur union et la réinstallation des employés qui ont été renvoyés pour avoir pris part à la grève.

UN ULTIMATUM DU NEW-YORK CENTRAL RAILROAD

Une dépêche de Buffalo nous apprend que les autorités du New-York Central ont fait afficher des avis dans les ateliers, à Depew, ordonnant aux employés qui ont quitté l'ouvrage sans permission d'avoir à revenir lundi matin, s'ils veulent demeurer à l'emploi de la compagnie.

Les grévistes doivent se réunir pour étudier la décision de l'Union Internationale, qui a déclaré la grève illégale, et il est probable qu'ils décideront de retourner à l'ouvrage.

LE CIRQUE RINGLING

C'est le plus beau et le plus complet qui ait visité notre Ville

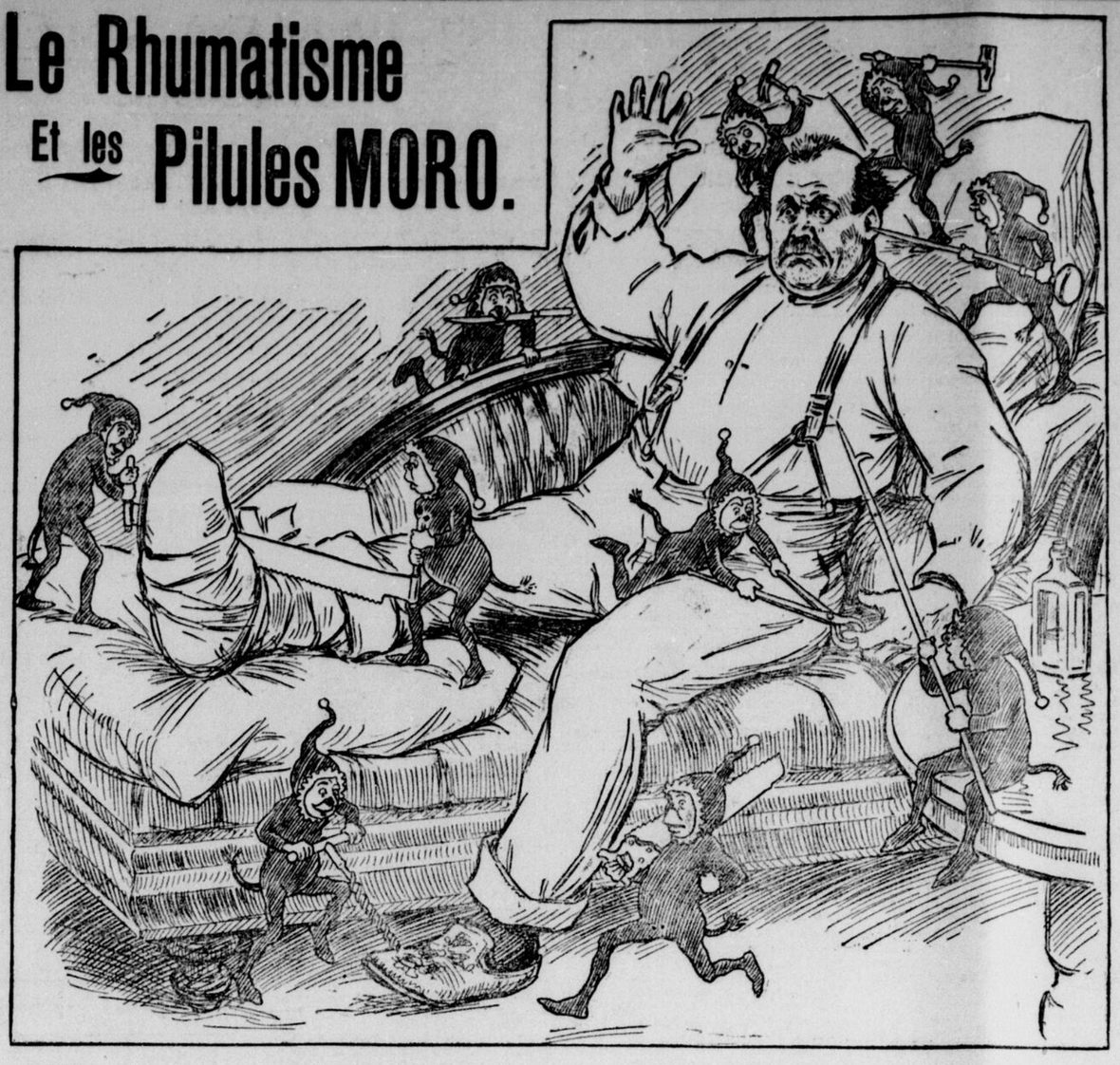
De vingt à trente mille personnes hier

Malgré la température excessivement maussade, plus de dix mille personnes assistaient hier après-midi à la première représentation du cirque des frères Ringling. Hier soir, la foule était presque deux fois plus nombreuse.

Contrairement à ce qui est arrivé l'année dernière alors qu'un cirque de passage n'avait pas tenu la moitié des promesses contenues dans de colossales annonces, le cirque de cette année a donné satisfaction au public qui a bien le droit de se montrer difficile aujourd'hui, depuis le temps qu'on lui en fait voir des cirques de toutes les couleurs.

La ménagerie,—c'est surtout pour cela qu'on va au cirque,—est très complète, et les spécimens de fauves que nous y rencontrons sont très intéressants. Il y a tout un troupeau d'éléphants de toutes les tailles,

Le Rhumatisme Et les Pilules MORO.



Le Rhumatisme est une invention du méchant esprit pour éprouver l'âme de l'homme qui n'a pas besoin de sa santé.

Le Rhumatisme a toujours un commencement mais rarement une fin. Jours après jours, il amène ses douleurs et ses nuits sans sommeil. Il n'y a que ceux qui en souffrent qui puissent comprendre ses douleurs incessantes et ennuyeuses.

Le Rhumatisme est un signe de troubles internes graves causés par l'impureté du sang et aussi par le mauvais fonctionnement des organes.

Si vous avez le Rhumatisme, que vous ayiez consulté votre médecin et qu'il ne vous ait point apporté du soulagement, prenez

Les "Pilules Moro"

Elles guérissent toujours le Rhumatisme, parce qu'elles sont par excellence, le grand purificateur du sang. Pourquio temporiser avec cette maladie lorsque vous savez que plus vous attendez, plus vous souffrez et plus votre cas s'aggrave.

Sûrement tout homme qui souffre voudrait se voir guéri. Les Pilules Moro sont le moyen à prendre pour se débarrasser de cette maladie, qui démoralise et tue à petit feu les hommes qui en souffrent.

Les Pilules Moro nettoient la langue, donnent appétit, aident à la digestion, régularisent les intestins, assouplissent les articulations, donnent la force aux muscles, font disparaître les douleurs et guérissent les Rhumatismes.

LETTRE REÇUE DE MONSIEUR JOSEPH VÉZINA, PAR LA COMPAGNIE MÉDICALE MORO.

" Il y a longtemps, écrit Monsieur Joseph Vézina que je veux vous écrire. J'aurais dû le faire plus tôt, mais j'ai toujours retardé, afin " de m'assurer si les résultats que j'avais retirés des Pilules Moro seraient durables.

" Aujourd'hui, je puis vous dire qu'après avoir été guéri et cela depuis assez longtemps, je suis toujours en parfaite santé.

" J'ai pris les Pilules Moro pour des douleurs de Rhumatisme que j'avais à l'estomac et dans tous les membres, et qui m'étaient survenues " à la suite d'un "Effort". J'étais malade au lit et je pouvais à peine me remuer.

" La troisième journée que je pris les Pilules Moro, je me sentis un peu de soulagement ; ou bout de trente-quatre jours, j'étais complè- " tement guéri et mes douleurs étaient disparues. Il y a de cela déjà plusieurs mois, et je suis encore en parfaite santé.

" Je crois que les Pilules m'ont sauvé la vie. Dans tous les cas, elles m'ont guéri d'une maladie bien grave, car j'ai vu des hommes avoir " des "Efforts" comme j'en ai eu et souffrir pendant des mois et des années. Tous le monde sait que ces "Efforts" sont des maladies très sé- " rieuses. Pour moi, rien n'avait pu me soulager, avant que je prisse les Pilules Moro.

"MONSIEUR JOSEPH VÉZINA, Sturgeon Falls, Ont."

Les Pilules Moro doivent être prises à la dose de deux, trois fois par jour, et l'homme qui les prend, doit aussi lire avec soin tous les conseils qui sont donnés sur la circulaire qui entoure chaque boîte de Pilules. Si ces conseils ne lui semblent pas suffisants, il peut aussi écrire à la Compagnie Médicale Moro, comme l'a fait Monsieur Joseph Vézina, et il recevra des Médecins de la Compagnie, les informations et les avis dont il a besoin pour se guérir des maux qui le font souffrir.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, donnent aussi des consultations gratuites tous les jours de la semaine, au No 1724 rue Ste-Catherine.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Elles seront expédiées aux Etats-Unis et au Canada sur réception du montant. Adressez vos lettres comme suit :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
1724 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

LE CHEMIN DE FER DE L'HEDJAZ

On a tant parlé du chemin de fer que le panislamisme s'est mis en tête de construire pour relier la Mecque aux autres pays musulmans que personne ne doute plus de la réalisation rapide de ce vaste projet. L'idée, lancée par je ne sais quel adulateur de l'inconscience du gouvernement turc, plut au sultan, à qui on représenta que, comme chef du mahométisme, successeur du prophète, "ombre" de Dieu sur la terre il laisserait, par ce moyen, un monument grandiose, un titre d'immortelle gloire et d'universelle reconnaissance. Et pour faire plaisir au souverain, toutes les trompettes d'une presse flatteuse sonnèrent à la fois en Asie-Mineure, en Syrie, en Egypte et ailleurs. On organisa des souscriptions de tous côtés; et les musulmans firent des dons considérables, qui de l'argent, qui des poteaux télégraphiques, qui..., qui.... Le gouvernement ottoman songeait pué-rilement à utiliser les stocks de ferraille rouillée qu'il a à Constantinople, pour fabriquer les rails.

Il voyait dans cette ligne la conquête définitive de l'Arabie du sud, toujours en révolte contre un khalife d'une autre race que celle du Prophète, et une ressource stratégique pour des circonstances qu'un bon gouvernement doit prévoir. Les musulmans y voyaient la facilité d'accomplir le pèlerinage imposé par le Koran à tous les fidèles. Les pays civilisés espéraient que ce serait un canal de civilisation pour l'incivilisable Arabie; d'autres n'y voyaient qu'un moyen plus sûr et plus rapide de transporter le choléra, la peste et tous les microbes que la dévotion désordonnée de ces pèlerins engendre et nourrit.

Mais la réalisation de ce projet est-elle aussi aisée qu'on s'est imaginé ? Je me permets d'en douter, et beaucoup commencent à faire de même.

La distance entre Damas et la Mecque, les deux points terminus, est, dit-on, d'environ 3.000 kilomètres.

Le pays que doit traverser le chemin de fer est le désert arabe, sables mouvants et arides, peuplé de hordes pillardes qu'aucun conquérant n'a jamais pu dompter et civiliser.

Ces seules considérations, qui paraissent insignifiantes au premier abord, auraient dû faire faire aux autorités ottomanes de sérieuses études avant de se lancer vers un pareil but !... On évalue les frais de construction à environ 200 millions de francs; et toutes les souscriptions, organisées dans un premier moment d'enthousiasme, s'élèvent à peine à dix millions : où prendra-t-on le reste ? Grande difficulté pour un gouvernement dont les finances sont en piteux état.

Il est certain ensuite que les fonctionnaires et ingénieurs turcs, tous Turcs! avaleront la moitié des sommes recueillies, sûrs de l'impunité, "ut mos est" : deuxième difficulté !

Il est plus certain encore que les sables du désert recouvriront plusieurs fois par an la future ligne, tout comme l'armée du feu roi Cambyse: troisième difficulté !

Il est aussi certain que les Bédouins, qui vivaient des caravanes en leur fournissant chèrement l'eau et les aliments, en leur louant leurs chameaux, verront de mauvais œil l'arrivée des monstres de feu dans leur brûlante patrie ; et je crois que cinquante mille soldats seront peu pour garantir la conservation et la sécurité de ladite ligne. Or, je ne vois pas comment le gouvernement de Constantinople, qui ne peut protéger la frontière macédonienne, s'y prendrait pour cela : quatrième difficulté!

Voici donc ce qui arrivera: on fera ce qui sera possible avec l'argent déjà recueilli ; on bercera le sultan de fausses nouvelles que son entourage est si habile à fabriquer: et les choses iront ainsi tant qu'il plaira à Dieu, ou, comme dit le proverbe arabe, jusqu'à ce que meure le chameau ou le chamelier.

Et puis que rapportera ce chemin de fer si coûteux? Mettons les choses au mieu0, et supposez qu'il puisse véhiculer 200,000 pèlerins par an, chiffre très exagéré: je ne suis pas compétent pour savoir si le revenu dépassera de beaucoup les frais du voyage même. Et pendant le reste de l'année que fera-t-on du personnel et du matériel? Les chrétiens ne songeront point à faire des voyages d'agrément en Arabie, vu que tout chrétien qui ose mettre le pied sur le sol sacré de l'Hédjaz est passible de la peine capitale. Les musulmans ne voyagent pas davantage, parce qu'ils ne peuvent remplir les exigences rituelles du pèlerinage qu'à une époque déterminée. Aux Persans l'entrée de la Mecque est interdite, parce qu'ils sont hérétiques. Le commerce, il est insignifiant. Et alors!.....

Je ne sais si les Turcs couvent quelque idée rouge ou noire sous leur terrible fez!

HYGIENE ET MEDECINE

Les légumes

Il ne faudrait pas croire que les légumes, au point de vue alimentaire, aient tous la même valeur. S'ils nourrissent tous, c'est plus ou moins et de façon différente, selon les principes entrant dans leur composition.

On distingue, en effet, les légumes herbacés, les légumes sucrés, les légumes farineux.

Les légumes herbacés se mangent, les uns cuits, les autres crus. Parmi les premiers: les choux, les asperges, les artichauds, l'oseille, l'épinard ; parmi les autres, les salades diverses. L'artichaut, jeune, se mange cru ou cuit, à volonté.

Il faut dire que généralement la cuisson augmente les propriétés alimentaires, en même temps qu'elle facilite dans le corps l'absorption par la circulation, des éléments utiles. C'est ainsi que des légumes, pouvant se manger crus ou cuits à volonté, seront plus digestes dans le second cas que dans le premier et en même temps ils donneront au sang davantage que les autres d'éléments nutritifs.

Est-ce à dire qu'il faille délaisser les légumes non cuits comme les salades? Assurément non. Car ces légumes ainsi absorbés sont, pour les bons estomacs, précieux aussi comme dépuratifs et rafraîchissants.

Combien de médecins vous recommandent aujourd'hui de manger de la salade! Malheureusement, il y a ce revers: que tous les estomacs ne la digèrent pas facilement et parfois même pas du tout.

Le chou est reconnu comme un antiscorbutique très actif. Déjà, dans l'antiquité, on vantait ses mérites. Peut-être les a-t-on un peu exagérés. Car, à part cette propriété d'être antiscorbutique et par conséquent précieux sous forme de choucroute, pour les marins qui en usent *fréquemment*, il ne jouit pas de bien grandes qualités nutritives. Il peut provoquer la formation de gaz dans l'intestin. De plus, il est assez difficile à digérer.

Les épinards constituent un excellent aliment, très léger et laxatif en même temps. Ils demandent à être bien accommodés.

L'oseille, bonne aussi, ne doit cependant pas être consommée trop souvent. Si elle entrait avec trop d'excès dans l'alimentation, elle pourrait produire la gravelle exalique.

Nous avons dit que l'artichaut pouvait être mangé cru ou cuit. Cru, il est plus lourd; cuit, on le digère facilement. Il semble avoir quelque analogie avec l'asperge; en effet, comme l'asperge, il provoque la formation de l'urine en plus grande quantité.

Parmi les salades, la laitue très répandue, est une des meilleures. Certains médecins, autrefois, affirmaient qu'en manger le soir, c'était s'assurer une nuit tranquille, exempte d'agitation et de mauvais rêves. Sans aller plus loin, on peut ajouter qu'elle est douée de propriétés médicinales remarquables... Le sirop de laitue calme et est un adoucissant.

La chicorée, à cause de son amertume, est un aliment très sain, diurétique et laxatif. Si l'on trouve celui - ci trop dur, on peut le faire cuire, ce qui ne lui enlève rien de ses propriétés.

Le cresson, enfin, peut avantageusement rivaliser avec les légumes et salades dont nous venons de parler. Ses qualités, sont, d'ailleurs, fort connues. C'est un anti-scorbutique et un dépuratif énergique. De plus, il joue un rôle bienfaisant dans les maladies des bronches, asthmes et catarrhes.

Comme légumes sucrés, on peut citer le navet, le panais, la carotte, le salsifis, la betterave rouge, etc.

Ceux-ci demandent la cuisson pour être assimilables. Il faut même que cette cuisson soit très complète, autrement ils risqueraient de causer des troubles dans la digestion.

Le plus utilisé, parmi ces aliments, est la carotte, qui passe pour exercer une influence très grande sur l'expulsion de la bile. Ce n'est pas, par exemple, absolument démontré. En tout cas, la carotte est un bon légume.

Il ne faut pas abuser des navets qui, eux, pourraient occasionner des troubles d'intestins et amener la diarrhée.

Le panais n'est pas aussi souvent utilisé que les précédents légumes.

Le salsifis est un aliment léger, facilement assimilable. Comme le panais, on ne l'emploie pas partout.

Les légumes farineux sont suffisamment connus, et leurs propriétés assez bien déterminées, pour que nous ne nous y arrêtions pas. Personne n'ignore les qualités nutritives des haricots, des pois, des pommes de terre...

En résumé, les légumes herbacés jouent un grand rôle dans l'alimentation. Il faut savoir les utiliser et profiter de leurs propriétés.

Nouvelles attractions

Grandes attractions nouvelles au Parc Sohmer ; l'après-midi et le soir, ainsi que le dimanche. 146-2



WHISKY DEWAR
On lui a adjugé au-dessus de 50 médailles

LE SCOTCH PARFAIT.—N'en buvez pas d'autre.

J. M. DOUGLAS & CO, Agents. 08-3.6m

The Canada Sugar Refining Co.
Redpath (Limited), MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres rafines de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de la plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part

Sucre en Pain, par boîtes de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être fait.
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops de ière classe, en boîtes de 2 et 8 livres.



MAGNIFIQUE MONTRE GRATIS!

Pourquoi ne pas gagner une belle montre pendant vos loisirs? Nous donnerons cette montre de luxe, une vraie petite beauté, face découverte, boîtier en Nickel, cadran en porcelaine bien décoré, les aiguilles en or et mouvement recommandable, à remonter et régulateur, aux personnes qui vendront seulement que 2 douzaines d'Epinglettes à 10c. chaque. Ces Epinglettes sont très belles, finies en Or et en Email, ornées de belles pierres colorées. Les gens sont si surpris de leur prix modique que les Agents en vendent parfois. En voyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Epinglettes. Vendez-les parmi vos amies, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons votre montre soigneusement empaquetée et enregistrée. **La Cie. Toronto Premium,** Boîte 2903, Toronto.



POUR LES
Vieillards Débiles
...LE...
VIN ST MICHEL
Est indispensable.

C'est un véritable élixir de longue vie, car il purifie, fortifie et enrichit le sang qui est la source même de la vie. Il excite l'appétit, rend la digestion facile et donne un sommeil paisible et doux.

Dans ce tonique énergique les personnes âgées y puisent la Force, la Vigueur, la Santé, la Vie de la Jeunesse.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal, Seuls Agents pour l'Amérique du Nord
DEPOSITAIRES AUX ETATS-UNIS :
WEEKS, POTTER COY, 360 RUE WASHINGTON, BOSTON, MASS.
WALTER CARON, 109 BLUE ISLAND AVE., CHICAGO, ILL.

La Banque Provinciale du Canada.

DIVIDENDE No 1.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de un et demi pour cent (1 1-2 p.c.) sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable aux actionnaires de record le 30 juin 1901, au bureau de la Banque, à Montréal, le et après le 1er jour d'août prochain.

Par Ordre du Bureau de Direction,
TANCREDE BIENVENU,
Gérant-général.
146-s5

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau chef à Montréal le et après

MARDI, LE 2 JUILLET PROCHAIN.

Les livres de Transfert seront fermés du 15 au 30 juin prochain ces deux jours compris.

Par ordre du Conseil de Direction,
HY. BARBEAU,
Gérant.
Montréal, le 29 mai 1901. 139-30.

Eastern Townships Bank

DIVIDENDE No. 83.

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de

Trois et demi pour cent, et une prime de un pour cent.

sur le capital-actions payé de cette banque, ont été déclaré pour le semestre courant, et que les dits dividende et prime seront payables au bureau principal et aux succursales le ou après

Mardi, le 2e jour de juillet prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 15 a 30 juin, ces deux jours compris.

Par ordre du bureau de direction,
WM. FARWELL,
Gérant Général.
Sherbrooke, 5 juin 1901. 146-1-3-5-n

Aux Débiteurs de A. Roy & Cie.

Avis vous est par les présentes donné que toutes les créances possédées auparavant contre vous pour marchandises vendues par A. Roy et Cie, marchands de Montréal, faillis ont été dûment cédées et transportées par Dupuis et Chevrier, curateurs de ladite faillite, au soussigné J. B. Letendre, marchand, 1493 rue Ste-Catherine, Montréal, par acte de vente sous seing privé fait et passé à Montréal, le 24 février 1901, lequel acte de vente a été ce jour déposé au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal. Montréal, juin 1901. J. B. Letendre. 145-2

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit— No 4146.—F. Kingland et al, demandeurs, vs J. Farrar, défendeur. Le 17e jour de juin 1901 à deux heures de l'après-midi, au No 2067 rue Ste-Catherine en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. H. Beaulieu, H.C.S. Montréal, 7 juin 1901. 146-1.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit— No 2973.—Jean D'Amour, demandeur, vs Joseph Fortin, défendeur. Le 17e jour de juin 1901 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 178 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc. — Conditions: Argent comptant. — J. H. Beaulieu, H.C.S.—Montréal, 7 juin 1901. 146-1.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit— No 3758.—S. Craig et al, demandeurs, vs J. J. Taylor et al, défendeurs. Le 17e jour de juin 1901 à dix heures de l'avant-midi, au domicile de J. H. Filiatrault, l'un des dit défendeurs au No 298, rue St-Urbain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Adhémar Cuisset, H.C.S. Montréal, 7 juin 1901. 146-1.

A LOUER.—Un superbe magasin à être construit au goût du locataire, situé coin des rues St-Sulpice et De Brescles Pour informations s'adresser à Cyrille Laurin, chambre 5, Bâtisse Impériale. 144-1

A LOUER.—Une grande chambre sur le devant pour deux personnes, avec ou sans pension. 471 Dorchester, 143-3



Double du Piano Droit de
MORRIS
Qui a obtenu une Médaille à Paris en 1900.
Prix: $500.00
Conditions faciles, vieux pianos acceptés en paiement partiel. Escompte donné lorsque l'achat est pour présent de noce.
ASSORTIMENT CHEZ
W. H. LEACH, 2440 Rue Ste-Catherine, (entre Stanley et Drummond)
Ouvert le soir.
149-1

" Dardanelles " Est une véritable Cigarette égyptienne. " Sa qualité prouve le fait. " Essayez-en une boite. — Aucun fumeur ne s'arrête à une boite. En vente partout. Quinze (15) cents la boite.



GRATIS:
Nous donnerons une magnifique montre, à face découverte avec boîtier en nickel poli, bord orné, les aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes, à remonteir et avec véritable mouvement Américain, à nos personnes qui vendront seulement que 2 douzaines de Médaillons en Parfum, à 10c. chaque. Ce Parfum est quelque chose de tout à fait nouveau. Il est solide, sous forme de jolis Médaillons colorés, attachés avec une cordo en soie. Son odeur est délicieuse et le Parfum étant solide peut durer des années. Tout le monde en est enchanté et nos Agents en vendent dans presque toutes les maisons. Envoyez nous cette annonce et nous vous enverrons le Parfum. Vendez-le, remettez nous l'argent et nous vous enverrons la montre gratuitement. **La Cie. Perfume,** Boîte 2908 Toronto.

LA FETE-DIEU

La procession solennelle partira de l'église Notre-Dame demain

Dimanche, aura lieu la procession solennelle de la Fête-Dieu à Notre-Dame.

La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. La dernière messe avant la procession sera dite à 9 heures. Après le retour du défilé à l'église, une autre messe sera dite pour ceux qui n'auront pu en entendre une autre.

Le défilé se formera à 9 heures et se mettra en marche aussitôt. Le dais sortira de l'église vers 9.30 heures.

La paroisse Saint-Jacques marchera en tête de la colonne. La paroisse St-Patrice viendra en second, puis la paroisse Notre-Dame, dans l'ordre suivant :

Les orphelins de Saint-Joseph ;
Les élèves des écoles de la Congrégation ;
La Congrégation des Demoiselles ;
La Congrégation des Dames ;
Les Sœurs Grises ;
Les Sœurs de la Congrégation ;
Les élèves des écoles des Frères ;
Les élèves du Mont Saint-Louis ;
Les élèves du collège de Montréal ;
La Congrégation des jeunes gens ;
La Congrégation des hommes ;
Le clergé ;
Le dais ;
Les marguilliers ;
Le barreau ;
Les membres de l'adoration Nocturne;
Le 65e bataillon, formant une garde d'honneur au Très Saint-Sacrement.

Le défilé suivra les rues Saint-Urbain, Sainte-Catherine, Saint-Alexandre, Lagauchetière, Beaver Hall et Saint-Jacques, jusqu'à l'église Notre-Dame.

COUPS DE TELEPHONE

Il se pousse

On nous téléphone d'Ottawa que sir Wilfrid a réussi à faire inviter à accompagner Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Cornouailles et York, dans leur voyage, à travers le Dominion.

L'argent à l'eau

L'équipe militaire de canadiens devant participer au grand concours de tir à Bisley, partira de Montréal le 22 juin.

Les dépenses de ce voyage seront d'environ $5,000 et le résultat et bénéfice: zéro.

Soldat en chemise

Un ordre du département de la Milice vient de permettre aux officiers et soldats en campement d'enlever leur tunique pendant l'exercice... aux jours de chaleur. Cependant, à la revue quotidienne, tous les régiments devront être en uniforme.

Procès sans juges

L'honorable juge Loranger a déclaré hier qu'il permettra aux parties contestantes de faire leurs enquêtes en l'absence du juge, pendant le terme actuel. Les rôles sont surchargés et il n'y a pas assez de juges pour entendre toutes les causes.

Les témoins seront entendus de la manière ordinaire, et quand il s'élèvera des discussions sur des points de droit, les avocats se rendront devant un juge en Chambre. Le juge décidera, puis on retournera à la salle d'enquête. De cette manière, un seul juge pourra diriger plusieurs causes en même temps, et le terme de juin pourra se terminer avant les vacances. ...

Un secrétaire pour l'Afrique

M. Vivian T. Bartram, attaché à la surintendance du Canada Atlantic, a été nommé secrétaire particulier du colonel Steele. Il s'embarquera à bord de l'"Australasian" pour l'Afrique.

Le pilotage

Les amendements proposés par les commissaires du port de Montréal à leurs règlements relatifs aux apprentis pilotes et au tour-de-rôle, ont été soumis à l'approbation du gouverneur par le gouvernement qui les a d'abord ratifiés.

Du sel

La Compagnie Canadienne du Sel, récemment constituée, établira ses quartiers à Montréal, rue Osborne.

M. Parent à New-York

L'honorable S. N. Parent est passé hier soir en ville. Il se rend à New-York où il passera trois ou quatre jours afin de régler certaines affaires intéressant son département. A son retour, il arrêtera à Montréal pour y présider une réunion du conseil des ministres.

Laurier au Bout de l'Ile

En se rendant à l'Assomption où il doit aller recevoir les félicitations de son Alma Mater, sir Wilfrid Laurier sera arrêté par les habitants de Bout de l'Ile qui lui préparent une démonstration pour mardi.

Le fils de Provencher

Le fils unique de feu J.-A.N. Provencher, ancien rédacteur en chef de "La Minerve", Louis-Cyrille-Norbert Provencher, est décédé à l'âge de vingt deux ans.

Le colonel Dent

Le colonel Dent écrit aux officiers de Montréal que son voyage dans l'Ouest ne sera guère fructueux. Il a dû mal à trouver des chevaux convenables. Il avance dans l'Ouest et ne se décourage pas.

A DÉCOUPER

En cinquième page, notre coupon donnant droit à nos primes artistiques.

AVIS

MM. Louis Bourgeois et Camille Trempe sont nos agents voyageurs pour la Province de Québec. Ces messieurs sont conséquemment autorisés à solliciter des abonnements au

"JOURNAL"

et à en percevoir le paiement.

L'ADMINISTRATION.

Mgr EMARD

On se prépare à célébrer avec éclat ses noces d'argent sacerdotales, à Valleyfield



SA GRANDEUR MGR EMARD, EVEQUE DE VALLEYFIELD.

Valleyfield, 17.

(Spécial)

Les citoyens de Valleyfield sont dans l'allégresse. Ils célèbrent les noces d'argent sacerdotales de Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

Ce matin, Monseigneur a célébré sa messe simplement comme à l'ordinaire, mais il y avait déjà dans le sanctuaire, un déploiement de solennité qui laissait pressentir les grandes fêtes qui ne seront en réalité inaugurées que dimanche matin, lorsque les citoyens s'assembleront à la cathédrale et présenteront une superbe adresse à Sa Grandeur.

MGR FALCONIO A MGR EMARD

Monseigneur Emard a reçu ce matin du délégué apostolique Mgr Falconio, la lettre suivante:

Ottawa, Canada, 3 juin 1901.

A Sa Grandeur Mgr. J. M. Emard,

Evêque de Valleyfield,

Monseigneur,

Je suis heureux d'apprendre que votre clergé s'apprête à célébrer les 10 et 11 de ce mois vos noces d'argent sacerdotales, et je m'empresse de vous offrir à cette occasion mes félicitations les plus sincères. Tout le monde sait avec quel zèle vous avez toujours travaillé pour la gloire de Dieu et le bien de la Sainte Eglise, avec quelle prudence vous avez su mener à bonne fin tant d'entreprises difficiles. Votre vie sacerdotale a été pour tous ceux qui ont eu le bonheur de vous connaître, un exemple continuel de dévouement, d'abnégation, de foi et de piété. Elu premier évêque de Valleyfield, vous avez trouvé tout à faire, et à force d'énergie et de persévérance, vous avez pourvu à tous les besoins; aujourd'hui, votre ville épiscopale se glorifie des œuvres magnifiques dont elle vous est redevable.

Vous vous êtes efforcé sans cesse d'être le Père, le conseiller, le consolateur de tous vos diocésains, vous vous êtes fait tout à tous, et par votre bonté et votre modération, vous avez gagné l'affection de votre troupeau tout entier. Aussi est-ce avec joie que chacun prie la divine Providence de vous conserver de longues années encore à votre cher diocèse.

Veuillez accepter en ce jour mes meilleurs souhaits, et croyez à l'estime sincère avec laquelle je suis,

De Votre Grandeur,

Le très affectionné en N.-S.

Diomède FALCONIO,
Arch. de Larisse,
Délégué Apostolique.

Ce soir les élèves du Jardin de l'Enfance et les Orphelines ont donné une fort intéressante soirée dans la salle de l'évêché.

La salle était magnifiquement décorée. On lisait partout des inscriptions qui disent l'affection he tous pour leur pasteur.

La fanfare, dirigée par M. Marchand, a rendu avec une rare maîtrise plusieurs morceaux qui ont été goûtés de tous. Voici du reste le programme qui a été exécuté :

Ouverture.—Fanfare.
Opérette,—"Une fête au Val des Champs."
Monologue,—"Le facteur rural."
Dialogue,—"Yvonne la petite bohémienne."

FANFARE

Scène lyrique,—"Le Chêne du Vallon."
Grand Chœur,—Tribut d'amour, Riga.
Les Etendards du 25ème.

TABLEAU.

Chacun des numéros de ce programme a fort intéressé l'auditoire. Le dernier surtout, "les étendards du 25e", a été un véritable bouquet de fête offert à Mgr Emard. Imaginez tout un bataillon de jeunes enfants armés d'étendards sur lesquels sont écrits les mots "Amour", "Bonheur", "Reconnaissance", et exécutant à l'aide de ces drapeaux toute une série d'exercices militaires, présentant les armes, etc. Ces enfants ont évolué avec un ensemble et une aisance qui ont émerveillé l'assistance.

Mgr Emard a commenté avec une grande élévation de pensée et un rare bonheur d'expression les paroles inscrites sur les étendards, après avoir donné sa bénédiction aux enfants agenouillés devant lui.

Parmi les personnes présentes se trouvaient plusieurs membres de clergé du diocèse entre autres M. la Vicaire-Général, M. le curé Castonguay ; M. Allard, directeur du collège, MM. les abbés Sabourin, Neveu, Boucher, Pilon, Audin, Jeannotte, Bertrand, Trembiay, Santoire, Coaillier, Mousseau, Sauvé, Marlo, etc. Au nombre de laïques: toute la famille de Mgr Emard; M. le maire Longtin, le chef de police Despault, M. l'échevin Bélanger, M. McAvoy, avocat, M. E. H. Solis, les docteurs Lefebvre, Saint-Onge et Gauthier; les révérendes Sœurs supérieures de la Providence et de Jésus-Marie, de Montréal avec six de leurs religieuses ; M. Joron, notaire ; M. Lavimodière, notaire, M. L. F. T. Buisson, de la maison Des Troismaison et M. H. Prud'homme, de Sainte-Martine, et un grand nombre d'autres.

Au cours de ses remarques, Mgr Emard a annoncé son intention de fonder bientôt un hospice pour les orphelins et les vieillards.

On fait de grandes préparatifs pour la célébration de dimanche.

37 NOUVEAUX MEDECINS

Résultat des examens de médecine

Après quatre longues années de travail, les étudiants en médecine dont les noms suivent ont passé leurs examens avec succès et vont maintenant jouir du fruit de leurs labeurs. Nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'il y a très peu de candidats malheureux et que les disciples d'Esculape ont beaucoup de nouveaux et savants confrères.

Voici les nouveaux médecins :

MM. Arthur Archambault, Louis Baribault, Arthur Bélanger, Edmond Bourque, Saül Cloutier, G. Octave Coutu, A. Napoléon Caron, Adélard Demers, Georges Dugas, Ed. Pierre Grenier, Arthur Gould, Prudent Gendron, Rodolphe Goyer, Donald Hingston, Dambourgès Jacques, Pio Laporte, Emile Lafortune, Louis Legault, John L'Heureux, L. Joseph Latourelle, Napoléon Landry, Télesphore Morin, Wilfrid Monette, Albert Maynard, J. A. Mirault, Abraham Malouf, Edouard Mousseau, L. Joseph Onimet, Wilfrid Paquin, Ubald Paquin, Joseph Pagé, Aldéric Ste-Marie, Alexandre St Pierre, Georges Thibault, Joseph Thauvette, Athanase Trépanier et Joseph Vilandré.

M. GUSTAVE COMTE

Le chroniqueur d'art bien connu, M. Gustave Comte, est depuis aujourd'hui entré à la rédaction du "Journal". M. Comte était au "Temps" d'Ottawa depuis un an.

ELECTION DU BARREAU

Ce matin à 10.30 heures a lieu au Palais de Justice de cette ville, l'élection des officiers généraux du barreau.

L'hon. M. Duffy sera probablement élu bâtonnier général.

Quant à la position de secrétaire général, elle sera, dit-on, contestée.

Le secrétaire actuel, M. Globensky, en fonction depuis cinq ans, aura pour concurrent M. A. E. de Lorimier.

Lorsqu'on a remplacé M. Languedoc comme secrétaire général, l'on a surtout donné pour raison que cette fonction ne devait pas prendre un caractère permanent et c'est en vertu du même argument qu'un groupe considérable du barreau favorise le choix de M. de Lorimier.

ARTS ET MANUFACTURES

Au-delà de 10,000 personnes ont visité depuis le 30 mai dernier l'exposition des travaux des élèves des écoles contrôlées par le Conseil des Arts. Afin de satisfaire aux désirs du public, la salle d'exposition sera ouverte au public dimanche (demain) de 2 à 6 hrs p.m. Ce sera le jour de clôture de cette intéressante exhibition.

LE CHAMP DE MARS EST CONDAMNE

Le major-général O'Grady-Haly, commandant de la milice canadienne, trouve le Champ de Mars trop petit pour les exercices militaires.

En conséquence, il a donné l'ordre de faire les revues annuelles au parc Logan.

C'est là que le général passera en revue le régiment "Royal Scots", cet après-midi.

M. LEBEUF JURE

Qu'il n'a jamais songé à remplir les fonctions de chef de police, bien qu'il s'en pense capable

Les candidats sont MM. le capitaine Chartrand, le chef Legault, le chef Carpenter, le sous-chef Campeau et Adélard Ouimet

Le constable Plouffe est remplacé par le chef Morin qui en a assez de la chèfrerie de Lachine. On demande de récompenser le constable Bellefeuille qui a attrappé Plouffe

La commission de police qui a siégé hier après-midi, a abordé la question qui depuis un certain temps passionne les esprits, la recommendation des candidats à la position de chef de police.

Contrairement à l'attente, cinq candidats seulement ont été mis en nomination, ce sont: le capitaine J. D. Chartrand, proposé par l'échevin LeBeuf, secondé par l'échevin Ames; le sous-chef des détectives, M. Campeau, proposé par l'échevin Roy, secondé par l'échevin Chevalier; le chef Legault, de la police provinciale, proposé par l'échevin Raby, secondé par l'échevin Roy; le chef des détectives Carpenter, proposé par l'échevin McBride, secondé par l'échevin Raby; et M. Adélard Ouimet, avocat, proposé par l'échevin Roy secondé par l'échevin Raby.

Avant d'aborder la question, le président de la commission fait la déclaration suivante à ses collègues:

"Mon nom a circulé longtemps dans les journaux et dans le public en général comme celui d'un candidat au poste de chef de police de Montréal, mais je dois vous dire que je n'ai jamais eu l'intention d'occuper ce poste.

"Plusieurs citoyens m'ont demandé si j'accepterais la position avec un salaire de $4,000, et je leur ai répondu que je n'accepterais pas. On m'a demandé si j'accepterais avec un salaire de $5,000, et j'ai répondu que si un salaire de $5,000 devait être celui de la position, je demanderais quarante-huit heures de réflexion. J'ai été très flatté de la confiance que l'on me portait en m'offrant la position que j'estime excessivement difficile et délicate à remplir dans une ville comme Montréal où se remarque une grande différence entre les mœurs des citoyens de la partie est de la ville et de ceux de l'ouest, ... et de la partie sud, ajoute l'échevin Ames.

"Je vous jure, Messieurs, reprend M. LeBeuf, que je n'ai pas l'intention de remplir cette position; je ne veux pas me charger de ce mandat quoique, c'est mon avis, je suis en état d'y faire honneur.

"Je crois donc que la seule chose à faire c'est de recommander quelqu'un. Je fais cette déclaration afin de permettre aux membres de la commission de s'entendre plus librement sur le choix d'un candidat."

L'échevin Ames propose alors que chaque nom soit soumis par un proposeur et un secondeur et soit référé au Conseil.

Cette motion est adoptée.

M. LeBeuf fait remarquer qu'il est fort possible que le Conseil choisisse un chef ailleurs que parmi les candidats recommandés par la commission. L'échevin Roy, fait remarquer que lors même qu'un membre de la Commission proposerait un candidat, cela ne l'engagerait pas à voter pour le même candidat qu'il aurait proposé.'

Les candidats mentionnés plus haut sont mis en nomination.

L'échevin Ames n'a pas voulu proposer aucun nom.

Cette question vidée, l'échevin Ames attire l'attention de la commission sur un entrefilet paru dans un journal, sur certaines maisons de réputation douteuse des rues St-Denis et St-Hubert.

L'échevin LeBeuf, dit que depuis qu'il est président de la commission de police toutes les plaintes faites à propos de ces maisons malfamés ont été immédiatement vérifiées et pas une n'est venue concernant la rue St-Denis ou la rue St-Hubert.

L'échevin LeBeuf, déclare que ces articles sont dirigés contre lui, parce que dit-il, une certaine requête à lui adressée et demandant la promotion d'un employé de la Cour du Recorder, n'a pas encore été soumise à la commission.

Le comstable Richer, du poste No 9, rapporte à la commission, que le lieutenant Fortin pour avoir quitté son poste et être entré dans un hôtel a été exonéré de tout blâme, ayant été prouvé que le constable Richer avait été appelé par l'hôtelier Lalonde, qui se plaignait qu'un vol avait été commis chez lui.

A ce propos, l'échevin Ames demande au constable Richer si il a lieu de croire qu'il est persécuté par ses officiers supérieurs ?

Le constable dit que depuis quelques temps il s'est aperçu qu'il était épié par ses supérieurs.

L'échevin LeBeuf dit que les constables ne doivent pas avoir peur de se plaindre de leurs supérieurs si il y a xlieu. La commission est unanime à exonérer le constable Richer, après avoir entendu l'hôtelier Lalonde, qui déclare, qu'il a appelé lui-même le constable afin de l'informer d'un vol commis à son établissement.

Le président lit une lettre du constable Rateau, demandant qu'on lui rembourse la somme de $6, pour dépenses encourues lors de son fameux procès en Cour du Recorder. Cette demande est refusée.

La demande du sergent McCall, gardien au Parc Logan, qui veut être attaché au département de police, station No 14, est accordée.

A propos de l'imbroglio des cochers de place à l'hôtel Windsor, la commission refuse de s'en mêler et recommande à M. McGarr représentant l'hôtel Windsor de s'entendre avec les cochers de la rue Metcalfe.

A la demande du capitaine Bériau, du poste central, la commission affecte une somme de $150 à l'achat des lits et des couvertures pour la salle de garde de la caserne No 1.

Un rapport signé par les inspecteurs Leggatt et Lapointe a été lu concernant l'affaire Rateau et recommandant que le constable Bellefeuille soit récompensé du service qu'il a rendu à la police en attrapant le constable Plouffe.

Le président lit une lettre de M. J.-A. Morin, chef de police de Lachine, déclarant qu'il ne peut remplir les fonctions de chef de police de Lachine et demandant sa réinstallation dans la force de Montréal. Il est nommé séance tenante à la place du constable Plouffe.

A la demande du colonel Gagné, commandant du 64e bataillon, on accorde un congé de 12 jours au lieutenant-instructeur Landriault, afin de lui permettre d'aller rejoindre son bataillon au camp de Trois-Rivières.

Le président lit une application de M. Gauthier, clerc à la Cour du Recorder, demandant d'être nommé assistant-greffier, avec un salaire de $1,200.

Cette demande est référée au greffier, M. Lefebvre, ainsi que M. Bienvenue, chef du greffe de la Cour des Recorders.

Avant la fin de la séance, l'échevin Ames demande que M. Carpenter, chef des détectives, reçoive instruction de voir à ce que toute gravure obscène dans les bars ou buvettes soient confisquée ; puis la séance est levée.

LE CHAPITRE II

Du roman de Madame Lafond

La lion de la finance et du sport new-yorkais, Lewis Tewksbury, soupire

Il y a quelques jours, le "Journal" annonçait que Lewis Tewksbury, le célèbre sportsman américain qui a pendant de longues années épaté le public new-yorkais par ses largesses, ses entreprises commerciales gigantesques et ses spéculations au Wall Street, avait enfin donné signe de vie après une absence de six mois.

Il s'était enfui de New-York emportant quelques milliers de dollars à lui confiés par des spéculateurs. Au nombre de ces derniers se trouvait Mme Lafond, bien connue de notre ville.

Quelques jours avant son départ, Tewcksbury avait fait part à ses amis de son intention d'entreprendre un voyage à Chicago, mais il ne leur avait pas dit que rendu en cette ville il prendrait son essor vers le Mexique.

Il tint parole cependant et se rendit dans la patrie des abattoirs.

Tew ksbury avait fait des spéculations malheureuses. C'était à l'époque critique où le marché se relevait du désastre du "corner" de la farine. Des fortunes avaient sombrées en un jour; des millions s'étaient engouffrés sur un signe d'habiles manipulateurs ; des espérances s'étaient évanouies comme le souffle sur l'acier poli; on enregistra même des suicides. Mais Mme Lafond, qui avait perdu $15,000 dans diverses spéculations, ne se découragea pas.

Son talent indiscutable pour les affaires lui conseillait la patience et surtout la prudence. Mme Lafond est d'une beauté assez peu ordinaire. A New-Nork, on l'appelait la "belle Française".

Plusieurs hardis lançeurs d'entreprises lui demandèrent son concours en lui promettant des bénéfices mirobolants. Les offres. Mme Lafond les refusa catégoriquement. Un jour, elle évinça un millionnaire qui lui offrait avec sa main un château dans un des quartiers les plus fashionables de la métropole.

Mais ce fut une véritable sensation d'apprendre que Lewis Tewksbury, l'homme le plus à la mode, le plus élégant et le plus riche du centre commercial et entreprenant de New-York, avait offert sa main à la "belle Française."

Une semaine plus tard, il avouait à ses amis qu'il avait été vaincu dans la lutte avec l'amour. Une femme avait entendu ses soupirs avec indifférence; ses millions n'avaient pu vaincre l'obstination d'une femme.

Le millionnaire devint morose: il se jeta à corps perdu dans l'agiotage. Ce fut un plongeon insensé. Il perdit des sommes fabuleuses. La danse des dollars dura une semaine. Un beau matin, Lewis Tenksbury, n'était plus qu'un fuyard.

Et partant il avait dit: "si la "belle Française" avait voulu, je serais encore aujourd'hui le soleil du marché new-yorkais.

La semaine dernière, un avocat de New-York écrivait aux créanciers du fugitif que ce dernier était à la veille de s'acquitter.

Mais le plus intéressant de cet événement dont le dénouement promet d'être heureux, c'est que le "Journal" sait pertinemment que Tewksbury était à Montréal, il y a quelques jours, à la recherche de la "belle Française". Pendant que son avocat s'occupe de démêler l'écheveau de ses finances, Tewksbury se balade au Canada en quête d'une femme.

UNE...CONFRERE

Mademoiselle Weatherred, du comité exécutif de l'Association Internationale de la presse, est de passage à Montréal.

Elle est en pourparlers avec le Pacifique Canadien pour organiser une excursion à Portland (Oregon), des journalistes du Canada et de l'Est Américain.

Interrogée sur l'Exposition de Buffalo, Mademoiselle Weatherred croit que les journaux de Buffalo ont fait beaucoup de tort à l'exposition en publiant que les soustractions n'étaient pas encore terminées. Naturellement, ces déclarations n'ont pas beaucoup encouragés les touristes à venir à Buffalo, mais comme tous les travaux seront complètement terminés vers la mi-juin, les directeurs de l'exposition s'attendent à voir bientôt commencer le "rush."

PROCTOR'S...

F. F. PROCTOR, Prop. et Gérant.
J. AUSTIN FYNES, Gérant Général.

LE POPULAIRE THEATRE DES FAMILLES

NUMÉROS CONTINUS—PRIX ATTRAYANTS

Sieges de Loges seulement ... Réservés ... TEL. Up 2425

LE SOIR		APRES-MIDI ENTIER	
ORCHESTRE	50c	ORCHESTRE	25c
BALCON	25c	BALCON ET GALERIE	10c
GALERIE	10c	SIEGES DE LOGE	50c
SIEGES DE LOGE	$1.00		

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI APRÈS-MIDI, LE 10 JUIN

Première Apparition à Montréal de

THE F. F. PROCTOR BIG STOCK CO.

Une très grande organisation de favoris reconnus,
Changement complet de programme deux fois par semaine,

LUNDI, MARDI ET MERCREDI Tous les Après-Midi et soir.

"Dr BILL,"

Le grand succès de comédie, précédé par la jolie ouverture "SUNSET"

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI. Tous les Après-Midi et soir.

"THE WOMAN HATER"

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE FEU ROLLAND REED.

Les deux pièces sous sous la direction personnelle de M. Frederic Bond.

Les numéros de vaudeville entre les actes comprendront BIANCA LYONS, violoniste (son début au vaudeville) ; Melle CARRIE "The Belle of Bells" ; KALATECHNOSCOPE DE FALEY ET VUES DE VOYAGE.

Tous les après-midi à 2 heures. Tous les soirs à 8 heures.

LA FETE NATIONALE

Pendant toute la semaine, le travail d'organisation pour la grande célébration du 24 juin, s'est fait avec activité dans les vingt paroisses qui doivent prendre part aux fêtes qui se préparent.

La division de l'Est, composée des neufs sections de Notre-Dame, St-Jacques, St-Pierre, Ste-Brigide, St-Vincent de Paul, Sacré-Cœur, St-Eusèbe, Hochelaga et Immaculée Conception, fera un déploiment sans précédent. C'est là que se trouve la masse de notre population, et comme c'est dans ses limites que doit se célébrer la fête nationale, rien ne sera négligé pour offrir aux deux autres divisions la plus large hospitalité. Un comité de décoration s'est chargé de la partie décorative des rues Ste-Catherine et Ontario spécialement. On y érigera des arcs de triomphe, le drapeau national flottera à toutes les fenêtres.

La division du Nord, avec la section St-Jean-Baptiste en tête, nous promet une imposante démonstration. Il en sera de même de la division de l'Ouest, composée des sept paroisses de St-Joseph, St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Charles, Ste-Elizabeth, la Ville St-Paul et Notre-Dame de Grâces.

La ville de la célébration, dimanche soir, le 23, il a été décidé de renouveler les feux de la Saint-Jean, en allumant avec tout le cérémonial d'autrefois un immense bûcher sur le parc Logan. Ce brasier sera l'emblème du dévouement inattendu de la nation pour nos institutions, notre langue et nos lois, notre attachement à la mère-patrie, cette France glorieuse, dont nous sommes si fiers d'être les enfabts en Amérique. Les feux de la Saint-Jean exprimeront aussi notre joie de voir notre pays prospérer et grandir, l'union régneridans tous les rangs de la grande famille canadienne ici, en Acadie, aux Etats-Unis. Ce sera un grand spectacle auquel toute la ville est conviée. Une joyeuse fanfare accompagnera nos chants nationaux, des discours de circonstance seront prononcés et cette belle soirée préparera admirablement la population à la grande fête du lendemain.

Le 24, tout dépendra du beau temps sur lequel nous avons le droit de compter, car on ne peut pas supposer que le Ciel nous refusera son concours pour une démonstration aussi grandiose. Cependant, comme c'est dans l'ordre des choses possibles, la fête champêtre aurait lieu alors le lendemain soir.

On annonce de Burlington que 700 compatriotes se joindront à nous avec drapeau et musique.

La réunion de tous les officiers de sections aura lieu, lundi soir, à 8 heures, au Monument National, pour compléter le rapport de leur organisation, afin qu'il soit inséré au programme officiel.

A L'ILE SAINTE-HELENE

La 3e batterie de l'artillerie montréalaise, campera à l'Ile Sainte Hélène, le 15 juin, sous le commandement du major Costigan.

A L'AMBULANCE

Vers 10 heures hier avant-midi, la voiture de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au No 1969 rue St-Laurent, chez M. McBean, pour recueillir un nommé Albert Préfontaine, âgé de 28 ans, domicilié 2 avenue Malo. Préfontaine pressait du foin, lorsqu'il se fit frapper par un lourd ballot de 125 livres et se fit prendre la tête entre ce ballot de foin et une poutre.

Le blessé a reçu de fortes contusions à la tête et a été transporté à l'hôdipital.

AUX MANUFACTURES

Le recensement des manufactures commencera lundi, sous la direction du chevalier S. A. Drolet. MM. Charles LeBel et M. J. Walsh sont lès énumérateurs pour Montréal.

COLLEGE SAINTE-MARIE

Demain, à 8 heures du matin, réunion de la Ligue du Sacré-Cœur (section des jeunes gens). Dans l'après-midi, à 3 1-2, dernières visites jubilaires par les membres de cette Ligue.

LA PERICHOLE

Le Théâtre de la Gaieté marche de succès en succès.

Après les "Cloches de Corneville," voici la "Périchole," la plus fameuse œuvre du grand maître de l'opéra-bouffe, du fameux Offenbach. La "Périchole" a été traduite et jouée dans toutes les langues et partout elle a fait fureur. Tout, dans cet opéra, est combiné pour plaire au public : une musique délicieuse, une intrigue capalpitante d'intérêt et remplie de sentiment, le tout traversé par des scènes du plus haut et du meilleur comique, enfin des costumes pleins de chic et de fraicheur. Et quand une pareille pièce est interprétée par des artistes comme ceux que nous avons le bonheur de posséder à la Gaîté, on peut être d'avance assuré du succès le plus complet.

La distribution est, comme toujours, irréprochable. C'est Madame Clara Dartigny, l'artiste aimée, la comédienne étincelante de verve et d'esprit qui remplira le rôle de "La Périchole." Nous prédisons d'avance à la gracieuse et sympathique artiste un succès hors ligne. Les autres rôles tenus par M. D'Arcy, Mlle Angèle D'Arcy, MM. Méry, Soulier, Aramini et Mmes Jeanne Blonck, Dubuisson, etc., seront tenus, nous en sommes certains, d'une manière irréprochable. La mise en scène a été soigneusement préparée par M. D'Arcy, avec le grand talent qui le distingue et tout fait présager pour la semaine prochaine un des plus grands succès de la saison.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 7.— 8 P.M.—

La pluie a été abondante, aujourd'hui, dans l'est d'Ontario et dans toute la province de Québec, et il y a eu des averses éparses dans l'ouest d'Ontario. L'onde froide se transporte rapidement du Manitoba vers la région des lacs.

La température va maintenant monter dans le Manitoba où de nouvelles pluies sont probables.

Température minima et maxima:

Victoria, 46-56; Kamloops, 42-64; Calgary, 32-58; Prince-Albert, 32-64; Qu'Appelle, 36-64; Winnipeg, 58-56; Port Arthur, 36-52; Parry Sound, 50-60; Toronto, 58-70; Ottawa, 62-68; Montréal, 60-70; Québec, 64-78; Halifax, 52-74.

Probabilités:

Vallée d'Ottawa et région de Montréal.— Vents frais, d'ouest et de nord-ouest ; nuageux à beau et beaucoup plus frais.

Région de Québec:—

Vents d'ouest et de Nord-ouest; pluvieux d'abord, mais s'éclaircissant graduellement, et beaucoup plus frais.

Golfe:—

Gros vents, virant au nord-ouest; pluvieux et devenant plus frais.

AUJOURD'HUI

Cirque—et ménagerie Ringling, au champ d'exposition, matinée et soirée.

Proctor — Vaudeville—"A friend of family" soirée et matinée.

Gaîté Française—"Les Cloches de Corneville"—opéra comique.

Théâtre Français—"Hazel Kirke".

Théâtre Royal—"A Royal Prisoner".

Parc Sohmer—Vaudeville; "quatuor de Rigoletto" "sextuor de Lucie de Lamermoor"; attractions; matinée et soirée.

Théâtre Delville— "Martyre".— Matinée et soirée.

Parc Riverside—Musique et Vaudeville.

Exposition—des travaux scolaires des élèves de l'Institution des Sourds-Muets (St-Louis du Mile-End).

Exposition—des travaux des élèves du Conseil des Arts et Manufactures, au Monument National.

SPOVT: Crosse—Le National à Cornwall; départ du train-excursion à 1 heure, gare Bonaventure.

—Toronto vs Shamrock, au terrain de la S.A.A.A. Mile-End, à 3 heures et 30.

BASEBALL.—Mascotte vs Hull, au Parc Mascotte, à 3.30 heures.

Excursion—de la Société d'Histoire Naturelle au lac Bonnalie, départ gare Windsor, à 8 heures a.m.

Barreau—assemblée annuelle du Conseil du Barreau et élections, au Palais de Justice, à 10 heures.

Examen—des sténagraphes.

Inspection—des Royal Scots par le major-général O'Grady-Haly, à 3 heures p.m. au parc Logan.

DEMAIN

Fête-Dieu—Solennelle procession.

SPORT—Baseball—A Sorel, Ligue Provinciale: Sorel vs Mascotte Au Parc Mascotte: Montagnard vs Ste-Marie.

CROSSE:—Maisonneuve vs Argyle.

DECES

RENAUD.—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 2 mois et 3 jours, Rosario Louis Joseph, enfant de Antoine Renaud, cigarrier.

Funérailles privées. 146-2

BRAZEAU.—En cette ville, le 6 courant à l'âge de 46 ans 2 mois, Médina Trudel, épouse de Alphonse Brazeau, marchand de la rue St-Laurent.

Le service funèbre aura lieu lundi, le 10 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 28 rue St-Denis, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-1

GAREAU.—Jeudi, le 6 juin 1901.—Marie Angélina Morrier, épouse de Charles Adélard Gareau, commis à la Banque d'Hochelaga. Funérailles samedi à 8.15 heures, a.m. Départ 26 rue Cherrier.

Parents et amis, priez pour elle. 145-2.

Phoot-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres illustrés, Journaux, etc.

Spécialités: Demi-Ton Half-Tone

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible. 50-n-im s

LIVRES! LIVRES!

Pour distribution de prix aux enfants d'écoles.

VARIETE CONSIDERABLE

Demandez notre CATALOGUE

Napoléon Ciroux

1641 RUE NOTRE-DAME, - MONTRÉAL

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St Jacques.